X.- Abbé Trs.X. Côté,
Séminaire de St-Hyacinthe
Ville

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

LE CLAIRON

MARS

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

VOL. XXXV — No 12 | SAINT-HYACINTHE, 22 MARS 1946 | [Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.] | PRIX: 5 cents

L'affaire de l'Ungava a donné lieu à un vif débat, à Québec, mardi

Une transaction louche, scandaleuse même, que l'Union nationale ne peut faire avaler à toute la députation de notre province. — Hâte singulière du gouvernement Duplessis. — On veut sacrifier nos ressources naturelles pour une chanson.

ATTITUDE ENERGIQUE DE L'OPPOSITION LIBERALE

Le gouvernement Duplessis a beau mijoter ses projets de loi, les affubler de titres ronflants et en camoufler la portée autant que possible, il ne réussit pas à déjouer la vigilance de l'opposition libérale et à faire adopter à la vapeur des bills aussi préjudiciables aux intérêts de cette province que celui que MM. Robinson et Duplessis viennent de soumettre à l'Assemblée législative, concernant la "North-Shore Exploration Company", une entreprise minière dont la majeure partie du capital appartient à des Américains. La Chambre a en effet commencé mardi le 19 mars, l'étude des résolutions relatives au fameux bill No 20, pompeusement intitulé: "Loi pour faciliter (sic) le développement minier et industriel dans le Nouveau-Québec".

Par cette loi néfaste, que l'hon. Adélard Godbout a récemment qualifiée de "forfait contre l'intérêt public", le gouvernement demande à la Législature l'autorisation d'affermer une tranche considérable du Nouveau-Québec à la Hollinger North-Shore Co., pour une période de 97 ans. Le territoire ainsi cédé s'étend sur une superficie de 3,900 milles carrés et il est entouré d'une "zone de protection" de 10 milles de profondeur, ce qui en porte donc, en réalité, l'étendue à plus de 7,000 milles carrés.

Toute la journée de mardi a été employée à discuter, en comité plénier, la première clause des résolutions relatives à ce bill. L'hon. Adélard Godbout et plusieurs députés libéraux ont vivement dénoncé le côté nettement désavantageux d'une telle transaction pour notre province M. André Laurendeau a abondé dans le même sens. Du côté ministériel (où seul le grand "cheuf" semble avoir droit de parole) le Mauricien y est allé de quelques tirades et, surtout, d'une multitude de points d'ordre dans le but évident d'empêcher l'opposition de discuter à fond cette question.

Le ministre des Mines, M. Robinson, a quelque peu dérogé à la "consigne" en ouvrant timidement la bouche pour se faire river son clou par M. Maurice Hartt, député libéral de Montréal-Saint-Louis. M. Hartt venait de révéler à la Chambre que la Hollinger North-Shore Exploration Co. était contrôlée par M. Mark Hanna, de Cleveland, Ohio, un magnat américain de l'acier; il s'apprêtait à fournir des renseignements supplémentaires quand il fut interrompu par M. Robinson qui l'accusa de ne pas dire la vérité et lui demanda de retirer ses paroles. Au contraire, répliqua le représentant de Montréal-Saint-

(Suite en page 3)

LA LUTTE CONTRE LA MALARIA

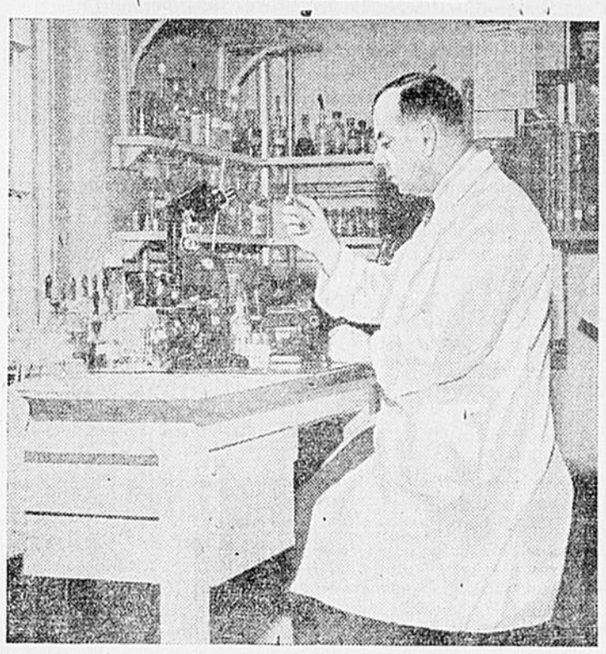

Les savants anglais poursuivent activement leurs recherches sur la malaria et le moustique qui la propage. A l'hôpital Horton, dans le Surrey, le travail scientifique se fait dans des laboratoires modernes, et le terrible moustique est l'objet d'études approfondies. On en fait l'élevage à une chaleur intense, et cet insecte se multiplie d'une façon effarante. En vingt ans, 500 générations ont pondu des oeufs. Ces larves se transforment à la manière de la chenille qui sort de sa chrysalide pour devenir papillon. On a fait des progrès dans la lutte contre la malaria, mais l'étude continue, la bataille n'est pas encore gagnée. On voit ici dans un laboratoire M. Percy George Shute, du ministère de la Santé en Angleterre qui étudie depuis plus de vingt ans le moustique de la malaria et ses méfaits.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de St-Hyacinthe

Réunion du Comité de direction, la semaine dernière. — Programme et budgets chargés pour la présente année. — Formation des comités.

Le Comité de Direction de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe s'est réuni dernièrent à la Maison des Oeuvres, sous la présidence de M. C.-Omer Lussier, marchand de cette ville.

Le président de l'O.T.J. de St-Hyacinthe s'est dit très heureux de compter sur la présence et le dévouement des directeurs de l'O.T.J. de St-Hyacinthe, dont le programme et le budget seront chargés cette année, en raison du fait que le Parc Bouchard verra un nouveau terrain de jeux spécialement réservé aux petits garçons de la paroisse Christ-Roi. Il y faudra en effet clôturer, installer des jeux, des latrines, voir à l'embellissement par la plantation des arbres pour procurer de l'ombre aux enfants qui ne peuvent passer la journée entière à jouer sur le sable en plein soleil. De plus la magnifique piscine, que le Conseil Municipal de Saint-Hyacinthe a gracieusement mise à la disposition de l'O.T.J. de St-Hyacinthe, devra être pourvue de cabines appropriées.

Quant au Parc des Pins, comme le remarque l'aumônier général de l'O.T.J. de St-Hyacinthe M. l'abbé Maurice De Grandpré, il faudrait en clôturer la partie nord où se trouvent les jeux pour les enfants sous la direction de l'O.T.J.; et il serait précieux d'acquérir en même temps le terrain adjacent et appartenant aux RR. FF. du Sacré-Coeur.

Pour ce qui concerne la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, en attendant des piscines permanentes et des terrains à l'avenant, il faudrait au moins des piscines portatives et des cabines.

Quant à l'oeuvre si bienfaisante du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, l'O.T.J. de St-Hyacinthe se propose de coopérer de plus en plus efficacement avec cette institution admirable qui fait tant de bien aux jeunes gens de chez nous depuis environ un demi-siècle.

(Suite en page 7)

Intéressantes révélations apportées dans le domaine téléphonique par M. Major

Lors d'une conférence prononcée vendredi dernier au Manège militaire. — Les découvertes modernes. — "La Voix de Saint-Hyacinthe". — Mgr Choquette et les débuts du téléphone à Saint-Hyacinthe.

Nous avons eu le plaisir d'assister, vendredi soir dernier, à une intéressante conférence donnée par M. S.-W. Major, du Bureau des Recherches Scientifiques de la compagnie de téléphone Bell, au Manège Militaire de cette ville. M. Major accompagna sa causerie de démonstrations qui illustrèrent éloquemment les phénomènes expliqués. Présenté par M. Gustave Derome, gérant du bureau local de la compagnie de téléphone Bell, le conférencier fut remercié par le major Fernand Hallé, du 2ième Bataillon de Réserve du Régiment de Saint-Hyacinthe.

Les récentes découvertes

Si la science est un avancement continuel, la téléphonie n'échappe pas à cette règle, fit d'abord remarquer M. Major. Les nombreuses découvertes que nos spécialistes ont à leur crédit depuis quelques années en sont une preuve tangible. Ainsi, il y a quelques mois à peine, le 19 novembre 1945 pour être plus exact, nos techniciens ont mis à point un appareil permettant d'enseigner la parole aux sourds-muets.

Cet appareil transmet sur un écran la fréquence des modulations des sons émis par la "voix" du patient dans un microphone; or, comme les mêmes sons produisent toujours les mêmes modulations, les sourds-muets parviennent assez facilement à émettre des sons qui correspondent, sur l'écran, avec les modèles qu'on leur donne à étudier. Cette invention a permis ce que l'on appelle le langage visuel (visible speech).

Une autre découverte: le "vokidder", un appareil permettant de "faire parler la musique", c'est

(Suite en page 7)

On se porte au secours de S.E. Mgr M. Lacroix

Parti pour ses missions au début de l'hiver, on est sans nouvelles de cet infatigable évangélisateur, originaire de notre région.

De Rockcliffe, s'est envolé cette semaine un avion Dakota du C.A.R.C. sur lequel étaient aménagés des réservoirs supplémentaires d'essence. Il a pour mission d'aller porter des aliments et des médicaments à une douzaine de missionnaires oblats qui, depuis au delà de trois ans, se trouvent isolés dans le Grand Nord, depuis que le navire qui les approvisionnait a fait naufrage. Si l'on en croit des Eskimos arrivés à Churchill au mois de février, ces pères oblats souffrent du froid et de la faim.

Après une brève escale à Churchill pour faire le plein, l'avion de la 168e escadrille, qui transportait le courrier aux Canadiens en Europe, se dirigera dans le nord pour y déposer sa précieuse cargaison à Repulse Bay, à Igloolik et à la Baie de Pelly. Ce dernier endroit est situé à la pointe extrême du Territoire du Nord-Ouest, encore plus près du pôle nord que l'endroit atteint par l'expédition Musk-Ox. L'avion reviendra sans s'arrêter à Churchill; l'envolée durera environ 16 heures après avoir parcouru 2700 milles.

On doit laisser tomber à chaque mission 80 livres de médicaments, 600 livres d'aliments concentrés et déshydratés ainsi que des vêtements chauds.

L'équipage se composera du chef d'escadrille D. "Del" Kenny de Rockcliffe et Fredericton, pilote; du lieutenant de section L. E. Turtle, 26 avenue Hazel, Ottawa, co-pilote; du lieutenant de section L. Greenall, navigateur, de New-Westminster, C.B.; du sous-lieutenant d'aviation R. Fremlin, de Kirkcaldy, Alta., opérateur de T.S.F. et du sergent de section J. McIntosh, 80 chemin de Montréal, Ottawa.

Depuis le naufrage du Marie-Thérèse, aucun navire ne s'est rendu à la baie Pelly depuis trois ans. En effet, le Nascopie s'est vu dans l'impossibilité d'atteindre cet endroit. Il en a été de même à Igloolik depuis deux ans et demi et à Repulse Bay, depuis deux ans. En hiver, la pêche est impossible, à cause de l'épaisse couche de glace qui recouvre la baie. Quant à la chasse, — quelques ours polaires, — elle a été extrêmement pauvre, au témoignage des Eskimos.

Son Exc. Mgr M. Lacroix, o.m.i., originaire de Saint-Simon de Bagot et évêque des Territoires du Nord-Ouest est parti en traîne à chiens au début de l'hiver, dans l'espoir d'atteindre la baie Pelly. On est depuis sans nouvelles de lui. Le Très Révérend Père R. Ferron, o.mi., son assistant, a demandé d'une façon toute spéciale que l'on porte de la nourriture à la baie Pelly.

Un certain nombre d'oblats qui exercent leur ministère dans le Grand Nord canadien viennent de France et de la Belgique. Toutefois, les pères dont les noms suivent sont de la province de Québec: Rév. Père A. Tibert, Saint-Jean; Rév. Père H.-P. Dionne, L'Avenir; Rév. Père R. Courtemanche, Mont-Laurier; et le Rév. Père F. Fafard, Joliette.

Le Rév. Père E. Carter vient de San Antonio, Texas.

A Pelly Bay, le Supérieur de la Mission est le Rév. Père Henri, de Paris, en France; à Repulse Bay, la mission est sous la direction du Rév. Père E. Bazin, de Dijon, en France; tandis qu'à Igloolik, le Rév. Père P. Trebaol, de Kinjor, en France exerce les fonctions de supérieur.

Le Frère Joseph et les anciens de Girouard

L'un des premiers professeurs à l'Académie Girouard, il fut, en 1938, l'une des victimes de l'incendie qui détruisit le collège du Sacré-Coeur.

Parmi le personnel fondateur de l'Académie Girouard, on relève le nom du Frère Joseph que plusieurs Anciens ont eu comme premier professeur. Le bon Frère Joseph, comme on l'appelait, est né le 2 janvier 1863. En 1878, le Frère Joseph entra au noviciat des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska. Son temps de probation terminé, une obédience l'envoyait à l'Académie Girouard comme cordon bleu, emploi qu'il exerça pendant quatre ans.

Le Frère Joseph aimait beaucoup le dessin. C'était pour lui un travail d'agrément qui occupait ses moments de loisir. Et, à la longue, il acquit une certaine habileté dans l'art de manier le pinceau, témoins ces paysages et ces images pieuses que l'on voit dans la plupart de nos salles de classes; c'est lui aussi qui a dessiné plusieurs des gravures qui agrémentent nos manuels scolaires.

En 1885, le Frère Joseph devint professeur des benjamins de l'Académie Girouard. Dès les premiers jours, l'ancien cuisinier prouva qu'il savait conduire une classe de débutants aussi bien que manier le pique-feu. Bientôt le groupe des "bébés" fit l'orgueil du Frère Directeur, l'admiration des autorités scolaires et la joie des mamans. L'Académie Girouard posséda pendant vingt ans environ le Frère Joseph comme maître de la petite classe. Ce long séjour témoigne qu'il avait à la fois la confiance de ses supérieurs et celle des parents et des élèves.

Comme professeur, le Frère Joseph avait le talent de conduire les jeunes élèves. En classe, il avait de l'entrain, de la bonne humeur et surtout de la bonté. Il était aussi éducateur apôtre. La formation morale et religieuse de ses petits élèves le préoccupait beaucoup. Il voyait en cha-

(Suite en page 7)

La validité de cette donation est contestée

Une intéressante affaire soumise cette semaine à la Cour Supérieure du district de Saint-Hyacinthe. — Les dons de L. Guertin, de St-Hugues.

Une intéressante affaire a été soumise à la Cour Supérieure du district de Saint-Hyacinthe, présidée par l'hon. juge Alfred Forest, cette semaine. Les délibérations, commencées lundi, ne se sont terminées qu'hier.

Voici l'objet du litige soumis au tribunal. A Saint-Hugues, le 28 juillet 1944, à la demeure de son neveu chez qui il résidait depuis quelques années, mourait Louis Guertin, à l'âge de 88 ans. Une quinzaine de jours avant sa mort, il avait fait don de $3,000 par chèque, à son neveu Misaël Roy. Or, 3 ans auparavant, le défunt avait fait un testament dans lequel il cédait la totalité de ses biens, en deux parties égales, à son frère et sa soeur. Ces derniers, par l'entremise de l'exécuteur testamentaire de feu Louis Guertin, Wellie Perron, réclament donc les $3,000 cédés à Misaël Roy comme leur appartenant. Ils scutiennent que ce don est illégal, puisqu'il a été fait durant la maladie réputée mortelle du défunt et qu'il tombe de ce fait sous le coup de l'article 762 du Code Civil.

Me Roland Lafontaine, de cette ville, occupe pour le défendeur Roy, tandis que la poursuite est représentée par Me G. Sylvestre, de cette ville.

—:o:—

DEBUT D'INCENDIE RAPIDEMENT MAITRISE

Les pompiers de cette ville ont été mandés, dimanche soir dernier, vers 7 heures, aux appartements Lanctôt, rue des Cascades, pour y combattre un incendie qui venait de se déclarer dans une chambre de cet édifice. On eut tôt fait d'éteindre les flammes à l'aide d'extincteurs.

L'HON. T.-D. BOUCHARD PORTERA LA PAROLE A CETTE REUNION

L'Association du Transport Interurbain Inc. de la province de Québec tiendra son congrès annuel ce soir, vendredi le 22 mars, au salon Espagnol de l'hôtel Queen's.

Il y aura assemblée générale des membres de l'association à 4 heures de l'après-midi, suivie d'un banquet sous la présidence du maire de Montréal.

Le conférencier d'honneur à cette occasion sera M. Richard A. Moran, secrétaire-trésorier de la Rhode-Islande Truck Owners' Association. L'hon. sénateur T.-D. Bouchard, comme représentant de l'Association des Bonnes Routes de la province de Québec, adressera aussi la parole.

—:o:—

Une compagnie qui nous fait honneur

La Cie Canadienne Mercantile, fondée en notre ville il y a 37 ans, a aujourd'hui un capital surplus de $1,236,010. — Sage administration.

La Canadienne Mercantile, l'une des grandes compagnies d'assurance qui font honneur à la population de Saint-Hyacinthe, a soumis récemment son dernier bilan, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1945. Fondée en 1909 dans notre ville, la compagnie a toujours été de progrès en progrès, au point d'être aujourd'hui l'une des plus puissantes du pays. Comme ceux des années antérieures, le bilan de 1945 souligne de façon éloquente l'excellent travail des dirigeants, et en particulier celui de M. T.-A. Saint-Germain, président et gérant général de la compagnie.

Au cours de 1945, le chiffre d'affaires de la compagnie s'éleva au montant de $1,633,807.06, et son revenu net, en primes, représente sur celui de 1944 une augmentation de $195,841.99.

Le capital et surplus de la compagnie, y compris le dépôt au gouvernement fédéral de $1,236,-010.00, se totalisent à $1,673,331.-18, cependant que la garantie aux détenteurs de polices atteint le chiffre imposant de $3,400,032.76. Quelques autres chiffres fort intéressants: total de l'actif, $2,512,-068; billets de dépôt non cotisés, $1,168,338.97; recettes de toutes sources, $2,202,071; placements sur obligations, valeur aux livres, $1,696,635.37; assurances en vigueur, $129,638,209.

On a une excellente idée des progrès constants de la compagnie, en comparant certains chiffres à dix ans d'intervalle. En 1935, la compagnie avait un actif de $1,001,732, comparativement à $2,512,068 en 1945. Ses recettes de 1935 s'élevaient à $350,103., et celles de 1945, à $2,002,071. En 1935, ses assurances en vigueur se totalisaient à $31,578,338, et elles étaient dix ans plus tard de $129,-638,209.

On doit attribuer le succès de la Canadienne Mercantile à l'attentive direction des membres de son conseil d'administration. Ce sont MM. T.-A. Saint-Germain, président et gérant général; J.-E. Phaneuf, C.R., et René Morin, N.P., vice-présidents; l'hon. sénateur Jacob Nicol, l'hon. Es-L. Patenaude, MM. Irénée Auclaire, Rosario Messier, Léon Gauthier, M.D., C.-H. McFadyen, Narcisse Ducharme et Lucien Saint-Germain, directeurs, M. Lucien-C. Vallée est assistant-gérant de la compagnie et M. E. Desgroseilliers, secrétaire.

—:o:—

Conséquences funestes d'un banal accident

M. Gaston St-Roch, de St-Jean-Baptiste, tombe d'un tracteur en marche et se fracture la colonne vertébrale; il expire deux jours plus tard. — Autre accident.

M. Gaston St-Roch, 19 ans, demeurant chez M. Philippe Roy à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, accompagnait un groupe d'amis à un parti de sucre, dimanche dernier le 17 mars. Dans l'après-midi, il monta sur un tracteur qu'il mit en marche; soudain, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée. Transporté à l'hôpital Saint-Charles, les médecins diagnostiquèrent des fractures du crâne et de la colonne vertébrale. Il a succombé à ses blessures deux jours plus tard, mardi le 19 mars.

Autre accident

Mlle Jeannette Bérubé, 29 ans, de cette ville, a été transportée à l'hôpital St-Charles mercredi matin, à la suite d'un accident d'automobile survenu entre St-Pie et Granby. Elle souffre de fractures de plusieurs côtes, d'une jambe et du bassin. Son état est très grave.

Les "miracles" du bon Patry à Ste-Madeleine

Le septième fils d'un septième qui guérissait "moyennant tant de grand'messes". — Un "miracle" de 15 jours. — L'escroc est finalement pincé par le détective Paul Gagnon.

François Patry, alias Boisvert, est paraît-il le septième fils d'un septième et peut vous guérir n'importe quelle maladie en moins de temps qu'il n'en faut pour crier "ciseaux". Naturellement, il faut que vous ayez confiance... et, comme vous l'imaginez bien, que vous gratifiez notre homme de trois ou quatre grand'messes dans les "grands prix" pour que ça fasse effet. Il n'y a "pas de trompe à y avoir", vous recevez un reçu pour l'argent déboursé avec l'assurance que votre situation va s'améliorer rapidement. Enfin, comme les affaires sont les affaires, si au bout de quelques semaines vous ne marchez pas, si vos furoncles vous empêchent encore de savourer les délices de votre bonne vieille berçante ou bien si le petit dernier continue de mouiller son lit avec la même désolante régularité, eh! bien, alors, vous pouvez toujours écrire au "faiseuv de miracles" et lui réclamer votre argent vu que ses efforts ont été vains. Vos lettres demeureront toutefois sans réponse.

Depuis une semaine, notre thaumaturge avait transporté ses pénates et ses vertus à Sainte-Madeleine où il racontait à qui voulait l'entendre qu'il était "le septième d'un septième et qu'il avait été élevé depuis l'âge de deux ans par les Dominicains". Débordant de piété et de persuasion, notre homme aurait même réussi à faire marcher une vieille dame de Sainte-Madeleine, qui n'avait pu faire un pas depuis huit ans. Malheureusement, dès que la brave personne connut l'identité et... le dossier du dispensateur de tant de bénédictions... elle perdit de nouveau l'usage de ses jambes! Un solide cultivateur du même rang commence à croire, lui aussi, que ses "poings au côté", qui lui ont bien coûté "cinq belles grand'messes", commencent à revenir!

Comme toutes les choses ont une fin, particulièrement celles qui ont un "côté agréable", François Patry était arrêté mardi dernier à la suite d'une minutieuse enquête conduite par le détective Paul Gagnon, de la Sûreté Provinciale, opérant sous les ordres du capitaine J.-A. Quenneville.

Patry est un récidiviste qui a déjà été condamné à la prison plusieurs fois pour des offenses similaires. En 1943, par exemple, il avait été condamné à deux ans de prison par le juge Monet.

Parmi les personnes victimes de cette duperie, le procès-verbal du détective Gagnon mentionne Mme Georges Brodeur, 48 ans, M. et Mme Joseph Brodeur, Mme Henriette Roy et M. Donat Roy, tous de Sainte-Madeleine et qui ont respectivement versé $15, $17, $23 et $10.

Construction d'un étal au Marché-Centre

Décidée lors de la dernière réunion de notre Conseil Municipal. — Les Chefs de Police et Pompiers de la Province en congrès ici, le 10 avril. — Procès-verbal.

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, le lundi, dix-huit mars mil neuf cent quarante-six, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Picard, ainsi que les échevins Bergeron, Gendron, Cadorette, L'Archevêque, Morin, Godbout, Payan et Mercure, formant quorum, sous la présidence du maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé tel qu'il a été rédigé, sur la proposition de l'échevin Gendron, appuyé par l'échevin Bergeron.

L'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin Godbout, et il est résolu, que le greffier soit autorisé à faire au rôle d'évaluation en vigueur, les corrections nécessitées par les mutations de propriétés constatées au Bureau d'Enregistrement.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, que l'échevin Mercure soit chargé de représenter la ville à la convention de l'Association Canadienne des Bonnes Routes qui se tiendra à Québec les 2, 3 et 4 avril prochain.

Les documents dont l'énumération suit sont produits et mis aux archives:

Une opinion de l'aviseur légal de la ville, Me Ph. Pothier, C.R., concernant l'emploi de certains matériaux sur les côtés de maisons faisant face à des rues où cet emploi est prohibé;

Une lettre du Service Fédéral d'Etablissement Agricole des soldats, demandant au conseil d'appuyer la requête qu'il adresse au gouvernement de la province pour la passation d'une loi permettant aux municipalités d'accorder des exemptions de taxes aux soldats qui s'établiront sur des terres;

Des avis de la Régie des Transports et Communications que la

(Suite en page 7)

—:o:—

DE RETOUR

L'aviateur Marcel Gagnon, fils de M. et Mme Philippe Gagnon, de cette ville, qui est revenu au pays cette semaine après avoir servi deux ans outre-mer dans l'aviation canadienne.

Noyade d'un garçonnet à Ste-Madeleine

Le jeune Roland Voghel, 4 ans, est retrouvé mardi dans un fossé, cinq jours après sa disparition.

M. Delphis Meunier, de Sainte-Madeleine, a découvert, mardi dernier, le corps du jeune Roland Voghel, 4 ans, fils de M. Raoul Voghel du rang des Soixante à Sainte-Madeleine. Le cadavre du bambin qui était disparu depuis vendredi dernier avait été charrié sur une distance de plusieurs arpents par les crues printanières d'un fossé longeant la route. Le Dr L. Laguë, de Sainte-Madeleine, a d'abord été appelé sur les lieux; à l'enquête du coroner, présidée par le Dr J.-L.-H. Pagé de Saint-Hyacinthe, un verdict de mort accidentelle par submersion a été rendu.

UN VOLEUR D'AUTO EST APPREHENDE EN NOTRE VILLE

Un médecin de cette ville, intrigué par l'allure louche d'un jeune homme descendant d'une automobile portant une plaque de l'Association des Médecins, alerta la police locale, samedi dernier, vers trois heures du matin. Les constables Tarte et Beauregard, de la Sûreté municipale, rejoignirent alors l'individu qui avoua bientôt avoir volé le véhicule à Victoriaville. Le jeune voleur, Marcel Lavigne, 17 ans, qui déclara habiter Montréal depuis quelque temps, est un récidiviste endurci qui vient tout juste de sortir de prison. L'automobile était la propriété du Dr E. Poisson, de Victoriaville, qui vint chercher son véhicule le lendemain tandis que le chef Boucher, du même endroit, venait "cueillir" Lavigne.

—:o:—

Elections au Régiment de St-Hyacinthe

Sous la présidence du Lt-Col. R. Hamel, O.C. — Le Major Fernand Hallé est élu président du Mess des Officiers et le Capt. J.-Paul Brault, secrétaire.

L'assemblée annuelle des officiers du 2ième Bataillon de Réserve du Régiment de Saint-Hyacinthe a eu lieu au Manège Militaire de cette ville, mercredi soir dernier, le 20 mars. Cette réunion était sous la présidence du Lieutenant-colonel Robert Hamel, officier commandant; le capitaine J.-A. Bois agissait comme secrétaire.

Au cours de l'assemblée, il y eut lecture des rapports des divers comités; on procéda ensuite à l'élection des directeurs de ces comités. En voici le résultat:

Comité du Mess. — Major Fernand Hallé, président; Capt. J.-Paul Brault, secrétaire; Major Jos. Myers, trésorier; Capt. Frank Doucet, Ass.-trésorier; Capt. E. G. Hanson, membre et 2/Lt C.-A Roy, membre.

Comité des Records. — Capt Marcel Gosselin.

Comité de Publicité. — Capt Jean-Paul Brault.

Comité du Men's Fund. — Major Jos. Myers; Caporal A. Blais; L/cpl E. Masson et soldat L. Demers.

Les membres du comité régimentaire et du comité d'audition, ainsi que l'officier de liaison seront nommés plus tard par l'Officier commandant, le Lt-Col. Robert Hamel.

—:o:—

LE SDT PERRON DE ST-SIMON DE RETOUR

Saint-Simon, D.N.C. — Le soldat J.-J. Perron, de Saint-Simon, est arrivé au pays cette semaine à bord du "H.M.S. Smiter", avec un contingent de troupes canadiennes.

La circulation lourde interrompue dès lundi

Pour la période du dégel. — Restrictions qui seront en force durant un mois environ. — Le cas de la route Montréal-St-Hyacinthe.

Le ministère de la Voirie annonce qu'à partir de lundi prochain, le 25 mars, toute circulation lourde cessera sur les routes de plusieurs comtés de la province, dont Saint-Hyacinthe, Richelieu, Chambly, Verchères, Bagot, Drummond et Rouville. Ces restrictions, qui ont pour but de protéger les routes durant la période du dégel, seront en vigueur durant environ un mois; un avis officiel du Ministère en annoncera la prorogation.

M. Gaétan Bruneau, du bureau local de la Voirie, nous fait remarquer que le trafic sur la route Saint-Hyacinthe-Montréal, de construction beaucoup plus solide que les autres, sera permis sur la base dite "militaire". Ainsi, un camion à roues jumelles aura droit à une pesanteur de 12,960 livres (6 pces) et de 13,500 livres (7 pces), alors que sur toutes les autres routes, un camion à roues jumelles devra se limiter à 8,640 livres (6 pces) et 9,000 livres (7 pces).

Ces règlements, inscrits à la loi de la Voirie et traitant des restrictions en temps de dégel, sont décrétés dans le meilleur intérêt du public et c'est par la coopération de chaque automobiliste qu'il sera possible au département de la Voirie de remettre en bon état, rapidement après le dégel, le réseau routier de la province et ce avec le minimum de dépenses. En pratique, la pesanteur totale du véhicule ne devra pas dépasser les deux-cinquièmes du poids maximum prescrit par la loi en temps normal. La vitesse des camions, sur les routes fermées à la circulation lourde, ne devra pas dépasser 16 milles à l'heure. Un poids additionnel de 2,000 livres sera toléré dans le cas du transport de matière périssables et dans le cas de déménagements. Dans le cas de véhicules à traction animale dont les roues sont munies de bandages métalliques, le poids appliqué sur chaque roue ne devra pas dépasser 200 livres par pouce de largeur de bandage.

La période de dégel commencera une semaine plus tôt que l'an dernier; en effet, en 1945 la circulation lourde avait cessé le 29 mars.

—:o:—

La culture de la betterave à sucre

Dans les comtés de Shefford et Rouville cette année. — On y ensemencera 211 acres.

La visite des fermes des comtés de Shefford et Rouville par les agronomes régionaux a révélé jusqu'ici que l'on y ensemencera 211 acres de betteraves à sucre cette année. Dans le comté de Saint-Hyacinthe, comme le révélait récemment M. Bruno Bellemarre, on ensemencera 351 acres comparativement à 149 l'an dernier.

Comme on le sait ces légumes, qui contiennent quelque 15 p.c. de sucre, sont expédiés à la nouvelle raffinerie de Saint-Hilaire pour y être transformés en sucre. Avec les années prochaines, on prévoit une augmentation de la production de la betterave à sucre dans la province.

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe.
Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ième Avenue, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 — Administration: 143

JEAN-PAUL BRAULT
Directeur-Gérant

Amédée GAUDREAULT, rédacteur

Prix de l'abonnement: $1.50 par année.
En vente chez tous les dépositaires de journaux.

SAINT-HYACINTHE, 22 MARS 1946

La pasteurisation du lait et ses prétendus partisans

A lire le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, les gens seraient portés à croire que le gouvernement actuel, M. Chartier, le président de cette feuille et député à l'Assemblée Législative, et tout le groupe de réactionnaires et de mécontents qui ont fait la lutte contre moi en 1943 et 1944 sont des chauds partisans de la pasteurisation du lait et que je suis un de ses adversaires.

Si ce gouvernement et ces politicailleurs qui ont alors pris le pouvoir à l'hôtel de ville sont de réels partisans de la pasteurisation, pourquoi n'ont-ils pas adopté de lois pour la mettre en vigueur dans notre ville et dans la province ? Ce n'est certes pas moi qui les en ai empêchés. Les articles de M. Bernard sont des plus ridicules quand tout le monde sait que c'est son ami, M. Chartier, qui est député de Saint-Hyacinthe, son chef politique, M. Duplessis, qui détient le pouvoir à Québec et que ses amis ont régné pendant deux ans à l'hôtel de ville de sa municipalité, sans faire aucun mouvement pour établir la pasteurisation.

L'absence de règlements pour protéger, sous le rapport de la vente du lait, la vie des citoyens de Saint-Hyacinthe et principalement celle des enfants est une des plaies d'Egypte que nous devons à la campagne menée en sourdine par les arriérés de notre ville contre le conseil que j'avais l'honneur de diriger et qui s'est terminé par la défaite de 1943.

J'avais réussi à faire adopter par la Législature une loi donnant des pouvoirs extraordinaires à la ville de Saint-Hyacinthe pour faire profiter mes concitoyens d'un système de stérilisation et de distribution du lait n'existant nulle part ailleurs dans le pays. Il avait cependant fait ses preuves aux Etats-Unis, étant en existence dans une petite ville très progressive, Tarboro, dans l'Etat de la Caroline du Nord.

Ce système qui était à l'avantage de la masse des citoyens, tant des pauvres que des riches, était mal vu des trusts du lait à l'étranger et des laitiers de Saint-Hyacinthe. Ces derniers ne comprirent pas leur intérêt et, avant que les électeurs-propriétaires ne fussent consultés sur la question elle-même de la pasteurisation et du contrôle de la distribution du lait, on commit l'erreur de défaire l'administration progressive qui siégeait à l'hôtel de ville. C'était porter un coup mortel à la pasteurisation. Ses partisans le comprirent, même ceux d'entre eux qui votèrent contre le régime Bouchard. N'importe, les réactionnaires avaient réussi, par leurs fausses représentations, à réaliser le rêve qu'ils caressaient depuis un quart de siècle; amoindrir l'influence du maire en battant aux polls les amis que j'avais au conseil et qui ont fait de Saint-Hyacinthe la jolie petite ville qu'elle est aujourd'hui.

Comme l'Ecole Technique, destinée à instruire gratuitement et complètement les enfants de Saint-Hyacinthe, la pasteurisation, nécessaire à la protection de leur santé, a été étouffée dans la poussière des vieilles momies dirigeant en sous-main les champions qui faisaient ouvertement la lutte contre nos idées modernes et progressives. Et ces champions, devant régénérer notre administration publique, se sont avérés des faiseurs de pacotilles; les tribunaux et les électeurs ont eu tôt fait de les faire connaître sous leur vrai jour.

Et nos enfants sont toujours privés de l'instruction dont ils ont besoin pour faire bonne figure dans la vie, et les bébés continuent de mourir, empoisonnés par le mauvais lait. Nos réactionnaires n'en souffrent pas. Ils disent: *Cela fait plus de petits anges au Ciel*, comme si notre Auteur céleste se plaisait à peupler le Paradis en faisant souffrir les enfants et pleurer les pères et les mères.

Malgré les jérémiades et les déclarations de principe du *Courrier*, la pasteurisation n'existe pas à Saint-Hyacinthe. Son chef, M. Duplessis, ne l'a pas décrétée pour la province et son champion, M. Sylvestre, ne l'a pas établie à Saint-Hyacinthe alors qu'il était au pouvoir et qu'il avait la majorité pour le faire.

Toute l'action qui a été prise par nos adversaires, au sujet de cette mesure de salut public pour la santé du peuple, a été l'abrogation de la loi que j'avais fait voter par le gouvernement pour en rendre possible l'établissement dans notre ville; cette abrogation a été tout simplement une oeuvre de destruction.

La loi que j'avais fait adopter pour établir la pasteurisation à Saint-Hyacinthe nous donnait le pouvoir de consulter les électeurs pour la mettre en vigueur. La pasteurisation devait être centralisée et faite sous la surveillance des experts de l'Ecole de Laiterie provinciale pour en assurer la haute qualité et la Commission avait la faculté de vendre du lait naturel non pasteurisé, mais certifié pur.

Le lait aurait été vendu aux distributeurs qui l'auraient revendu au public avec un profit raisonnable. L'organisation rationnelle de la distribution aurait permis aux laitiers-livreurs de faire un commerce payant et d'indemniser convenablement ceux qui auraient abandonné la vente du lait.

A l'heure actuelle comme il y a déjà plusieurs années, la vente du lait n'est pas libre dans Saint-Hyacinthe. Le prix en est fixé par la Commission de la province, de même qu'il l'aurait été sous le nouveau régime. Le nombre des laitiers, qui est aujourd'hui exorbitant pour une petite ville comme la nôtre, aurait été quelque peu diminué, mais ceux qui auraient cessé de faire la vente du lait auraient été équitablement indemnisés; les droits d'aucun particulier n'auraient été violés.

En établissant ce système, le conseil aurait assuré des prix raisonnables aux familles de notre ville. Le bon lait ne se serait pas vendu plus cher que le lait douteux parfois qui est livré à nos enfants.

Le gros public ignore encore que les trusts du lait et les laitiers ordinaires recevaient, dans le temps, comme ils continuent présentement de la recevoir, une subvention de deux cents la pinte du gouvernement fédéral. C'est dire que nous payons ce breuvage huit cents le gallon de plus que nous le croyons. Le gouvernement est à faire disparaître les subsides de cette nature dans le pays et le jour où les octrois sur le lait distribué au public disparaîtront, ce sont les consommateurs qui seront appelés à payer la différence de deux cents la pinte. Je l'ai dit dans le temps, mais l'argent des trusts de Montréal et les plaintes des laitiers de Saint-Hyacinthe, qui voulaient conserver leurs subsides fédéraux, ont réussi à induire le public à se prononcer contre le conseil avant même que ce dernier eut soumis la question directement au peuple de notre ville. Je n'ai aucun doute que si les électeurs ne s'étaient pas laissés induire en erreur par nos réactionnaires et certains de nos arrivistes et avaient attendu pour décider de la question de la pasteurisation du lait et de la réglementation de sa vente, le règlement qui les aurait ordonnés aurait été adopté comme l'ont été, anciennement, la municipalisation du service des eaux et celle de l'électricité. Les conséquences en auraient été les mêmes; une amélioration considérable dans les prix et dans la qualité du service.

L'heure de la rétribution approche. Quand le bonus fédéral de deux cents la pinte sera aboli, les consommateurs de Saint-Hyacinthe devront payer pour l'erreur que leur a fait commettre la clique de retardataires et de politiciens de bas étage qui était plus intéressée, en 1943, à détruire l'influence du conseil et de ses membres qu'à la protection de la vie de nos enfants et à l'intérêt bien compris de notre population anxieuse de boire du bon lait, sans avoir à payer des prix exorbitants. Qui vivra, verra.

T.-D. BOUCHARD

Le ministère de la Jeunesse, une frime et une reculade

Au cours de la semaine dernière, la Chambre a adopté en deuxième lecture le bill 18 "constituant le département du bien-être social et de la jeunesse." Le projet de loi établissant un ministère de la jeunesse et du bien-être social n'est en réalité qu'un bill réorganisant certains services et transférant à un nouveau département l'administration de certaines lois qui relevaient auparavant du ministère du travail et du secrétariat.

Il fallait voir la figure de M. Omer Côté au moment où le Premier Ministre se leva pour présenter le bill à la Chambre. Jamais depuis longtemps, un ministre n'avait subi pareille brimade de la part de son chef. Le bill 18 a profondément déçu tous ceux qui pensaient que le régime Duplessis allait vraiment créer un ministère de la jeunesse. Mais le chef des 21 ne nous a donné qu'un bill chambardant certains services administratifs. M. Duplessis démontre par là qu'il n'est qu'un politicien opportuniste, sans convictions bien arrêtées, qui distribue à tout venant les promesses les plus fantaisistes pour se hisser au pouvoir, et qui, une fois installé, ne reculera devant rien afin de s'y maintenir.

L'article 2 du bill 18 stipule que le lieutenant-gouverneur en conseil nommera un sous-ministre du bien-être social et de la jeunesse. L'an dernier, M. Duplessis nommait un sous-ministre des ressources hydrauliques et un sous-ministre additionnel aux Pêcheries. Encore un nouveau sous-ministre à $6,000. par an, afin de caser un favori et augmenter le coût de l'administration.

L'article 14 du bill de la jeunesse se lit comme suit : "L'article 23 de la loi des pensions de vieilesse est remplacé par le suivant : "Le ministre du bien-être social et de la jeunesse est chargé de la mise à exécution de la loi des pensions de vieillesse."

Mais passons à l'article qui décrète que le ministre de la jeunesse est chargé de la mise à exécution de la loi d'assistance aux mères nécessiteuses. A-t-on jamais vu un chef de gouvernement se moquer à tel point de la jeunesse ? Nous venons à peine de sortir d'un des conflits les plus terribles dans les annales de l'humanité. Nous entrons dans la période de reconstruction et tous les hommes de bonne volonté aspirent à la paix. Ils veulent connaître la joie de vivre. L'horizon peut receler encore des lendemains redoutables, mais il faut que nos dirigeants, conscients de la gravité des problèmes de l'heure, sachent aider la jeunesse à conserver son magnifique optimisme. Le temps n'est pas aux calembours auxquels se plait un politicien opportuniste, absolument étranger à toute idée noble et généreuse.

Ce dont les jeunes ont surtout besoin, ce n'est pas tant un ministère de la jeunesse, surtout comme celui que M. Duplessis leur propose, un ministère de la jeunesse qui distribuera les pensions de vieillesse et les allocations aux mères nécessiteuses, un ministère qui n'apportera rien de neuf aux jeunes. Ce dont la jeunesse a besoin, c'est une politique de la jeunesse. Il faut que la jeunesse se sente encouragée par nos hommes publics. Il faut aider les jeunes cultivateurs, les jeunes ouvriers, les jeunes colons, les jeunes commerçants, les jeunes professionnels et cela ne peut se faire par un ministère de la jeunesse comme celui que le gouvernement des 21 vient de créer par le bill 18.

Ce projet de loi ne comporte qu'une réorganisation des services administratifs. M. Duplessis a enlevé au secrétaire provincial, M. Côté, la juridiction sur l'enseignement spécialisé. Les écoles où se donne un enseignement spécial ou technique doivent relever du secrétariat. Il faut coordonner l'ensemble de notre enseignement, et le bill 18, à ce point de vue, loin de marquer un progrès, constitue plutôt un pas en arrière.

Tel que rédigé, ce projet de loi présente un grave danger : celui de l'intervention constante du patronage politique. Le patronage politique, voilà tout ce qu'a pu nous donner l'Union nationale, qui a réduit l'administration provinciale à une simple affaire de patronage, multipliant les commissions, régies et organismes de toute nature, installant dans toutes les branches du gouvernement une bureaucratie coûteuse et encombrante qui s'est superposée aux fonctionnaires des divers ministères.

PIERRE BECK

Le Hargneux M. Barré

Après s'être si longtemps proclamé l'ami des cultivateurs, il refuse de stimuler la production du beurre dans notre province. — Quand M. Cyrille Dumaine fait "manger de l'avoine" au ministre de l'Agriculture.

L'Assemblée législative a été le théâtre d'un débat révélateur mercredi soir dernier. Ce débat a fourni l'occasion à l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture dans le cabinet des 2...2, de donner publiquement raison une autre fois à ceux qui soutiennent qu'il essaie d'imiter M. Duplessis en soumettant ses concitoyens au plus grand nombre de rebuffades possible. Ajoutons que son caractère hargneux, dont il nous servit un si généreux échantillon lors de l'exposition régionale de l'été dernier, se prête admirablement bien à un tel rôle.

M. Cyrille Dumaine, l'actif représentant du comté de Bagot à l'Assemblée législative, a fait sursauter le premier des trois ministres de l'Agriculture de M. Duplessis quand il a soumis au Parlement une motion priant M. Barré d'accorder une prime sur la production du beurre afin d'augmenter la fabrication de cette denrée. M. Barré, qui a enlevé la prime sur le fromage accordée par le gouvernement Godbout, n'était certes pas pour en accorder une sur le beurre et il le déclara carrément, en prétextant toutefois que cette prime servirait plutôt les consommateurs étrangers et encouragerait le plafonnement des prix.

Ces mesquins faux-fuyants invoqués par le ministre de l'Agriculture lui valurent une vive réplique du chef de l'Opposition qui rappela que le rationnement du beurre et le plafonnement des prix avaient été imposés afin que les classes populaires ne paient pas le beurre $2 la livre et le sucre $30 le cent. Ce à quoi l'hon Laurent Barré, parodiant la gaffe de M. Duplessis à l'endroit des citoyens de Saint-Hyacinthe l'autre jour, répliqua : "Les cultivateurs ne manquent pas de beurre; c'est l'ouvrier qui en manque"... Non seulement M. Barré ne veut-il pas aider les cultivateurs, mais encore affirme-t-il publiquement sa complète mésestime pour la classe ouvrière.,.

M. A. Sabourin, de Vaudreuil-Soulanges, (il n'y a pas que le chef du parti qui ait droit de parler à l'Assemblée législative chez les libéraux) brûla les derniers vaisseaux de l'Homme Triste en lui prouvant, statistiques officielles en mains, que, contrairement à ce qu'il avait prétendu, le gouvernement fédéral a payé aux cultivateurs de notre province, en 1944, la somme de $22,083,983., dont $7 millions en primes sur le beurre et $2 millions en primes sur le fromage.

L'hon. Cyrille Dumaine revint ensuite à la charge en rappelant qu'il n'y a pas eu d'exportation de beurre cette année et que, pourtant, la production de 1946 est de beaucoup inférieure à celle de 1945. M. Duplessis se porta finalement au secours de son ministre de l'Agriculture en faisant retirer la motion, sur une question de détails.

C'est le même M. Duplessis qui, le 12 juillet 1936, à la Baie du Febvre, avait déclaré : "M. Godbout vous promet une prime sur le fromage durant les mois d'hiver, moi je vous en promets une pour les douze mois de l'année !" Des promesses ! Comme l'a si justement souligné M. Cyrille Dumaine, mercredi soir dernier, "les cultivateurs n'oublieront pas l'attitude de l'Union nationale à leur endroit."

Et les ouvriers ? Qu'ils s'en cherchent du beurre, comme dirait "le meilleur ministre de l'Agriculture" du "plus grand premier ministre" de notre province...

ERIC

EN "CLAIRONNANT" sur les "TROIS PONTS"...

"Le Courrier", qui adore les histoires "douteuses" mais qui les raconte sur "le bout de la langue" et à mots couverts, nous en a "choiné" une belle la semaine dernière...

Mention honorable, messieurs, et affichez-là au "tableau d'honneur" avec les affaires Sylvestre, Brulotte, Borstal, etc...

Est-ce que le "Le Courrier" prend ses lecteurs pour des "s..."

"Le Temps" de cette semaine prétend que notre journal "s'est lancé dans une charge à fond de train contre le gouvernement Duplessis parce que celui-ci s'est décidé à mettre fin (sic) à cette plaie sociale qu'est devenu le jeu".

Ça bat quatre as !

Nous avons au contraire dénoncé la loi du gouvernement Duplessis destinée à protéger les propriétaires de "slot-machines" et, plus particulièrement, de "barbottes"...

L'Union nationale a une telle honte de cette loi que ses propagandistes en parlent le moins souvent possible...

Quand on sait qu'une enquête a prouvé qu'à Montréal, dans un an, le chiffre d'affaires des "barbotte" s'établit dans les $50,000,-'00...

Que l'on n'a pas voulu, malgré les véhémentes suggestions de l'hon. Omer Côté (!) faire tomber les barbottes sous le coup de la loi Duplessis...

Que l'on a refusé de faire détruire les "slot-machines" après leur saisie...

On voit qu'il ne s'est agi, en somme, que de "légaliser" la protection du jeu en le rendant... disons plus lucratif...

Nous le répétons et nous ne le répéterons jamais assez pour nous satisfaire, ce qui dégoûte chez l'Union nationale c'est l'hypocrisie et la mauvaise foi de certains de ses propagandistes au nombre desquels se trouve ce Tartuffe du "Courrier"!...

★ ★ ★

Même les "roses" russes ont des épines...

★ ★ ★

Un confrère rappelle qu'une avance en anticipation de prêt a été accordée le 13 novembre pour $6,000 à la coopérative d'électricité de Saint-Georges de Beauce, par l'Office d'Electrification rurale....

Soit huit jours avant l'élection partielle qui se tenait dans ce district électoral...

Si c'est pour de telles transactions que l'on a nommé un juge à la tête de l'Office, ajoute le même journal, il aurait valu aussi bien être franc et nommer un politicien en activité...

C'est un peu comme à la Commission des Liqueurs où trône l'ancien juge Archambault...

Qui possède d'excellentes connaissances sur le système monétaire anglais et qui sait par coeur combien font, en argent canadien, 4 shillings....

★ ★ ★

M. Barré en a eu jusqu'au "plafond" dans sa discussion avec M. Cyrille Dumaine, en Chambre, l'autre jour...

Pauvre M. Barré, pas plus chanceux dans le beurre que dans les betteraves ou les patates...

Rien de surprenant qu'il nous déclare qu'il ne cultive plus... que les bonnes grâces de son cheuf, M. Duplessis...

Certaines photos ont d'ailleurs révélé, jadis, que du temps où il "cultivait", il était "tout un cultivateur", comme disent nos gens...

★ ★ ★

Un chroniqueur politique de la Vieille Capitale raconte que les députés de l'Union nationale, qui ne peuvent ou n'ont le droit de dire un mot, lisent des romans en Chambre pour tuer le temps...

Nos "loquaces" députés ont besoin de se préparer car il va leur falloir raconter une vraie "romance" à leurs électeurs pour expliquer leur conduite actuelle, lors des prochaines élections provinciales...

★ ★ ★

La concession faite à la Hollinger est une réelle... concession...

★ ★ ★

Parait qu'on aura maintenant un ministre de la propagande, pardon de la publicité...

Quand il y a de la place pour 21, il y en a pour 22 et quand il y en a pour 22, eh! bien il y en a pour 23!

★ ★ ★

Harry Bernard, qui nous parlait naguère des "surplus" de l'Union nationale, n'a pas dû en croire ses yeux en lisant le rapport du trésorier provincial M. Beaulieu...

Annonçant un déficit de près de $8 millions pour la dernière année fiscale...

C'est pourtant bien simple à expliquer, l'Union nationale n'a jamais enregistré un surplus lorsqu'elle a été au pouvoir...

★ ★ ★

De toute la députation ministérielle, il n'y a que M. Duplessis qui semble "ferré" sur la question de l'Ungava...

Et il en mène de moins en moins large à mesure que les membres de l'opposition libérale apportent des nouvelles révélations sur cette scandaleuse transaction...

Il n'y aurait malheureusement pas de mines de charbon dans le Nouveau-Québec...

Pour ce qui a trait aux "mines de fromage" de ce bon M. Riendeau, il en sera toujours question trop vite pour M. Barré...

Marius

———— : o : ————

DANS L'IMMEUBLE

Nous apprenons qu'une nouvelle d'agence d'immeubles vient d'être ouverte en notre ville; il s'agit du Bureau Central d'Immeuble Enrg., sis au no 515 rue Saint-Denis, Appt. 1, Ville. Ce bureau est dirigé par MM. Omer-L. Auger et Wilfrid Beauregard, de Saint-Hyacinthe.

Les situations suivent l'organisation—

mais employeurs et travailleurs doivent aider

Durant la guerre, l'organisation de la main-d'oeuvre a été rendue possible par le concours des employeurs et des travailleurs.

La même collaboration est non moins nécessaire pour aider à l'organisation du marché du placement durant la présente période critique.

Quelques contrôles de la main-d'oeuvre demeurent en vigueur. Ils ont encore force de loi. Ils visent à aider l'organisation du marché du placement.

Les contrôles encore en vigueur ont pour objet d'aider employeurs et travailleurs. Ils n'exigent de fait que l'aide secondaire du public.

ON VOUS EXHORTE À VOUS CONFORMER AUX QUATRE CONTRÔLES QUI DEMEURENT EN VIGUEUR.

1—Les employeurs DOIVENT aviser le bureau local du Service national de Placement de tout besoin de travailleurs, dès que ce besoin est connu.

2—Si les employeurs embauchent des travailleurs sans avoir recours au Service national de Placement, ils DOIVENT aviser le plus proche bureau du SNP dans les trois jours qu'un travailleur a été embauché. (A cette fin, on fournit la formule NSS 312.)

3—Les chômeurs en quête de travail DOIVENT s'inscrire au bureau local du Service national de Placement s'ils chôment depuis sept jours consécutifs.

4—En général, tout employeur ou travailleur DOIT donner avis de sept jours à l'autre partie de toute intention de cessation d'emploi. (On exige encore la formule NSS 120.) On pourra se renseigner sur les exceptions au plus proche bureau du SNP.

Associés dans l'industrie, employeurs et travailleurs devraient aider le Service national de Placement à faciliter un niveau plus élevé du placement en se conformant à ces règles simples.

Un service de placement ne peut donner son entier concours à la Collectivité qu'avec l'appui du public.

Utilisez pleinement les facilités que vous offre le bureau local du Service national de Placement. Il est là pour satisfaire vos besoins et ceux de toute la Collectivité.

SNP 4

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
Ministère Fédéral du Travail
HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail — A. MACNAMARA, Sous-ministre

ETAT-CIVIL

CHRIST-ROI

Naissances:

17 mars. — Joseph, René, Serge, Patrice, fils de Fernand Bilodeau et de Yvonne Cabana. Parr. et marr.: Philippe Plante et Yvonne Beaudoin.

17 mars. — Marie, Régine, Lise, Francine, fille de Ferrier Richard et de Rollande Bergeron. Parr. et marr.: François Bergeron et Régina St-Amand.

CATHEDRALE

Naissances:

17 mars. — Marie, Patrice, Louise, Eva, fille de Gilbert Chagnon et de Laurette Bernier.

17 mars. — Joseph, Fernand, Jean, Guy, fils de Jean-Paul Desmarais et de Fernande Touchette. Parr. et marr.: Armand Maisonneuve et Estelle Desmarais.

18 mars. — Marie, Micheline, Hélène, Denise fille de Antonio Fiset et de Blandine Robillard. Parr. et marr.: Jacques Fiset et Jeannine Fiset.

17 mars. — Joseph, Yves, Marcel, fils de Louis Véronneau et de Marie-Ange Bertrand. Parr. et marr.: Jos. Véronneau et Ona Casavant.

Mariage:

19 mars. — Entre Albert Richard Archambault et Alice McClish.

Décès:

16 mars. — Antonio Godbout époux de Louise Larivière 62 ans.

21 mars. — Florence Bolduc, 49 ans, veuve de Louis Granger.

ST-SACREMENT

Naissances:

17 mars: Marie, Audiana, Gisèle fille de Chrysostôme Bibeau et de Aurore Legendre. Parr. et marr.: Roméo Legendre et Audianna Bergeron.

18 mars. — Marie, Huguette, fille de Bertrand Patenaude et de Georgette Belfleur. Parr. et marr.: Oridor Patenaude et Alice Beauchemin.

SACRE-COEUR

Naissance:

17 mars. — Joseph, Paul, Yves Christian, fils de Louis Gendron et de Aline Valcourt. Parr. et marr.: Origène Lapalme et Béatrice Valcourt.

NOTRE-DAME

Naissances:

17 mars. — Joseph, Louis, Jacques fils de Paul-André St-Pierre et de Irène Tétreault. Parr. et marr.: Nazaire St-Pierre et Jeanne Gagnon.

18 mars. — Joseph, Reynald, Claude, fils de Albert Caron et de Cécile Turgeon. Parr. et marr.: Joseph Turgeon et Rachelle Mongeon.

19 mars. — Joseph, Albert fils de Georges Vincent et de Antoinette St-Onge. Parr. et marr.: Arthur St-Onge et Denise Collard.

Décès:

18 mars. — Adélard Duplin, 81 ans époux de feu Régina Lepitre.

21 mars. — Malvina Flibotte épouse de Joseph Fontaine, 81 ans.

Automobilistes

Nous vous invitons à venir voir le

nouveau modèle FORD 1946

actuellement en montre chez

Yamaska Automobile Enrg.

135, RUE CONCORDE TELEPHONE: 136

Si vous êtes un ancien combattant, vous avez intérêt, au moment de réintégrer la vie civile, à consulter un gérant de banque.

Il est au courant de la situation économique locale et des occasions favorables, et il lui fait toujours plaisir de donner des renseignements utiles à l'ancien combattant qui va le voir.

Il connait les espoirs et les craintes, les joies et les soucis du chef d'une petite entreprise, de l'ouvrier et de l'employé, parce qu'il a, depuis longtemps, l'habitude de causer avec un grand nombre d'entre eux, d'étudier leurs problèmes, de leur prêter de l'argent et de leur rendre service de diverses autres manières. Il serait heureux de vous être utile, à vous aussi.

Allez donc le voir à la prochaine occasion. Il y a, dans toutes les parties du pays, d'anciens combattants qui se disent: "Moi, je suis content d'avoir vu mon gérant de banque!"

Cette annonce est commanditée par votre banque

L'AFFAIRE DE L'UNGAVA A DONNE LIEU A UN VIF DEBAT A QUEBEC, MARDI,

(Suite de la page 1)

Louis, je les maintiens car ce que j'avance est exact, comme en fait foi un article du "Canadian Mines Hand-Book" que j'ai en mains. M. Hanna a acheté en 1943 la moitié des intérêts de la Hollinger North-Shore Exploration. Croyant duper M. Hartt, M. Robinson répliqua que M. Hanna est plutôt intéressé dans la Hollinger Mining Consolidated, qui détient 100 pour cent des actions de la Hollinger Exploration. — "Alors, combien d'actions de la Hollinger Exploration M. Hanna détient-il?" demanda M. Hartt. Confondu, M. Robinson a abandonné la partie.

M. Hartt a repris son vigoureux réquisitoire, soutenant que l'Union nationale continue la série des grands scandales des régimes tories. C'est un gouvernement tory qui a été responsable du scandale du Pacifique, a dit M. Hartt, et c'est un nouveau régime tory qui nous offre le scandale de l'Ungava. Le député de Montréal-Saint-Louis demanda ensuite qui va être assez naïf pour croire que M. Robinson a pu rouler M. Hanna, un vieux routier qui ne craint même pas les Rockfeller ou les Morgan. Allons donc! Cette transaction est le plus grand scandale de l'histoire du Canada, ajouta M. Hartt.

L'empressement que le gouvernement Duplessis démontre à vouloir faire adopter cette loi ne manque pas d'étonner plusieurs observateurs. C'est sans doute ce qui a incité M. Guy Roberge à présenter une motion priant le gouvernement de faire évaluer par les ingénieurs du département des Mines ces gisements ferrugineux avant de les céder pour une chanson à la Hollinger. Comme on se l'imagine bien, l'amendement a été déclaré irrégulier à la demande du premier ministre; l'hon. Adélard Godbout en a appelé de la "décision" du président qui a été maintenue par 46 contre 36.

Il est toutefois inconcevable que le gouvernement de cette province veuille ainsi abandonner à une entreprise étrangère une vaste portion de nos richesses naturelles sans que le peuple soit mis au courant de la valeur réelle de ce qu'il donne. On sait que la Hollinger North Shore ne paiera que $6,000 par année durant la période d'exploration et $100,000 par année durant la période d'exploitation.

L'économie de M. Duplessis

Au cours du même débat, M. Duplessis a appris à l'Assemblée législative que, par mesure d'économie, (!) il désirait laisser à la Hollinger le droit de déterminer elle-même les frontières de Terreneuve et de Québec au Labrador. Devant cette naïveté d'hommes qui se prétendent des gens d'affaires capables de tenir le coup devant M. Hanna de Cleveland, M. Henri Drouin, député d'Abitibi-Est, n'a pu se retenir d'exprimer son indignation. De cette façon, a dit M. Drouin, si la compagnie décrète elle-même que des gisements sont sis dans Terre-Neuve et non dans la province de Québec, les renseignements "précieux et complimentaires" dont parle le premier ministre pourraient coûter bien cher à la province. Je crois à l'honnêteté des promoteurs, a ajouté M. Drouin, mais il n'est pas juste que le gouvernement se fie à une compagnie pour fixer les bornes d'un territoire qui est une des grandes richesses de la province.

Une motion de M. Laurendeau concernant le même bill a connu un sort identique à toutes celles présentées jusqu'ici par l'opposition: elle a été déclarée hors d'ordre par M. Duplessis, ensuite par le Président de la Chambre, pour enfin subir le vote. En passant, rappelons que M. Laurendeau, qu'on ne peut certes pas classer parmi les sympathisants du parti libéral, déclarait lui-même, récemment, à propos de cette affaire, que "nous sommes en face d'un scandale d'envergure, le scandale d'un gouvernement qui livre nos ressources naturelles à un trust dans des conditions abominables, dans une transaction qui a une odeur de caisse électorale."

On a même fait allusion à cet aspect de la situation en Chambre, mardi; M. Duplessis s'est alors drapé dans sa dignité et a déclaré qu'il se retirerait de la politique si l'on prouvait que la Hollinger a versé des fonds à la caisse de l'Union nationale. De telles accusations sont toujours impossibles à prouver a alors déclaré, non sans raison, M. Chalout. A moins, ajouterons-nous, qu'on ne commette la même imprudence que ces messieurs qui achetaient du scotch à Glasgow, chez White & Mackay...

Mais comme l'a si bien dit M. Guy Roberge la semaine dernière, l'opposition libérale veille sur les intérêts de la province et elle restera au Parlement "jusqu'au premier juillet s'il le faut pour empêcher l'Union nationale de céder à des gens de pays étrangers un deux-centième du territoire de la province de Québec".

—:o:—

GRANDE SOIREE A ST-THOMAS D'AQUIN

Samedi soir, le 13 avril, à 8.30 heures précises, aura lieu à la salle paroissiale de Saint-Thomas d'Aquin, une grande soirée organisée par le Comité des Chemins d'Hiver. Au programme: musique, chant, chanson mimée par un groupe de jeunes gens et de jeunes filles, attractions spéciales, 3 parties de bingo avec magnifiques prix. Saynète comique interprétée par un groupe de jeunes filles de la paroisse. Tirage d'un bicycle et d'un prix surprise, etc.

Bienvenue à tous. Entrée: Adultes 35 cts, Enfants 20cts.

CORONA

ST-HYACINTHE, QUE. - TEL. 332

Samedi, Dimanche, Lundi, Mardi, 23 - 24 - 25 - 26 MARS

Ann Sheridan - Robert Cummings

DANS

"CRIME SANS CHATIMENT"

aussi SUJETS COURTS et SERIE "Jungle Queen"

(2 JOURS SEULEMENT) Mer., Jeu., MAR. 27 - 28 MARS, Wed., Thur., (2 DAYS ONLY)

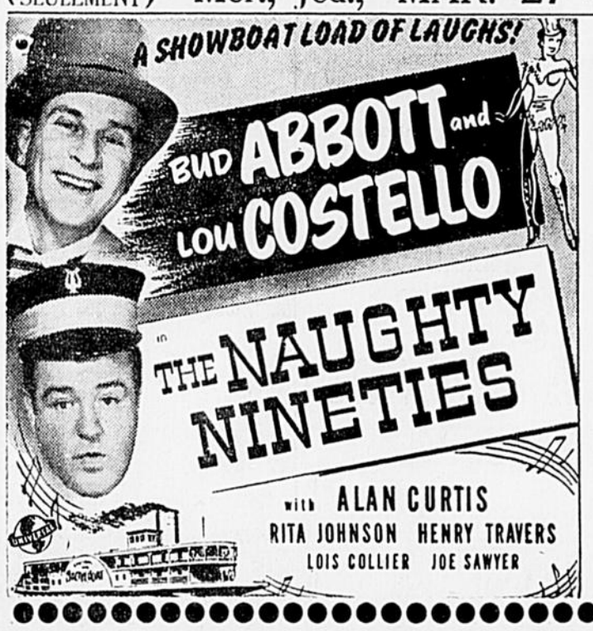

Sur la Scène ! Vendredi Soir, 29 MARS, à 8.30 hres

Léo Asselin et ses "As" du Folklore Canadien présentent

NARCISSE (Oscar Morin)

et

BOUBOULE

UN SPECTACLE DE 3.30 HRES

CHANT - DANSE - MUSIQUE - COMEDIE

ADMISSION : 75¢, GÉNÉRALE : 50¢, TAXES COMPRISES

Billets maintenant en vente à la Pharmacie Lanctôt

Sur la Scène ! Samedi, 13 AVRIL, en Matinée et Soirée

"La Passion"

avec JEAN-PAUL KINGSLEY

dans le rôle de Jésus

AUBUCHON ET GLADU AVEC LES SAINTS DIMANCHE

Contre les Rapides de Lachine, à 3.30 heures. — Les locaux aligneront également les Gravel, Lauzon, Bastien et autres. — Les Rapides au grand complet.

Un autre intéressant duel de hockey sera offert à nos amateurs locaux dimanche prochain, le 24 mars, alors que les Saints du président Ubald Lalime prendront la glace contre les Rapides de Lachine qui ont actuellement une avance d'une partie sur les locaux dans leur série spéciale de 4 de 7 pour un enjeu de $500. La partie débutera à **3 heures et demie.**

Les locaux compteront sur leur alignement deux joueurs qui ont brillamment représenté notre ville dans les rangs professionnels depuis quelques années: Jean-Paul Gladu et Oscar Aubuchon. Nul doute que nos amateurs ne voudront pas manquer cette occasion de voir évoluer ces deux vedettes tout comme celle de revoir leurs favoris, Gravel, Bastien, B. et F. Lauzon, Leclerc, etc. Les Rapides de leur côté seront au grand complet et ils sont confiants de l'emporter de nouveau sur les locaux qui, toutefois, ne l'entendent pas de la même oreille.

———:o:———

HOCKEY A L'ARENA DEMAIN APRES-MIDI

Les anciens du club de hockey "La Victoire" joueront contre le "Bourg-Joli Juvénile" demain après-midi, samedi le 23 mars, à une heure et demie, à l'aréna local. La Victoire alignera les Brodeur, R. Leduc, H. Beauregard et Girouard tandis que le Bourg-Joli compte sur les Guertin, Robineau, Delisle et Bernier pour l'emporter.

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:

"Un paquet d'Sweet, s'il vous plait"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

LES RAPIDES ONT DE NOUVEAU GAGNE MERCREDI SOIR, 10-8

Savary, Gravel et Florent Lauzon comptent deux buts chacun pour les Saints. — Bob Morin brille pour Lachine.

Bob Morin a compté trois buts et mérité quatre assistances, mercredi soir dernier, à Lachine, pour permettre aux Rapides de l'emporter sur les Saints de St-Hyacinthe par 10-8, dans la troisième rencontre de leur série de 4 de 7. Claude Savary, "Sinatra" Gravel et Florent Lauzon ont compté deux buts chacun pour le club du président Lalime.

Les Saints et les Rapides ont terminé le premier engagement au score de 1-1; à la seconde période, les locaux eurent l'avantage, 4-2, mais les hommes de MM. Lamarche et Tessier renversèrent les rôles en opérant un ralliement décisif à la troisième période.

———:o:———

OSCAR AUBUCHON ARRIVE A SON TOUR

Nous annonçons, dans une autre colonne, le retour de Jean-Paul Gladu à Saint-Hyacinthe; un autre hockeyiste professionnel de notre ville, Oscar Aubuchon, est également arrivé ici hier. Oscar a passé la dernière saison avec les Flyers de Saint-Louis et les Bears de Hershey. Oscar nous a déclaré qu'il avait l'intention de quitter le hockey professionnel; il s'est également dit très heureux de jouer au baseball pour le St-Hyacinthe de la ligue Provinciale. On sait que l'an dernier, faisant office de premier-but et de receveur, Aubuchon a terminé la saison en tête des frappeurs de la ligue Yamaska pour décrocher le trophée Durivage. Nul doute que cette année encore Aubuchon sera une vedette des Saints et un de leurs "gros canons".

———:o:———

GAGNANTES

Mlle Lucille Vigneau, rue Girouard, et les Dames Tertiaires de la Cathédrale ont été les heureuses gagnantes de deux prix de $50 chacun tirés au sort lors du dernier bazar de l'Hôtel-Dieu.

G. FRECHETTE SE SIGNALE DANS LA LIGUE CLASSE "A"

Il réussit un simple de 216 et un triple de 521. — Le J.-A. Théberge défait le Restaurant Idéal. — Les rencontres de la semaine.

Le J.-A. Théberge s'est rapproché à cinq points de la tête de la ligue de quilles Classe "A" en triomphant du Restaurant Idéal, leader du circuit, par 3-1. Le Théâtre Maska, suivant la tradition, s'est fait blanchir, 4-0, par le Raoul Gaudet. Dans la troisième rencontre, le Woodhouse a triomphé du Perreault par 3-1 pour continuer de talonner le Théberge.

G. Fréchette a monopolisé les honneurs de la semaine avec un simple de 216 et un triple de 521.

Voici la position des équipes de ce circuit et un rapport des rencontres de la semaine.

Position des équipes

	Points
Restaurant Idéal	56
J.-A. Théberge	51
Woodhouse Limited	50
Raoul Gaudet	43
A. Perreault	41
Théâtre Maska	35

★ ★ ★

RESTAURANT IDEAL

G. St-Amand	126	159	147	432
S. Desmarais	121	113	148	382
B. Caouette	130	147	125	402
A. Théroux	194	128	133	455
P. Gazaille	134	107	148	389
Totaux	705	654	701	2060

J.-A. THEBERGE

A. St-Amand	144	139	135	418
N. Nault	131	131	129	391
R. Théberge	125	101	128	354
G. Fréchette	153	152	216	521
A. Morin	112	169	96	377
Totaux	665	692	704	2061

★ ★ ★

THEATRE MASKA

L. Aubry	139	117	161	417
A. Soly	116	101	116	333
P. Bergeron	101	136	135	372
M. Beauchemin	130	102	144	426
O. Rousseau	150	115	133	398
Totaux	686	571	689	1946

R. GAUDET

G. Larivière	156	131	122	409
R. Ledoux	143	127	130	400
J.-P. Héroux	196	138	147	481
K. Perry	147	166	179	492
R. Dubuc	112	105	145	362
Totaux	754	667	723	2144

★ ★ ★

WOODHOUSE

E. Riendeau	139	140	169	498
R. Frappier	112	103	99	324
G. Bérard	126	136	140	402
O. Houle	187	174	144	505
Y. Rho	146	150	153	449
Totaux	760	703	705	2168

A. PERREAULT

F. Gladu	140	126	135	401
F. Larochelle	118	178	144	440
R. Turcotte	152	158	137	447
H. Barré	116	164	115	395
J. McCaffrey	136	150	137	423
Totaux	662	776	663	2036

———:o:———

LA SANTE DES DENTS

Réponses à de fréquentes questions.

Q. — Est-il vrai que des dents infectées ou souffrant d'abcès peuvent provoquer des troubles organiques très graves affectant la santé générale ?

R. — Mais oui, ce n'est que trop vrai. Des dents infectées ou abcédées sont très souvent la cause réelle des affections organiques les plus sérieuses. Malheureusement, la plupart des gens ne conçoivent vraiment qu'ils ont une dent infectée ou abcédée qu'alors que cela leur fait grand mal ou s'accompagne d'une fluxion, — entraînant ou non de la fièvre. Telle n'est cependant pas l'exacte vérité. Il y a deux types de dents infectées ou abcédées, — qui sont l'abcès aigu et l'abcès chronique. L'abcès aigu est généralement caractérisé par cinq symptômes d'inflammation bien définis: une vive rougeur; de l'enflure; de la fièvre; de la douleur et l'impossibilité absolue de se servir de la ou des dents concernées. Ces indications précises préviennent formellement le patient de son mal dans lequel il reconnai un abcès, — et l'obligent à faire immédiatement quelque chose pour y remédier. Mais il arrive aussi que ces symptômes n'existent pas ou qu'ils soient si légers qu'on ne puisse que très difficilement les reconnaitre, comme tels. Cela se produit dans le cas de l'abcès dentaire chronique, qui représente très certainement la plus dangereuse menace pour la santé générale. Le grand danger inhérent à cette source d'infection, — plus périlleuse encore d'être dissimulée, — ne sera cependant éliminé que par un traitement immédiat et réussi de la dent malade, si la chose est encore possible, — ou, si le mal est malheureusement trop grave et trop ancien, par l'extraction, si regrettable mais alors indispensable, de la dent abcédée.

La ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, Inc.— 1426, rue Amherst, Montréal 24, sera heureuse de répondre, sans frais, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article et généralement dentaires.

———:o:———

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Un immeuble appartenant à Louis Brouillette, situé sur la rue Désaulniers, vendu à Clément Riendeau pour la somme de $5,650.00.

Un immeuble appartenant à Denis Hérard, situé sur la rue Saint-Simon, vendu à Henri Malo pour la somme de $13,000.

Un emplacement appartenant à Wilfrid Massé, situé sur la rue Bourdages, vendu à Edouard Gadbois pour la somme de $6,450.00.

Un emplacement appartenant à Louis-Paul Girard, situé en la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, vendu à Wilfrid Bienvenue pour la somme de $2,500.

Un lot vacant appartenant à Joseph Fontaine, situé sur la rue Bernier, vendu à l'hon. T.-D. Bouchard pour la somme de $530.34.

La Canadienne Mercantile

Les chiffres ci-dessous pour l'année 1945, démontrent une fois de plus le progrès toujours grandissant de cette INSTITUTION ESSENTIELLEMENT CANADIENNE.

Total de l'actif admis au 31 décembre 1945	**$ 2,512,067.52**
(Non compris les billets de dépôt non cotisés — $1,168,338.97)	
Surplus aux détenteurs de polices	**$ 1,673,331.48**
Recettes de toutes sources	**$ 2,002,071.00**
Placements sur obligations	**$ 1,696,635.87**
Dépôt au gouvernement fédéral	**$ 1,236,010.00**
Assurances en vigueur	**$129,638,209.00**

RESPONSABILITE CIVILE — RESPONSABILITE PATRONALE — TRANSPORT INTERIEUR
INCENDIE — AUTOMOBILE — ACCIDENTS — VOL — GARANTIE — CAUTIONNEMENTS

La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile

Siège social: SAINT-HYACINTHE, P.Q.

SUCCURSALES: Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Halifax.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-E. PHANEUF, C.R., Irénée AUCLAIRE, René Morin, N.P., Hon. sén. Jacob NICOL, Rosario MESSIER, Lucien ST-GERMAIN, Narcisse DUCHARME, Léon GAUTHIER, M. D., C.-H. McFAYDEN, Hon. Es.-L. PATENAUDE, C.P., C.R., LL.D., T.-A. SAINT-GERMAIN, président et gérant-général, E. DESGROSEILLIERS, secrétaire, Lucien-C. VALLEE, assistant-gérant.

NETTOYAGE A SEC

Vos vêtements sont frais et comme neufs, s'ils nous sont confiés pour nettoyage. Cela tient à notre procédé moderne de nettoyage SANITONE, le dernier cri dans le genre, qui l'emporte de beaucoup sur tous les procédés auparavant connus.

La méthode SANITONE rajeunit vraiment vos vêtements. Vous vous rendez compte de la différence rien qu'au toucher.

Les couleurs brillent d'un nouvel éclat. Les tissus sont plus moëlleux et plus souples. Les vêtements s'adaptent parfaitement au corps. SANITONE enlève toutes taches, même celles dues à la transpiration. Et il ne reste absolument aucune odeur de nettoyage à sec.

La prochaine fois que vous aurez des vêtements à faire nettoyer, insistez pour obtenir le traitement SANITONE.

NATIONALLY ADVERTISED IN THE Saturday Evening Post AND Good Housekeeping — LICENSED SANITONE CLEANERS

TEINTURIER *L. Bélanger* NETTOYEUR

TEL. 30

1165, rue Lafranmboise Saint-Hyacinthe

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...

Le sirop d'érable du Québec est renommé dans le monde entier *Photo par courtoisie du Service de Ciné-Photographie, Province de Québec*

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que plus de 60% de la production canadienne de sirop d'érable vient de notre province? La valeur de cette récolte, en 1944, s'est chiffrée à $7,335,000. Les produits de l'érable sont très recherchés pour la table, mais ils ont aussi une application très précieuse dans l'industrie du tabac où on les utilise pour conserver l'humidité et la fraicheur des tabacs. Étant donné que 87% de tous les tabacs transformés et vendus au Canada proviennent de la province de Québec, on comprend facilement le rapport économique qui existe entre ces deux produits de chez nous.

Si importante que soit l'industrie de l'érable, elle ne représente qu'une faible partie du revenu du Québec rural. L'exploitation agricole en général, encouragée par le gouvernement, s'est placée au rang des grandes entreprises du Québec, avec les industries minière, hydroélectrique, du bois de construction et autres, pour compléter un programme équilibré de progrès qui se fait également sentir dans le domaine économique et de l'éducation de la province. Ce progrès intéresse les Canadiens en général, étant donné ses importantes contributions à l'accroissement, à la prospérité et à l'unité de notre nation.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail à $800,000,000 par année. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie Hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

• • • • •

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

Pop Paul E. Poirier — ETABLI LE 9 MARS 1932 — St-Hyacinthe Que.

LE PLUS CHIC SALON DE FOURRURES ET D'EXCLUSIVITES FEMININES DE LA REGION.

Nos Styles sont Exclusifs et nos Marchandises garanties

ATTENTION

Protégez vos Fourrures

CONTRE **FEU - VOL - MITES**

Protection 12 mois durant et n'importe où en Amérique.

TAUX : 2½% de votre propre évaluation.
" 2% pour entreposage seulement.
"PLAN AMÉRICAIN"

Pour tous renseignements, appelez : 634 — Département de la Fourrure (2ième plancher)

"Poirier" est synonyme de ... Qualité, Service, Economie ...

Edifice Poirier

1795, 5ième rue Des Cascades,
Tél. 634 ou 676,
St-Hyacinthe.

Une autre semaine de programmes de choix au Cinéma MASKA

A l'affiche VENDREDI et SAMEDI -- CONTINUEL SAMEDI DE 1.00 HRE A LA FERMETURE

PLUS COMBATTIFS ET PLUS AMUSANTS QUE JAMAIS !

SPÉCIAL AU PROGRAMME

Frank SINATRA

dans

"THE HOUSE I LIVE IN"

Le "Petit Castor" et le "Cavalier Rouge" dans une nouvelle aventure des plus mouvementées!

— AUSSI —

Aussi— LES 3 STOOGES *dans*

"BEER BARREL POLECATS"

EN SPÉCIAL DIMANCHE et LUNDI -- 4 REPRESENTATIONS DIMANCHE MATINEE LUNDI A 2.00 HRES P.M.

GRAND FILM EN COULEURS QUI A POUR DECOR L'OUEST AMERICAIN !

L'inoubliable vedette de "Salome" !
Plus captivante ! Plus aguichante !
Plus irrésistible !
Et romanesque à souhait !
C'EST UN BEAU FILM A VOIR !

ENTREZ A BONNE HEURE POUR NE PAS ETRE DECUS !

— 2ième ATTRACTION —

"PENTHOUSE RHYTHM"

avec

Kirby Grant - Lois Collier

EN PLUS

"HOCKEY HOMICIDE"

(Caricature)

Pour MARDI - MERCREDI - JEUDI -- MATINEE MERCREDI A 2.00 HRES P.M.

Un récit fortement dosé de **ROMANESQUE !** de **DRAME !** d' **INTRIGUE !**

EN PLUS

"BUS PESTS" Spécial de PETE SMITH

Une aventure qui aurait pu arriver à n'importe qui, et qui pourrait avoir comme titre... Qui suis-je ?

C'est celle d'un soldat, mais ce n'est pas un film de guerre.

Elle est intituléе...

"Identity Unknown"

AVEC

Richard ARLEN
Cheryl WALKER
Roger PRYOR
Lola LANE
Ian KEITH
Bobby DRISCOLL

LA TALENTUEUSE YVONNE DE CARLO VEDETTE D'UN AUTRE FILM EN COULEURS NATURELLES

"Frontier Gal", une production de tout premier plan, sera à l'affiche du Maska dimanche et lundi. — En programme double avec "Penthouse Rythm".

Yvonne de Carlo, cette Canadienne qui a conquis la renommée dans le film "Salome Where She Danced", nous revient cette semaine dans "Frontier Gal", une autre pellicule en couleurs naturelles qui sera à l'affiche du théâtre Maska dimanche et lundi, les 24 et 25 mars. La délicieuse vedette est entourée d'une forte distribution ayant à sa tête Rod Cameron, Andy Devine, Fussy Knight et Sheldon Leonard.

"Frontier Gal" nous raconte l'histoire d'un "cowboy" (Rod Cameron) qui a vu sa tête mise à prix à la suite d'un meurtre qu'il n'a toutefois pas commis; toutes les preuves sont contre lui, cependant, et son existence est sans cesse menacée. Rod a toutefois juré de rejoindre le vrai coupable. Un jour, il fait la rencontre de la propriétaire d'un cabaret. Celle-ci (Yvonne de Carlo) a cependant beaucoup d'admirateurs parmi lesquels se trouve l'énigmatique "Shoulders" (Leonard), un type que Rod a déjà vu "quelque part" et qui lui déplait souverainement. L'inévitable querelle survient avec toute l'action que les amateurs de scènes du genre peuvent souhaiter: Chaises, tables, tout y passe!

Mais notre homme n'est pas au bout de ses tribulations. Croyant que Cameron est sincèrement épris d'elle, elle lui demande de fixer la date de leur marige; comme celui-ci déclare qu'il n'a pas encore considéré une telle éventualité, la belle Yvonne de Carlo lui place tout simplement un revolver dans le dos et.., Cameron doit convoler. Cependant, Leonard a eu vent de l'affaire, tout comme il a reconnu Cameron qu'il s'empresse de dénoncer à la police. C'est alors une lutte à finir qui s'engage entre les deux rivaux, lutte qui ne se terminera que par la mort de l'un ou l'autre des adversaires.

"Penthouse Rhythm", comme son titre l'indique bien, est une comédie musicale dont les rôles principaux ont été confiés à Kirby Grant, Lois Collier et Edward Norris. Au nombre des succès entendus signalons: "Society Numbers", "Let's Go! Americana!", "When I Think of Heaven" et "Up Comes Loves'.

W. PIDGEON, G. ROGERS, L. TURNER ET VAN JOHNSON DANS "WEEK-END AT THE WALDORF"

A l'affiche du Maska mardi, mercredi et jeudi. — Un tourbillon de vie et de gaieté. — "En programme double avec "Identity Unknown".

Ce qu'il peut se produire d'événements en 48 heures! Et surtout dans le fameux hôtel new-yorkais "The Waldorf". C'est ce que le film "Week-End at the Waldorf" se charge de nous prouver et vous pouvez être sûr qu'il y réussit de convaincante façon. Cette pellicule, qui sera à l'affiche du théâtre Maska mardi, mercredi et jeudi prochains, les 26, 27 et 28 mars, offre d'abord une distribution de grande classe avec des vedettes telles que Ginger Rogers, Van Johnson, Lana Trner, Walter Pidgeon, Edward Arnold, Robert Benchley, Leon Ames et Phyllis Thaxter.

"Week-End at the Waldorf" est un film très agréable dans lequel le metteur en scène, avec l'habileté d'un maître de ballet, a su conserver une belle continuité à une pellicule dans laquelle se jouent au moins quatre intrigues qui nous amènent et nous retirent les personnages sans qu'en aucun moment il y ait sensation de décousu ou de juxtaposé.

Le Waldorf accueille de bien charmants personnages, lesquels dans l'occurrence sont Ginger Rogers, dans l'un des rôles les plus séduisantes de sa carrière; Walter Pidgeon, toujours aussi romanesque et intéressant dans le rôle d'un correspondant étranger; Van Johnson, en officier américain venu à New-York pour y subir une intervention chirurgicale; Lana Turner, en sténographe de l'hôtel; Robert Benchley, en chroniqueur à la mode; Edward Arnold, en financier véreux; Phyllis Thaxter, en nouvelle mariée, etc.

La partie musicale emportée par le célèbre X. Cugat et son orchestre est riche et nous permet d'admirer la beauté de la chanteuse de Cugat, la superbe Lina Romay.

Gravement blessé lors d'un bombardement, le soldat Johnny March (Johnny Allen) est victime d'amnésie. Il ne possède que quatre adresses, probablement celles d'anciens amis, qu'il tente de retracer pour découvrir sa réelle identité. Réussira-t-il à pénétrer le mystère qui l'entoure? Tel est le thème du second film de ce programme, "Identity Unknown", un drame de première force.

Sur notre écran LA SEMAINE PROCHAINE **"DOLL FACE"** Vivian Blaine - Carmen Miranda Perry Como - Dennis O'Keefe

(Voyez ce journal pour plus de détails)

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: l'abbé Frs-X. Côté

Température du 14 mars au 20 mars 1944

Date	Baromètre à 8 h. a. m.	Température à 8 h. a. m.	Max.	Min.	Pluie	Neige
14	30.14	39	55	36		
15	30.20	39	45	34		
16	30.40	31	47	24		
17	30.39	34	51	27		
18	30.39	33	49	28		
19	30.40	30	48	24		
20	30.40	37	56	28		

Précipitation: Neige: 0.0; Pluie: 0.0; Totale: 0.0.

63 heures de soleil — Nébulosité moyenne: 2.2/10.

REMARQUES:

Moyenne maxima: 50.

Moyenne minima: 28.7.

Téléphone: 476

ADELSTAN BOUCHARD

AVOCAT et PROCUREUR

Entrée: 490, Ave. Ste-Anne
Edifice Banque de Montréal
SAINT-HYACINTHE

Exigez toujours le matelas à ressorts "Le Maskoutain" fabriqué par

A. ROBERT

515-555, 10e Ave., St-Michel
Tél. 523 St-Hyacinthe

ATTENTION: GARANTIE, 5 ANS

L'achat de ce matelas vous procurera toujours le confort désiré.

Les Seuls Distributeurs à Saint-Hyacinthe:
A. Robert, Manufacturier

Téléphone: 918

J.-E. ST-ONGE

Entrepreneur-Electricien

2480, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe, P.Q.

RADIO CLINIQUE Enrg.

J.-Guy Leclerc, prop.
Radiotricien et Télectricien autorisé
Spécialité:
Réparations de radios en général
Installation de haut-parleur et système d'intercommunication.
Tél. 1006w Casier 127
Girouard, Ouest
Saint-Hyacinthe

REPARATION
DE RADIOS
de toutes Marques

A. LETOURNEAU

Technicien diplômé du C. S. C. E.
Aussi clavigraphes loués, vendus et réparés
1345 DES CASCADES
TEL. 1070
ST-HYACINTHE

DR G. HEVEY
MEDECIN

735, Ave. Sainte-Anne
Tél. jour: 1502
Tél. nuit: 1103-W
Saint-Hyacinthe

Service Complet d'Assurance

★ Assurance-Vie
★ Contrats de Rentes
★ Assurance - Accidents et Maladie

Gabriel Lafontaine
1677 Girouard Tél. 1555
Saint-Hyacinthe
Représentant
THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL WINNIPEG

BRULEURS A L'HUILE

AVANT D'ACHETER SOYEZ PRUDENT

considérez que vous avez une garantie de 5 ans sur les brûleurs

SILENT GLOW

la seule Compagnie qui vous offre une telle garantie par écrit.

Nous avons toujours en Magasin tous les accessoires de brûleurs tels que Bouteilles de 2 et 3 gallons, mèches, bouchons, poignées, valves doubles et simples, carburateurs, tuyau de cuivre, "nuts", bagues, joints, etc. Installation et réparation par des experts.

Adressez-vous au

MAGASIN BELANGER
W. Landry, rep.
(En face de la Station de Police)
1220 rue des Cascades
Tél. 21 St-Hyacinthe.

Terres Demandées

25 terres bâties, sans roulant, à des prix variant de $800. à $1,500.

25 terres bâties avec roulant, à des prix variant de $1,000. à $3,000.

25 emplacements bâtis, d'une dizaine d'arpents avec électricité, près village.

Ecrivez-nous aussitôt le prix en mentionnant aussi les détails complets de votre terre à vendre.

Comptoir Bellerose
Chambre 95,
354 Est Ste-Catherine,
MONTREAL

MAGASIN DE COUPONS

Marchandises à la verge
Nouveautés - Merceries
Bas - Sous-vêtements
Chemises - Salopettes, etc...

ALBANY LAPOINTE
Tél. 1548-W.
826 rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe

J.-A. MARTINEAU
Entrepreneur en construction

sollicite vos travaux de réparations et constructions nouvelles
Spécialité: Papier-brique
2757 St-Pierre Tél. 1434J
Saint-Hyacinthe

BRAY? O.K!

BRAY HATCHERY
(Poulets exposés)
51 Depot, en face de la gare C.N.
Sherbrooke

J.-Ed. Morin, St-Liboire
Oscar Joyal, St-Barnabé-Sud

A VENDRE

A VENDRE. — Terrains, maisons, propriétés, à La Providence en face de l'église du Précieux-Sang, à deux pas du centre de la ville. Devenez propriétaire de votre foyer en payant un minime loyer mensuel approuvé par la Loi Nationale des Habitations. Dr R. Rajotte, 233 rue St-Pierre, La Providence, Tél. 39W. jno--8fv.

A VENDRE. — Terrain de 100 x 100, situé rue Després près Girouard. S'adresser à 1100 rue Désaulniers. jno-1fv.

A VENDRE. — Manteau avec collet de fourrure. Robe en jersey, grandeur 12 ans. S'adresser à 1500 Papineau. G.-Jno.

A VENDRE. — "Ripe" à vendre. Pas de livraison. S'adresser à Joseph Borduas, rue Centrale, en face de la gare du C.P.R., Saint-Joseph d'Yamaska. 1-8-15-22ms

A VENDRE pour cause de santé. — Terre de 400 arpents, située au village Saint-Damase et longeant la rivière, bien bâtie; trois bonnes maisons, très bons bâtiments et une étable moderne contenant 50 vaches et 7 chevaux. A vendre avec tout le roulant et une très belle sucrerie. S'adresser à Joseph Beauregard, St-Damase, Co. St-Hyacinthe, Tél. 717 s 1-3. 8-15-22ms.

A VENDRE. — Ameublement de 5 appartements y compris set de salle à manger en chêne sculpté à la main, chesterfield Khroler, Frigidaire, laveuse électrique, etc. Le tout en parfait ordre. S'adresser à Mlle Marie-Rose Parent, R.R. No 2, Tél. 718-22. 8ms

A VENDRE. — Magasin général et restaurant. Très bon chiffre d'affaires. Bâtisse 35 pi. x 40 pi., en brique solide; 2 étages. Vente: Cause de santé. Service d'autobus été et hiver. S'adresser à J.-W. Guillemette, Yamaska, P.Q 15-22ms

A VENDRE ou à échanger. — Terre de 4 sur 30 apts située sur les bords du Richelieu, 1 mille du village St-Denis; eau courante et électricité dans toutes les bâtisses. Service d'autobus et camions tous les jours pour Montréal. Bois pour utilité de la terre. S'adresser à Elie Dauphinais, St-Denis sur Richelieu, par lettre ou téléphone. 15-22ms

A VENDRE. — Poêle émaillé, chauffage bois et charbon. Aussi ameublement de chambre, 5 morceaux. S'adresser à 1530 Papineau, Ville. 15ms

A VENDRE. — Bicycle pour homme. En très bon ordre et deux pneus de rechange. S'adresser au Clairon, 435, Mondor, Ville G.-15ms

ANTHIME et JULES DESMARAIS paieront bon prix comptant pour vos automobiles. S'adresser à 139 rue Centrale, village St-Joseph, Tél. 313-W jno-22ms

ON DEMANDE un logement de 4 ou 5 pièces, chauffé ou non, assez moderne, pour couple sans enfants. Récompense généreuse. S'adresser à 209 rue Mondor. 22ms

A VENDRE. — Ménage complet comprenant ameublement, vaisselle, lingerie, lampes, rug. S'adresser à 2655 Beauparlant. Aussi 1 set de chambre. S'adresser à 279 St-Pierre, La Providence. 22ms

A VENDRE. — Maison située rue Bourdages, trois logements dont deux seront libres le 1er mai, chambre de bain, réservoir à eau chaude, 2 garages. S'adresser à Casier postal 204, Ville. 22ms

A VENDRE. — Restaurant CHEZ QUINTAL. Site central, bonne clientèle, bons profits. S'adresser à 1325 rue Cascades, Ville. jno-22ms

A VENDRE. — Ménage complet de 2 appartements. Logement pouvant être libre lors de la vente. S'adresser à 536 Duclos, Ville. 22ms

A VENDRE. — Un manteau de renard argenté, robes et ensemble de printemps, grandeur 14-16 ans. S'adresser au No 3025 rue Girouard, Tél. 364. 22ms

A VENDRE. — Manteau de printemps bleu marine. Robes de crêpe et de laine. Taille 12-14 ans. S'adresser par téléphone au no 448, ou à 2748 Girouard, Saint-Hyacinthe. 22ms

A VENDRE. — "Pick-up" avec le choix de 20 disques neufs, le tout pour $25.00. Plusieurs radios neufs, modèle de table ou combiné pour $27.50 et plus. S'adresser à 1065 Bourdages, Ville. 22ms

A VENDRE. — Poêle de marque Bélanger. Pour cause de déménagement. S'adresser à 1035 Després, Ville. 22ms

A VENDRE ou à échanger. — Une maison de deux logements de 5 appartements, un libre le 1er avril, et autre dépendance ainsi que deux grands terrains sur coin de rue, le tout dans le Bourg-Joli. S'adresser à Adélard Beauregard, Grand-Rang, Saint-Thomas d'Aquin, Qué. 22ms

A VENDRE. — Propriété de six logements avec grand terrain, sur la rue Bourdages. S'adresser à Origène Morrissette, 705 Cascades. 22ms

A VENDRE. — Brûleur à l'huile A.B.C. double, $45.00. Glacières légèrement usagées, bon marché. S'adresser à 2061 Laframboise. 22ms

A VENDRE. — Bicycle C.C.M. pour homme. En bon ordre. Aussi habit bien propre, grandeur 38. S'adresser à 1450 rue Saint-Antoine, en bas, Ville. 22ms

A VENDRE. — Terrain de 50 par 135 pieds, situé sur la rue Lamothe. Aussi urne à café de 5 gallons. S'adresser à 1375 Cascades. 22ms

A VENDRE. — Quatre maisons situées coin des rues Bourdages et Duvernay seront vendues à l'enchères, samedi le 30 mars, à 2 heures de l'après-midi. Les acquéreurs auront l'autorisation de transporter ces maison. 22-29ms

A VENDRE. — Pour cause de santé et départ, maison à appartements à St-Hyacinthe; revenus mensuels $300; petit montant comptant et bonnes conditions de paiement, prix raisonnable. S'adresser à Fidélin Gélinas ou Arthur Dubé, 190 rue Saint-François, Tél. 1173W, ou au café Canadien, Tél. 813. 22-29m

A VENDRE. — Au 3ième rang St-Simon, Bagot, superbe terre franche, planche, sans roches, en parfaite ordre, 3 x 30 arpents en foin depuis 2 et 3 ans, bien bâtie de granges, bonne maison propre, eau courante et électricité, prête à habiter, proche école, gare, route nationale, 1½ mille du village, 8 milles St-Hyacinthe, 45 milles Montréal. $5,000.00 comptant, balance termes faciles. Echangerais pour bonne maison en ville. G. W. Tétreault, 450 Ave. Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe. jno-22ms

A VENDRE. — Radio à batteries 4 lampes "Philco" avec batteries neuves $35.00. Radio modèle de table $25.00. Radio cabinet "Sparton" $45.00. S'adresser à 2080 Morison. 22ms

A VENDRE. — Un poêle à bois et charbon. En parfait ordre. S'adresser à 3110 Girouard ou Tél. 320. 22ms

DESIRERAIS placer un petit garçon de 6 ans dans une bonne famille, payerais une bonne pension. S'adresser par téléphone à 624W. 22ms

A VENDRE. — Dodge 1931, sedan bien propre, chaussé en neuf. S'adresser à 1950 Nelson. 22ms

A VENDRE. — Terrain de 60 x 80 pieds situé à Saint-Joseph. Conditions faciles. S'adresser à l'el. 1016J. 22ms

A VENDRE. — Poêle à l'huile, quatre brûleurs. Bon marché. S'adresser à 21 rue St-Michel, La Providence. 22ms

A VENDRE. — Un cheval, voitures été et hiver, poêle Bélanger, propriété de 2 logements et terrain de 75 x 61 pieds. Je continue le métier de panier et empaillage de faire des paniers et de rempailler des chaises. S'adresser à Bruno Côté, St-Hyacinthe-le-Confesseur, R.R. No 1. 22-29ms

A VENDRE. — 2 beaux bureaux finis en chêne doré, avec dessus qui ferme (roll top). Adressez-vous au Magasin Bélanger en face du Poste de Police, 1220 rue des Cascades, Tél. 21, St-Hyacinthe. jno-22ms

A VENDRE. — Maison d'été située à 3 milles de la ville, sur la route de Saint-Damase, entièrement meublée. S'adresser à Rodolphe Champagne, 200 Concorde, ou par Tél. 1160. 22-29ms

A VENDRE pour cause de maladie. Manufacture de portes et chassis, nouvellement construite, entièrement équipée. S'adresser à F. C., Casier Postal 59, St-Hilaire Village. 22ms

A VENDRE. — Terre à bois d'un arpent de large par 18 de long. S'adresser à Georges Messier, St-Hyacinthe le Confesseur. 22ms

A VENDRE. — Auto Plymouth 1930. En bonne condition. S'adresser à 418 rue St-Louis, Village St-Joseph. 22ms

A VENDRE. — Costume tailleur, en gabardine, pour dame. Couleur sable, grandeur 14 ans. Presque pas porté. S'adresser à 2442 rue Bachand, Ville. 22ms

A VENDRE. — Terre de 120 arpents avec ou sans roulant, bien bâtie, dans le Petit Rang de St-Thomas d'Aquin, à 3 milles de St-Hyacinthe, 20 arpents de l'église, 10 arpents de l'école. Electricité à la maison et aux bâtiments. Service d'autobus passant à la porte. Cause de santé. S'adresser à Armand Gauvin, St-Thomas d'Aquin. 22ms

A VENDRE. — Gabardine tout laine, manteau Polo drabe, habit neuf, grandeur 36, 2 manteaux de garçons 8-10 ans, manteaux pour fillettes 12 et 14 ans, drabe, brun et rouge vin, robes et toutes sortes d'autres articles de lingerie; aussi à vendre, radio-cabinet avec "pick-up", gramophone et environ 25 disques, table, poêle 2 ronds, fer à repasser, grille-pain électrique, poêle Légaré avec réservoir "water-front", chaise haute. Prendrais aussi des PENSIONNAIRES, ferais aussi lavage. Pour informations s'adresser à 1265 St-Dominique, St-Hyacinthe. 22ms

A VENDRE. — Frigidaire à crème glacée, 2 compartiments avec une sorbetière 1 gallon, aussi poêle électrique, 2 ronds en bon ordre. S'adresser à E. Duhamel, 1235 Raymond, Tél. 913-M.

A VENDRE

Bon poêle en fonte, émaillé blanc, crème, vert-pâle, six ronds et réservoir à eau. Chauffe au bois et charbon. Peu usagé et garanti bien cuire, marque Beach. Cause: trop gros pour nouveau logis. Aussi 3 chambres meurideaux, prélarts, bureau, blées au complet, studio, etc. S'adresser à Mme Emile Benoit, 1010 Laframboise, coin Dessaulles.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER. — Jolis appartements modernes et meublés, à louer. S'adresser à 2420 rue Morin, Ville. jno-22ms

A LOUER. — Salle des Aigles. Le plus bel endroit du genre en ville. Le site idéal pour banquets, soirées, réceptions de mariages ou autres. S'adresser au gérant, Edifice Blondin, rue des Cascades, Tél. 1408 jno-1ms.

DIVERS

CUISINIERE DEMANDEE— On demande une bonne cuisinière dans famille sans enfant. Devra fournir références. Bon salaire. S'adresser au bureau du Clairon, 435 Mondor, Tél. 143. jno-4j.

ON DEMANDE A LOUER. — Dame seule demande logis chauffé, confortable, propre, bon site. Ecrire à E. M., à Boîte Postale No 50. jno-22fv.

DEMANDE A LOUER. — Jeune *fille seule désire petit logement* ou 2 appartements non meublés. Téléphonez, le jour, à 31; le soir à 605-J. 8ms.

ON DEMANDE. — Quelqu'un pour faire 30 vgs de catalogne de 30 pcs de largeur d'après un dessin. S'adresser par téléphone au No 73. jno-8ms.

A VENDRE. — Costume en tweed brun, grandeur 15 ans. S'adresser à 1160 de la Bruyère, Ville. 22ms

ENCAN. — Lundi le 25 mars, à 1 hre p. m., chez Mme Napoléon Larivière, au village de Saint-Bernard de Michaudville.

Seront vendus équipement de boutique de forge, 1 cheval, 2 vaches, machinerie agricole, voitures, séparateur, grande fourche, etc., etc. 22ms

ENCAN. — A 11 heures A.M., le 25 mars, chez M. René Bonin, ancienne terre de Léo Loiselle, 3ième Rang d'Acton, à 2 milles d'Acton Vale. Tout sera vendu sans réserve. S'adresser à Jean-Paul Fontaine, encanteur, Upton (Bagot). 22ms

ENCAN. — Mercredi, le 27 mars courant à 1 hre précise P.M. chez M. Emile Beaudry, à Saint-Dominique, dans le 7ième rang.

Détail: une belle terre de 4 arpts par 30 avec bonnes bâtisses, bois pour chauffage et un banc de gravier en exploitation, un gros roulant de ferme, presque neuf, 10 belles vaches de choix, 1 boeuf, 3 bons chevaux, taures et veaux, 7 truies portières de 2 et 3 ans, 200 poules, voitures doubles, simples, de promenade, d'hiver et d'été, deux sont sur pneus, harnais de travail et fins, charrues doubles et simples, herses à disques et à finir, semoir combiné, faucheuse, rateau, chargeur à foin, lieuse, distributeur, séparateur, sarcleur, tout neuf, 50 cordes de bois de poêle, une grosse quantité d'outils et accessoires divers.

J.-A. Morin encanteur. 22ms

ENCAN. — Lundi le 25 mars courant chez M. Denis Richer à Saint-Thomas, rang de l'Eglise à 1 hre précise P.M.

Détail: ménage de la maison, poêle tout neuf fournaise, prélarts, vaisselle, verrerie, rideaux et draperie, sets de cuisine, de salle à diner, de chambre et de salon, 1 bon piano automatique et tables, gros roulant de ferme, voitures doubles, simples et de promenade d'hiver et d'été, harnais de travail et fins, un très bon tracteur sur pneus avec ses accessoires, charrues, herses à disques et à ressorts, semoirs à disques, faucheuse, rateaux, chargeur, lieuse, distributeur, séparateur, sarcleur, "clipper", cribles et enfin tous autres outils et accessoires divers.

J.-A. Morin encanteur. 22ms

J.-A. LANGLAIS
Entrepreneur-Général
Bois — Peinture — Ciment
482 St-Michel, Tél. 1259-R
Saint-Hyacinthe

IMMEUBLE. — Si vous désirez vendre ou acheter des propriétés nous sommes en mesure de vous offrir plusieurs immeubles tels que maisons de 2 à 6 logis, places d'affaires, magasin et boucherie avec licence, boulangeries situées en ville ou ailleurs, moulin à farine avec malaxeur pour moulée balancée, crible à grain; maison pouvant être occupée immédiatement; boulangerie à échanger pour terre avec roulant. Ferme de 100 acres, à 4 arpents de l'église, électricité, eau courante, système moderne, maison et bâtiments. Bonnes conditions. Pour renseignements s'adresser à Fidelin Gélinas ou Arthur Dubé, 190 rue St-François, Tél. 1173W ou à Café Canadien, Tél. 813. 15-22ms

---

REFUS D'AVANCER

Je, par la présente, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Joseph Dupré,
2048 Laframboise,
Saint-Hyacinthe.
St-Hyacinthe 14 mars 1946.
15-22-29ms-5a.

REFUS D'AVANCER

Je donne par les présentes avis que je ne me tiendrai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Joseph-A. Gill,
795 des Cascades,
Saint-Hyacinthe.
St-Hyacinthe, 28 février 1946.
1-8-15-22ms

ATTENTION. — Nous avons en mains plusieurs propriétés avec logements disponibles le 1er mai, à des conditions avantageuses, pour peu d'argent comptant. Aussi plusieurs autres propriétés de toutes sortes, terres, commerces, boutique très bien équipée pour peinture d'automobiles, route Wilfrid-Laurier en ville, très bien située. Venez nous consulter. Bureau Central d'Immeubles Enrg., 515 St-Denis, Ch. 1, Saint-Hyacinthe, Tél. 1405W. Ouvert de 9 hres a.m. à 5 hres p.m. 22ms

ATTENTION. — Nous avons plusieurs demandes pour terres de 2 et 4 arpents sur 30. Si vous avez l'intention de vendre, venez nous voir au Bureau Central d'Immeubles Enrg., 515 St-Denis, Ch. 1, St-Hyacinthe, Tél. 1405W. Ouvert de 9 hres a.m. à 5 hres p.m. 22ms

Le numéro de téléphone de Mme Joseph McDermott, 2645, rue Sicotte, ville, est 1291W.

DEMANDEE. — Coiffeuse d'expérience désirant bon chez soi. Place permanente, bon salaire. Ecrire détail à Mme A. Michel, St-Hilaire Village, Comté Rouville, P.Q. 22-29ms-5-12a.

AVIS LEGAL

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, Cour Supérieure, No. 5384

Dame Elphégina Bachand, épouse de Rodrigue Brodeur, de la Municipalité de St-Césaire, district de St-Hyacinthe, demanderesse

vs

Rodrigue Brodeur, marchand de meubles et propriétaire de taxis, domicilié dans la Municipalité de St-Césaire, district de St-Hyacinthe, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 15 mars 1946.

Dion & Trottier
Procureurs de la demanderesse
St-Hyacinthe, le 15 mars 1946.
22-29ms

HUILE DE CHARME No 100

PARFUM PUR D'ORIENT

Exquis, mystérieux, durable. Développe attrait irrésistible, troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr $1.00 par malle, port payé. [Par C.O.D. $1.25]. Emballage discret, garanti. Commandez à PARFUMERIE IDEALE ENRG., Casier 1352, Québec, P.Q.

UN APPEL A TOUS LES ELEVEURS

Rhumes, malaises, refroidissements, guéris en moins de temps que vous ne sauriez le croire possible avec ZEV, ce merveilleux remède pour animaux qui agit sur le nez, la gorge et les bronches. ZEV, un produit des fabricants de la fameuse "Mixture Buckley", donne d'étonnants résultats dans les cas les plus opiniâtres. Prix $1.00 la bouteille à la Pharmacie Langevin et à la Pharmacie Lanctôt.

REPARATION

Si votre poêle ou fournaise sont défectueux, confiez-nous vos réparations, car nous en faisons une spécialité.

Nous pouvons avoir les pièces de rechange pour toutes les marques de poêles sur le marché.

Adressez-vous au

MAGASIN BELANGER
W. Landry, Répt.
En face du Poste de Police,
1220, Rue Des CASCADES,
TEL. 21
ST-HYACINTHE

TEL. 671

TAXI
A. Berger
MARIAGES - BAPTEMES
SEPULTURES - Etc.
1220 Morison
Saint-Hyacinthe

Cherchez-vous UNE SALLE?

Pour banquets, soirées, réceptions ou réunions diverses...

La Salle des AIGLES
Edifice Blondin
Tél. 1408 rue des Cascades
EST L'ENDROIT IDEAL!
Pour tous renseignements, Consultez le gardien

La force de tension du bois, avec le grain, est plus grande que celle de l'acier.

* * *

Il n'y a environ que 23,000 Hawaïens pur-sang dans l'archipel du même nom.

A VENDRE

MACHINES A COUDRE usagées domestiques et industrielles, très rapides.

★ ★ ★

BRULEURS A L'HUILE A.B.C. double 2 mèches $45.00; aussi sans mèche.

★ ★ ★

FOURNAISES A L'HUILE complètes.

★ ★ ★

REFRIGERATEURS domestiques et commerciaux neufs, grandeurs: 6, 8, 10, 17, 23, 28 pieds cubes. (quantité limitée).

★ ★ ★

REFRIGERATEUR G. E. usagé 6 pieds cubes, bon état.

★ ★ ★

GLACIERE, très joli modèle et légèrement usagée.

★ ★ ★

Laveuses et Radios, dans quelques jours; donnez votre commande immédiatement, si vous voulez être les premiers servis.

J.-E.-A. LACASSE
2061 Ave. LAFRAMBOISE TEL. 926 ST-HYACINTHE

Jeunes Gens Demandés

On demande plusieurs jeunes gens pour apprendre à opérer des machines.

BON SALAIRE DURANT APPRENTISSAGE.

Ou demande aussi des opérateurs expérimentés de Banc d'Etirage (Drawing et Slubbers), de Bancs Brocheurs (Speeders), des Fileurs, des Bobineurs, des Leveurs de Bobines (Doffers).

S'adresser au BUREAU D'EMPLOI

Goodyear Cotton Co. of Canada Ltd.
1005, rue Delorme Saint-Hyacinthe

LOTS 55 x 130 LOTS

DESIRONS OFFRIR AU PUBLIC PLACEMENT ATTRAYANT

PRIX ET CONDITIONS RAISONNABLES

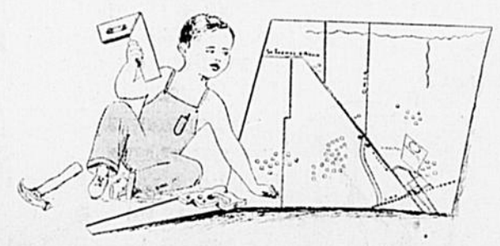

L'AGENCE IMMOBILIERE DEVELOPPEMENT ENRG
1621 rue GIROUARD St-HYACINTHE TEL. 562

Filles Demandées

pour travail dans la manufacture

Ouvrage léger—Bon salaire
Bonnes conditions de travail
5 jours de travail par semaine, fermé le samedi—Deux récréations chaque jour.

PROVIDENCE MANUFACTURING
COMPANY LIMITED
36 RUE BRODEUR, VILLAGE LA PROVIDENCE
SAINT-HYACINTHE

Cultivateurs!

LE TEMPS EST ARRIVÉ DE PENSER A VOS PETITS POULETS DU PRINTEMPS.

Nous avons reçu une certaine quantité d'éleveuses à bois, les plus perfectionnées qu'il y a sur le marché, avec contrôleur automatique vous permettant d'être 24 heures sans faire de feu.

Nous avons aussi les éleveuses électriques

Pour plus de renseignements, rendez-vous les voir au

MAGASIN BÉLANGER

W. LANDRY, rep.

(En face de la Station de Police)

1220 rue des Casacades — Tél. 21 — Saint-Hyacinthe

La Maison

Bienvenue & Mongeau Enrg.

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

désire aviser le public que ses salons mortuaires de la rue Mondor (ancien établissement Antoine Bienvenue) sont définitivement fermés.

On voudra s'adresser désormais, pour tout ce qui concerne les services funéraires, A SON BUREAU

1105, rue Girouard = Tel. 530

Saint-Hyacinthe

17 années d'expérience au service du public dans L'ASSURANCE GENERALE

C. Mercure

Feu — Automobile — Vol
Accident — Garantie — Etc.

Tél. Bureau, 98 — **555, 16eme AVENUE**
Résidence, 1051 — **ST-HYACINTHE, P.Q.**

Paul-Emile Rousseau

Mécanicien — Machiniste

REPARATIONS GENERALES

SPECIALITES

MOTEURS ELECTRIQUES — **LAVEUSES**

Monsieur Rousseau annonce au public qu'il vient d'ouvrir, au No 350, 14ième Ave., Mondor, une boutique où il fera tous les genres de réparations.

Monsieur Rousseau possède de la machinerie et de l'outillage des plus modernes, et de longues années d'expérience dans ce genre de travail. Confiez-lui vos réparations et vous serez des plus satisfaits.

350, 14ième Avenue MONDOR — **TELEPHONE: 1453-W**

SAINT-HYACINTHE, QUE.

MESDAMES

MAGASINER, c'est FACILE
ACHETER, c'est DIFFICILE

EPARGNEZ-vous des fatigues, en vous RENDANT chez

BERGERON & SICOTTE ENRG.

SAINT-HYACINTHE

Vous trouverez un choix varié dans les:

SOIES, CREPES, LAINAGES, TOILES, COTON, PATRONS, BAS, GANTS, SACOCHES, FANTAISIES, TROUSSEAUX DE BEBE.

Ils vous présentent des marques connues:

"WATSON" "PENMANS" "WABASSO" "CORTICELLI" "BUTTERICK"

FATIGUES excluses — QUALITE obtenue

— chez —

BERGERON & SICOTTE ENRG.

1624, 5ième rue, Des Cascades — Tél. 276

SAINT-HYACINTHE

CONSTRUCTION D'UN ETAL AU MARCHE-CENTRE

(Suite de la page 1)

Cie de Transport Moderne Limitée, a demandé des permis pour diverses lignes d'autobus devant desservir plusieurs localités des alentours de Saint-Hyacinthe;

Un rapport du Dr J.-E. Beaudry, M. V., concernant l'inspection des viandes de consommation qu'il a faite durant le mois de février;

Le rapport des condamnations et amendes imposées par la Cour du Recorder durant le mois de février;

Le rapport mensuel des services de la police et des incendies pour le mois de février;

Une demande d'emploi de M. Léopold Dumont comme préposé à l'entretien du parc Payan est mise au dossier des offres de services.

Une lettre de recommandation en faveur de M. G. Millier qui a offert ses services comme gardien des vespasiennes est mise au dossier des demandes d'emploi.

L'échevin Godbout propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque, et il est résolu, que la Banque de Montréal soit autorisée à utiliser les poteaux de la ville pour y installer un système d'alarme contre les cambrioleurs, le tout sous la surveillance de l'ingénieur de la ville. Il est aussi entendu que ce système pourra être éprouvé périodiquement afin de s'assurer de son bon fonctionnement entre la banque et le poste de police.

La requête de M. Ls Héroux pour un trottoir, rue Mondor, est référé à l'ingénieur pour estimés et rapport.

Conformément à une requête de M. Rod. Champagne, et d'un rapport favorable de l'ingénieur, l'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, qu'un arbre devenu nuisible au propriétaire du terrain voisin, soit abattu, coin des rues Dessaulles et Choquette.

Le conseil prend connaissance d'un rapport de l'ingénieur recommandant l'achat de marteaux pneumatiques pour compléter l'équipement du compresseur. L'échevin Gendron donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'une somme n'excédant pas cinq cents ($500.00) dollars soit votée pour payer le coût d'achat des marteaux pneumatiques recommandé par l'ingénieur.

A la demande de M. l'échevin L'Archevêque, le chef du Service des Incendies est prié de se procurer des prix pour l'achat qu'il recommande d'un nouveau générateur du système d'alarme.

Sur la proposition de l'échevin Godbout, appuyé par l'échevin L'Archevêque, il est unanimement décidé de répondre au chef Malo qui en demande l'autorisation, que ce conseil est heureux de lui donner toute la latitude nécessaire pour recevoir l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la province, qui tiendra sa réunion mensuelle à Saint-Hyacinthe, le 10 avril prochain.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Payan, et il est résolu, que l'arpenteur-géomètre J.-M.-O. Lachance, soit autorisé à désigner par un numéro distinct la partie de l'ancienne rue Hofman sise entre les rues Notre-Dame et Dessaulles, qui n'a jamais porté de numéro au cadastre de la cité.

L'échevin Morin propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu qu'un nouvel étal et une glacière soient construits au Marché-Centre à l'endroit où sont actuellement placés les toilettes et le bureau du clerc, et que ce dernier bureau soit déplacé vers le nord.

L'échevin Morin donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'une somme n'excédant pas huit cents ($800.00) dollars soit votée pour l'érection d'un nouvel étal et la construction d'une glacière au Marché-Centre.

L'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu, que le trésorier de la cité, M. Ls. Sicotte, soit autorisé à signer, au nom de cette dernière, les formules de procurations requises pour l'encaissement d'obligations de la ville de Black Lake, au montant de cinq mille cinq cents ($5,500.00) dollars, qui seront rachetées avant échéance le 1er avril prochain 1946. Ces obligations font partie du Fonds d'Amortissement de la cité.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Mercure, et il est résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille ($5,000.00) dollars, à être prise à même les réserves accumulées de la ville, soit votée pour payer le coût d'achat de deux camions et un certain nombre d'accessoires.

A la demande de l'échevin Payan, appuyé par l'échevin Mercure, il est décidé d'inviter les maires de La Providence, Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et de la Paroisse Notre-Dame, à venir rencontrer le conseil à sa séance du premier avril prochain, afin d'étudier la question de la fourniture de l'eau et autres sujets pouvant intéresser la ville et ces municipalités.

Une plainte contre une salle de danse opérant dans la cité, est référée à l'aviseur légal de la ville.

L'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu, que l'officier régional du Rationnement de Granby, soit avisée que c'est l'intention du conseil d'exiger, à compter du 1er mai prochain, 1946, un loyer mensuel de quarante ($40.00) pour le local occupé dans l'hôtel de ville par le bureau local de Rationnement.

L'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu, que la liste des comptes des services municipaux se totalisant à $15,539.49, et celle du service des Eaux et Electricité, au montant de $24,524.09, produites par le trésorier et recommandées par le Comité des Finances, soient approuvée, et que le paiment de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

INTERESSANTES REVELATIONS APPORTES DANS LE DOMAINE TELEPHONIQUE PAR M. MAJOR

(Suite de la page 1)

à-dire de "greffer", si l'on peut s'exprimer ainsi, la parole sur des sons musicaux de façon à ce qu'ils se combinent parfaitement.

Les Allemands ont utilisé, au cours de la dernière guerre, un appareil "permettant la transmission de la parole par la lumière"; l'intensité de la lumière épouse les modulations de la voix et cette lumière se réfléchit ensuite sur un écran muni d'une cellule photo-électrique. Cet appareil, qui ne peut être utilisé que sur des distances restreintes, a toutefois l'avantage de présenter une sûreté absolue comme il faut intercepter la lumière pour capter le message et qu'en le faisant on donne l'alerte, comme le contact entre les deux intéressés est coupé.

Parlant de communications transatlantiques par téléphone, M. Major explique qu'elles se font d'abord par fil et ensuite par sans fil, au-dessus de l'océan. Le message par sans fil est "brouillé" à son départ et "débrouillé" à son arrivée, ce qui explique sa complète sécurité. Ainsi, durant la dernière guerre, les chefs des nations alliées conversaient très souvent au téléphone et sans la moindre crainte de voir leurs entretiens interceptés.

Après avoir brièvement traité du radar, cette autre merveilleuse découverte de la dernière guerre, le conférencier déclare que l'installation du téléphone dans les automobiles sera bientôt un fait accompli. Cette invention sera fort pratique pour de nombreuses personnes, comme les chauffeurs de taxis par exemple.

Si les appareils téléphoniques ne subissent pas de transformations radicales, ajoute M. Major c'est qu'ils correspondent parfaitement aux besoins de nos clients. La compagnie de téléphone vend le service et non les appareils; elle n'a donc aucune vente d'appareils à activer par le procédé de la mode. Des appareils plus petits, par exemple, ne seraient pas pratiques. De plus, toute innovation doit correspondre à un besoin, créer une amélioration et engendrer une diminution du coût des opérations.

La voix de Saint-Hyacinthe

Abordant la seconde partie de sa causerie, M. Major nous parle de "la voix de Saint-Hyacinthe", qui parcourt quotidiennement quelque 41,000 milles, soit une fois et demie le tour de la terre. En d'autres termes, explique le conférencier, chaque jour les usagers du téléphone demandent 14,05? communications téléphoniques ont 13,478 dans les limites du secteur local; chaque appel du secteur local requiert en moyenne un mille de fils et ceux des appels à l'extérieur, cinquante milles environ. On utilise donc pour cette dernière catégorie d'appels 26,650 milles de fils. 26 téléphonistes sont employées au bureau local qui compte maintenant 2,740 abonnés.

Passant en quelque sorte aux antipodes de la question, M. Major rappelle ensuite que le premier expert de la compagnie de téléphone Bell, M. H. Dauphin, vint à Saint-Hyacinthe en 1883 et que l'on commença à ériger une centrale téléphonique en notre ville six mois plus tard, en 1884. En 1887, Saint-Hyacinthe comptait 64 abonnés au service du téléphone. L'annuaire du temps, de dimensions plus restreintes que celui que nous avons aujourd'hui en notre ville, n'en englobait pas moins la liste de tous les abonnés du téléphone de l'est du Canada à cette époque!

Voici quelques-uns de ces noms, cueillis au hasard de la liste des abonnés locaux: M. Adam; Bernier, Morin & Desmarais, notaires; A. Blondin; Casavant & Frère; Louis Côté & Frère; A. Connell; Duclos & Payan; M. Pagnuelo; Grand Trunk Railway, Co.; Banque Jacques-Cartier; Banque de Saint-Hyacinthe; Paquet & Godbout; Séminaire de Saint-Hyacinthe; Taché & Dion, notaires; Hôtel Yamaska; Club Yamaska; Dr J.-L.-H. Saint-Germain, etc.

Un peu d'histoire avec Mgr Choquette

La brillante conférence de M. Major a aiguisé notre curiosité sur cette époque des premiers temps du téléphone à Saint-Hyacinthe et, samedi, en compagnie de M. l'abbé F.-X. Côté, qui avait eu l'amabilité de nous faciliter cette rencontre, nous nous rendions consulter une autorité de notre ville en histoire, Mgr C.-P. Choquette, auteur d'une Histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe fort au point. Le premier poste téléphonique fut établi en 1877 en notre ville; il était la propriété d'un monsieur Mathieu et communiquait directement avec Montréal. Les premières conversations téléphoniques locales ont eu lieu au séminaire de cette ville, en 1878, alors que l'on pouvait communiquer d'une chambre de cette institution avec la salle de physique. A ce propos, Mgr Choquette rappelle qu'il eut l'honneur de "converser", au moyen de cette première ligne téléphonique locale, avec Lady Caron et Lady Belleau, lorsque celles-ci vinrent à Saint-Hyacinthe. L'aimable vieillard nous apprend ensuite que la première centrale téléphonique de Saint-Hyacinthe était sous la direction de M. Michel Connell, l'oncle de l'épouse du Dr William Morin, de cette ville; cette centrale se trouvait dans l'édifice aujourd'hui occupé par les bureaux des docteurs Morin, au coin des rues Girouard et Saint-Denis. Le bureau central du téléphone Bell fut déménagé à l'endroit qu'il occupe encore aujourd'hui en juillet 1918. A ce sujet, nous extrayons de "L'Histoire de Saint-Hyacinthe" de Mgr Choquette l'anecdote suivante qui ne manque pas de saveur:

"L'inauguration du nouveau "Central" du téléphone Bell, en juillet 1918, donna lieu à une jolie scène que j'ai décrite ailleurs. On nous avait dit: Voulez-vous voir comment les 700 clients du vieux bureau Central vont tomber sous l'empire du nouveau Central? La chose se fera en une minute: ayez l'oeil ouvert. Effectivement, à l'heure dite, à 4 heures 25, une lampe s'alluma marquant l'abandon, je dirai la mort du vieux bureau. Une minute plus tard, exactement, les opératrices, qui se sont empressées de traverser la rue, pénètrent parmi nous et vont s'asseoir à leur table de distribution. Aussitôt, une, dix, cent lampes minuscules brillent comme autant d'yeux. Les jeunes filles déroulent les cordelettes souples destinées à relier les interlocuteurs, les conversations s'engagent par les voies nouvelles, le nouveau Central a pris vie; il succède au défunt (située à l'angle est des rues Girouard et Saint-Denis) et entre en possession de son héritage".

Mgr Choquette nous rappelle encore que le premier poste émetteur radiophonique à Saint-Hyacinthe a été installé en 1923. Les gens qui ont connu cette époque se rappellent encore des concerts que l'on y donnait, certains dimanches après-midi. Six ans plus tard, on installait aux confins de notre ville le poste émetteur de "La Presse", qui commençait ses opérations en octobre 1929.

Pour revenir à la téléphonie rappelons qu'il y a eu 70 ans mardi dernier, le 12 mars, que Alexander Graham Bell transmit pour la première fois la voix humaine sur un fil.

———— : o : ————

LE FRERE JOSEPH ET LES ANCIENS DE GIROUARD

(Suite de la page 1)

cun d'eux une âme à façonner à élever et à embellir.

En 1936, le Frère Joseph comptait soixante-treize ans. Avec l'âge, il avait perdu un peu de son énergie d'autrefois; et puis, après un labeur de cinquante-trois ans à la vigne du Seigneur, cet ouvrier méritait un repos. Il pria ses supérieurs de lui permettre de résider au Collège du Sacré-Coeur, à côté des enfants qu'il aimait tant. C'est là que, dans la sinistre nuit du 18 janvier 1938, il fut l'une des quarante-six victimes de l'incendie qui détruisit de fond en comble le collège du Sacré-Coeur. Ses restes mortels, calcinés, reposent confondus avec ceux des autres victimes du feu, dans notre nécropole de Saint-Hyacinthe, tout près de l'emplacement de la bâtisse sinistrée.

Le Conseil de l'Amicale Girouard prie tous ceux qui n'ont pas reçu de communiqué d'envoyer leurs nom et adresse à l'Amicale Girouard. Le tirage, au profit de l'Amicale se continue; prière d'envoyer sa souscription par la poste ou par les enfants.

———— : o : ————

L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-HYACINTHE

(Suite de la page 1)

La distribution du lait par l'O.T.J. de St-Hyacinthe dans nos écoles, signale le Dr Marc Bergeron, directeur de l'Unité Sanitaire de St-Hyacinthe et aviseur médical de l'O.T.J., s'avère de plus en plus pratique et a conquis d'emblée l'encouragement des élèves, des parents, du personnel enseignant et des autorités scolaires.

L'Aumônier Général assure l'O.T.J. de St-Hyacinthe qu'elle pourra compter sur un personnel plus nombreux et compétent, cette année, concernant les moniteurs et les monitrices, vu que le nombre d'enfants augmente à spécialement au Parc Boucard.

Les comités

Il a été décidé de confier encore cette année le Comité des Jeux de l'O.T.J. de Saint-Hyacinthe au Conseil local 960 des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de M. Donat Grenier, intendant du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb.

Le Comité du Lait comprendra cette année le président, M. Jean Locas, pharmacien, le Dr Marc Bergeron, aviseur médical et MM. Alfred Mercure et Jean Gladu, inspecteurs.

La publicité de l'O.T.J. de St-Hyacinthe sera confiée cette année également à Me Lionel Leblanc, Percepteur du Revenu Provincial pour le district de Saint-Hyacinthe.

Le Comité des Finances se composera du président, M. C.-Omer Brassier, au vice-président, M. Alphonse Deschênes, agronome; du trésorier, M. J.-R. Bail, gérant local de la Banque Canadienne du Commerce, de MM. René St-Pierre, ex-président de l'O.T.J. et Albert Desrosiers, agronome du ministère fédérale de l'Agriculture et Grand Chevalier du Conseil local 960 des Chevaliers de Colomb.

L'O.T.J. de St-Hyacinthe se mettra incessamment en communication avec les autorités fédérales, provinciales et municipales, pour diverses réalisations de son programme couvrant la présente année qui sera des plus fructueuses, grâce au travail soutenu de ses directeurs, à la collaboration empressée des autorités religieuses et civiles et à la sympathie toujours grandissante du public maskoutain qui lui a accordé un support constant et ce dès les premières heures de ses activités chez nous en faveur de notre première richesse en capital humain, nos propres enfants.

INVENTION MODERNE

- **J'offre au public de Saint-Hyacinthe une invention tout à fait récente, que j'ai perfectionnée moi-même, pour le nettoyage à sec.**
- **Ce procédé n'endommage pas les tissus.**
- **Il fait paraître comme neufs les habits de couleurs claires.**
- **Je défie tout autre presseur-teinturier de prouver le contraire.**
- **Mon invention élimine le lavage des tissus, à l'eau, dans la proportion de 98 p. c.**
- **Tous les clients qui en ont fait usage nous ont félicité du parfait résultat obtenu.**
- **Mon procédé fait disparaître complètement, sans endommager les tissus, toute trace de tache, même les plus incrustées.**
- **Je suis le seul nettoyeur-presseur qui, au moyen de ce procédé, peut faire disparaître les taches de CUTEX sur les tissus de CELANESE.**
- **Les employés de mon atelier sont émerveillés des résultats obtenus au moyens de mon invention, et de sa facilité d'emploi.**
- **Malgré toutes ces améliorations, les prix ne sont pas augmentés.**
- **Donnez dès maintenant votre commande et rendez-vous compte par vous-même des résultats.**

P. Philie — NETTOYAGE SCIENTIFIQUE — NETTOYEUR TEINTURIER — CLEANER DYER

1842, rue Des Cascades, Tel. 1424, Saint-Hyacinthe

Le printemps arrive!

Il n'est pas trop tôt pour penser aux ennuis et aux soucis de la saison chaude. Par exemple, songez à la commodité d'avoir un réfrigérateur électrique pendant l'été! La réfrigération électrique empêche les aliments de se détériorer; elle fait gagner du temps en supprimant la nécessité des achats quotidiens; elle est d'un usage peu coûteux (quelques sous par jour) et elle conserve les précieuses vitamines! Pensez-y donc . . . ne *voudriez-vous* pas avoir un réfrigérateur électrique dans votre cuisine?

Préparez-vous maintenant à acheter les nouveaux appareils électriques qu'on mettra en vente.

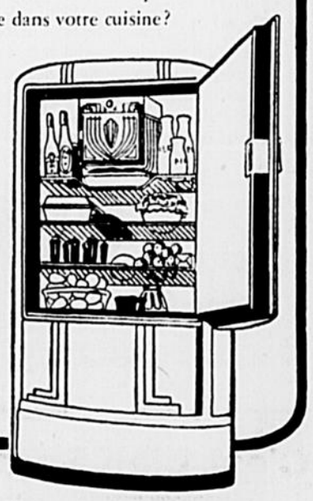

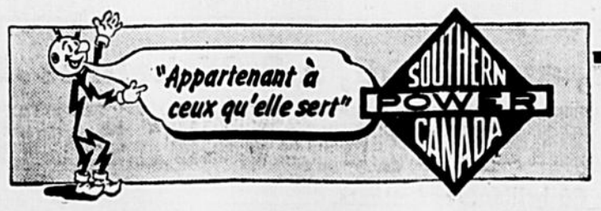

RELIGIEUSE DECEDEE A L'HOTEL-DIEU

La révérende soeur Saint-Gilles (Laurette Lemire), des SS. Grises de cette ville, est décédée le 20 courant, à l'âge de 38 ans dont 20 ans de vie religieuse.

Originaire de Wotton (Wolfe), elle était fille de Eugène Lemire et d'Eloise Grégoire. La défunte laisse dans le deuil neuf frères et trois soeurs, dont une religieuse, Soeur Grise de la même Communauté, Soeur Sainte-Angèle, (Bernadette Lemire). Le service aura lieu samedi, à 9 h., dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Parents et amis sont respectueusement invités d'y assister.

—:o:—

PROCHAINE SOIREE CHEZ LES AIGLES

L'air 2458 de l'Orde Fraternel des Aigles tiendra sa prochaine soirée dansante samedi soir, le 30 mars prochain, à l'occasion de la mi-caréme. Un orchestre réputé fera les frais de la musique.

UNE REQUETE POUR FAIRE CHANGER LE NOM D'UNE AVENUE

Nous apprenons que M. Jean-Rodolphe Borduas, de la Société Historique de Saint-Hyacinthe, vient de soumettre au conseil municipal de cette ville une requête tendant à faire changer le nom de l'avenue "Mondor" en celui de l'avenue "Charles-Vidal". La requête est accompagnée de nombreuses pièces historiques attestant que Charles Vidal, l'un des premiers citoyens de notre ville, en a été une figure dominante, particulièrement à l'époque troublée de 1837-1838.

—:o:—

ASSEMBLEE SYNDICALE

L'assemblée générale mensuelle des membres du Syndicat de la Construction de Saint-Hyacinthe aura lieu lundi soir prochain, le 25 mars, à huit heures, à la salle des Syndicats Nationaux Catholiques, rue Marguerite-Bourgeoys.

MLLE M.-A. LAFOND SE REND A NEW-YORK

Mlle Marie-Ange Lafond, autrefois de cette ville, est arrivée à Saint-Hyacinthe mardi soir, après être débarquée à Dorval de l'avion qu'elle avait pris à Londres pour se rendre au Canada. Mlle Lafond a rempli les fonctions de sténographe-traductrice officielle au Conseil de Sécurité des Nations Unies à Londres depuis six mois et elle doit repartir sous peu pour New-York où débutera, le 10 avril, la prochaine session du Conseil de Sécurité. Avant d'aller à Londres, Mlle Lafond avait travaillé à Washington, au comité de France Libre du général de Gaulle. Elle est la soeur de M. Jean Lafond, de cette ville.

—:o:—

CONSEILS DU CHEF MALO AUX CYCLISTES

Avec le retour de la belle saison et la recrudescence considérable de la circulation à travers nos rues, le chef de police Adrien Malo de cette ville nous prie de rappeler aux cyclistes qu'ils sont tenus d'observer les règlements municipaux les concernant. Ainsi ils doivent circuler à la file indienne; naturellement, ils doivent en outre suivre les mêmes règlements que les automobilistes, c'est-à-dire circuler à droite, arrêter au coin des rues, etc.

—:o:—

TOUT EN SON, ET LE SEUL EN VILLE

Messieurs les manufacturiers, professionnels, hommes d'affaires, soyez avisés : évitez toute démarche inutile. Un système d'intercommunication "Northern Electric" ou "Teletalk" ajoute des heures à votre travail.

Canada RADIO Service
ENRG.
ALBERT LUSSIER, PROP.
352, 14e Ave. Mondor, Tél. 1370 - Rés. 1566-J, St-Hyacinthe

N. B. — Une de nos spécialités : Travail garanti pour 90 jours. — Demandez nos prix spéciaux.

LE LT-COL. PAYAN REVIENT AU PAYS

Plusieurs Maskoutains se trouvaient au nombre des 5,500 rapatriés canadiens arrivés à Halifax, au début de la semaine, à bord de "L'Ile-de-France. Dans une liste, que nous communiquent les autorités militaires du District No 4, nous relevons les noms suivants: Lt-Col. L.-P. Payan; Sdt J.-J. Brodeur; Lieut. R.-G. Desmarais; Sdt G. Guertin.

—:o:—

LE MAGICIEN ROSA AU PATRO LE 30

Les spectacles des magiciens ont toujours joui d'une grande vogue auprès du public. C'est pourquoi les Anciens du Patro ont décidé d'offrir au public une séance du genre, laquelle aura lieu le 30 mars prochain. Durant deux heures, les spectateurs seront tenus en haleine par les tours vraiment prodigieux réussis par le professeur Rosa et sa troupe. Plusieurs des numéros du présentés à Saint-Hyacinthe; célèbre magicien n'ont jamais été mentionnons ceux du "Robo", du "Miroir Magique" et de la "Lampe Mystérieuse". Ce dernier numéro vaut à lui seul le prix d'admission. Qu'on ne manque donc pas cette intéressante soirée qui aura lieu au Patronage Saint-Vincent-de-Paul, 750 rue Girouard, samedi le 30 mars courant. Les billets sont en vente à la Pharmacie Lanctôt; ils s'enlèvent rapidement, procurez-vous le vôtre sans délai.

—:o:—

UN VIEILLARD TROUVE GELE A MORT PRES DE WATERLOO, MERCREDI

La seconde affaire du genre survenue en notre région depuis une quinzaine. — La mort remontait à plusieurs jours.

M. Jack Addison, homme de 65 ans environ, a été trouvé gelé à mort sur la route de Waterloo à Knowlton, mercredi soir dernier, le 13, par un de ses amis, M. Arnott, de Foster.

La victime demeurait à Montréal mais possédait des chalets d'été à Knowlton. Il se rendit à ce dernier endroit afin de couper une certaine quantité de glace en vue d'alimenter ses chalets au cours de la prochaine saison. Il semble que la mort remontait au 3 mars environ.

M. Addison quitta sa demeure à Montréal et se mit en pension chez M. Bafor. Vers le début de mars il partit pour se rendre à ses propres camps et on n'eut aucune nouvelle à son sujet depuis ce temps. Des parents de la victime téléphonèrent à M. Arnott lui demandant des nouvelles de M. Addison. C'est en se rendant au chalet que M. Arnott découvrit le cadavre tout près de la route.

—:o:—

DOUBLE NOYADE A BELOEIL, SAMEDI

Un verdict de suicide et de meurtre a été rendu par le coroner Gatien.

Vers trois heures, samedi après-midi, des citoyens de Beloeil aperçurent une femme et une fillette marchant le long du Richelieu. Soudain les deux personnes tombèrent à l'eau. On repêcha peu après le corps de la femme, Mme Mary Valenta, 39 ans, de Montréal; la fillette qui l'accompagnait était Mary, son enfant, âgée de huit ans. On rapporte que Mme Valenta avait souffert fortement, depuis quelque temps, de dépression nerveuse. A l'enquête du coroner tenue sous la présidence du Dr J.-J. Gatien, lundi dernier, un verdict de meurtre et de suicide a été rendu. Il a en effet été révélé, au cours de l'enquête, que Mme Valenta étrangla sa fillette et la lança dans les eaux de la rivière Richelieu avant de s'y jeter elle-même.

—:o:—

OBLIGATIONS DU
DOMINION DU CANADA
(*Emprunts de la Victoire*)

Toutes les échéances.

Nous payons les meilleurs prix.

Si vous désirez vendre, communiquez avec nous.

DESJARDINS, COUTURE INC.
Courtiers en
VALEURS DE PLACEMENT

266 ouest, rue St-Jacques, Tél. PLateau 7977-7978, MONTREAL.
490, Ave. St-François, Tél. 623 ST-HYACINTHE.

SAMEDI SOIR, 30 MARS, à 8.30 hres
AU PATRONAGE
750, rue Girouard, Saint-Hyacinthe
Le Célèbre Magicien ROSA ET SA TROUPE
ADMISSION: 50 cents
Billets en vente à la Pharmacie Lanctôt,

LE METROPOLITAN LIFE ACCUSE DES PROGRES EN 1945

Ottawa, le 18 mars — Le versement total de $623,443,186 effectué, en 1945, par la Metropolitan Life Insurance Company, à ses détenteurs de polices, au Canada et aux Etats-Unis, fut la plus forte somme que cette compagnie ait versé, au cours d'une année, à ses détenteurs de polices vivants et à leurs bénéficiaires, d'après le rapport annuel de la Compagnie publié aujourd'hui.

Au cours de l'année, les ventes de nouvelle assurance-vie à prime encaissée dépassèrent celles de l'année précédente et se chiffrèrent à $2,143,423,150. L'en-cours d'Assurance-Vie de la Compagnie s'élève à $31,261,969,317 en tout, maintenant. En outre, la Compagnie a un en-cours d'Assurance Accident-Maladie qui comporte un capital assuré de $1,819,363,031 et des indemnités hebdomadaires de $29,408,941.

Le barème des dividendes aux détenteurs de polices a été maintenu, fait-on remarquer dans le rapport, et, dans certains cas, on l'a augmenté quelque peu. La somme de $123,338,706 a été mise de côté pour le paiement de dividendes, en 1946.

On remarque une marge de sécurité additionnelle dans le surplus de fonds non attribués, au montant de $448,644,815, et dans une réserve spéciale au montant de $109,422,000, en cas de dépréciation ou de fluctuation dans la valeur des placements.

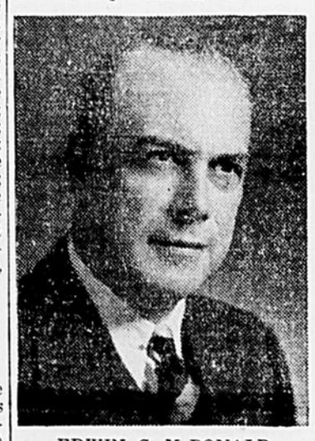

EDWIN C. McDONALD

Vice-Président Administrateur de la Direction Générale au Canada, qui révèle que, à la fin de 1945, un total de $425,255,484 avait été placé au Canada par la Metropolitan Life Insurance Company.

En ce qui a trait aux opérations de la Compagnie, au Canada, le rapport révèle que près de 2,300,000 détenteurs de polices du Dominion y possèdent $1,775,471,638 d'Assurance-Vie en cours. M. McDonald, fait remarquer, dans ce rapport, que, pour chaque groupe de cinq personnes, au Canada, une est assurée à la Metropolitan.

M. McDonald fait aussi remarquer que le total des sommes versées par la Metropolitan, aux Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus le montant qu'elle a de placé au Canada, excède de plus de $270,000,000 les primes totales recouvrées des Canadiens.

SAINTE-MADELEINE

Ste-Madeleine, 18, (Mme E. G.) — A Saint-Hilaire, le 17 mars, a eu lieu un parti de sucre chez M. Henri Rémy. On y remarquait: Mme Menry Rémy; Mme Freddy Authier; M. et Mme Aimé Morrissette; M. et Mme Emile Martin; M. et Mme Zéphirin Giasson; M. et Mme Eugène Rémy; M. et Mme Origène Morrissette; M. et Mme Belval; M. et Mme Gaston Couture; Mlles Lucie Rémy; Denise Giasson; Monique et Brigitte Morrissette; Léa et Hélène Giasson; Rolland, Hervé, Jules, Morissette; Rollande et Armande Authier; Pauline Morissette; Dolorès Lamoureux et Aristide Authier; Léonie Authier et Laurent Yvon; Germaine Morrissette et Paul-Emile Couture; Raoul Authier; Jean, Gilles, Yves et Rolland Rémy.

—De passage chez M. Eusèbe Gaudette, M. et Mme O. Bergevin et leur fils Claude, ainsi que M. et Mme Hervé Nadon, M. et Mme Oswald Meunier et leur fillette Lucille, tous de Montréal.

—De passage à Sainte-Madeleine, chez son père, le Dr P.-Arthur Laguë, de l'hôpital de Verdun.

—Mlle Louise Gaudette, fille de M. Eusèbe Gaudette, se remet d'une intervention chirurgicale subie la semaine dernière à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

—La neuvaine à saint Joseph, prêchée par M. le curé Spénard, s'est terminée mardi.

—:o:—

RECEPTION

Un "surprise-party" a eu lieu mardi soir dernier chez Mme Valmore Ledoux, de cette ville, à l'occasion du départ de Saint-Hyacinthe de Mlle Cécile Chenette; Mlle Chenette vient de se porter acquéreur d'un commerce à Cowansville. Une superbe valise lui fut offerte par ses amies, Mmes Valmore Ledoux, Rolland Chenette, Henri-Paul Bérard, Gaston Chenette, Conrad Chenette, Roland Bousquet, Charles Chagnon, W. Aubertin, J. Rousseau, Lorenzo Boudreault, de Drummondville, et Mlles Cécile Guertin, Lilianne Galipeault, Georgette Cartier, Jeanne Dutilly, Madeleine Chagnon, Marie-Ange Germain, Pauline Ledoux et Yolande Ledoux.

—:o:—

A OTTAWA

Mme William Cordeau, M. et Mme Hormisdas Gemme, Mlle Annette Gemme, Mme Antonin Dupont, Mlles Georgette et Denise Gemme ainsi que M. Lionel Gemme, de Saint-Damase, ont passé quelques jours à Ottawa la semaine dernière.

Attention, Propriétaires !
CONFIEZ-NOUS VOS REPARATIONS
Nous avons ouvert une boutique à bois des plus modernes.
Spécialités : Fabrication et installation de tous genres d'armoires de cuisines modernes ; aussi fixtures de magasins.
BIENVENUE AUX VISITEURS
GAGNON & FILS ENRG.
2470, SYLVA CLAPIN, TEL. 742-R, ST-HYACINTHE

Si vous avez besoin de Bons Jambons canadiens de toutes sortes pour PAQUES,
Adressez-vous à
VICTOR COURCHESNE
BOUCHER
Marché Centre Tél. 999
Spécialité : Jambon fumé par lui-même.
Meilleur marché que n'importe où ailleurs.

BOSTON
TABAC À CIGARETTES
QUALITÉ – DOUCEUR – ÉCONOMIE
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Si un dollar écrivait son journal, on pourrait lire . . .

ME voici dans une grande usine. De bruyantes machines produisent ces appareils que la ménagère canadienne attend impatiemment depuis le début de la guerre.

Je sais bien que je ne suis qu'un des millions de dollars que les compagnies d'Assurance-vie font travailler au développement du pays maintenant que la guerre est gagnée. D'autres dollars comme moi sont employés dans des hôtels, immeubles à bureaux; chemin de fer, services publics, usines hydroélectriques, ainsi que dans des entreprises nouvelles qu'il est urgent d'ériger pour établir notre économie de paix. Je suis heureux de servir ainsi.

Je viens d'une banque de campagne où m'avait conduit M. Laframboise pour payer sa prime d'Assurance-vie. Je suis heureux qu'il m'ait permis ainsi de me rendre utile à la société, en contribuant à son bien-être futur.

25¢ De chacun des dollars que placent les compagnies d'Assurance-vie, 25c sont employés dans des services publics et autres entreprises industrielles et servent à créer du travail et à amener la prospérité. Les autres 75 cents sont convertis en obligations de gouvernements et de municipalités, en prêts hypothécaires, mais ils restent toujours disponibles pour protéger les quatre millions d'assurés, lorsqu'ils en auront besoin.

L-1045BF

Tout bon citoyen doit posséder de L'ASSURANCE-VIE

Un message des compagnies d'Assurance-vie du Canada.

REMERCIEMENTS

La famille Louis Larocque remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Louis Larocque soit par offrandes de messe, offrandes de fleurs, bouquets spirituels, visite à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

—:o:—

RECEPTION

Un groupe d'amis s'est réuni mercredi soir dernier chez Mlle Maria Paquette, de cette ville, à l'occasion de la fête de Mlle Marie-Ange Lafond, de passage à Saint-Hyacinthe en route pour New-York. Une gerbe de fleurs et un superbe cadeau lui furent présentés. On remarquait, à cette réunion, M. et Mme Omer Benoit; M. et Mme Roland Létourneau; M. et Mme Laurent Hébert; Mmes Henri Paquette et Hervé Laplante; Mlles Benoite Bonin; Jeanne Pinsonneault; Clémence Cordeau; Diane Thériault, Fabienne Lalonde; Claire Paquette et Blanche Paquette; MM. Gaston Mailhot, Bernard St-Onge, Roger Gagné et Jack Egan.

—:o:—

REMERCIEMENTS

La famille Médéric Lavigne remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Médéric Lavigne soit par offrandes de messe, offrandes de fleurs, bouquets spirituels, visite à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

—:o:—

DANS LA CHAUSSURE

L'assemblée générale mensuelle des membres du Syndicat de la Chaussure de Saint-Hyacinthe aura lieu mercredi soir prochain, le 27 mars, à huit heures, à la salle des Syndicats Nationaux Catholiques, rue Marguerite-Bourgeoys.

—:o:—

A LA CHASSE

M. H. Berthiaume, de cette ville, est parti il y a quelques jours pour une excursion de chasse de deux semaines.

CONFERENCIER

M. Alfred Breault, de Sherbrooke, chef du secrétariat de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, était le conférencier-invité lors de la réunion mensuelle des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, section de la cathédrale, tenue mercredi soir, au Patronage des Jeunes Filles.

M. Breault a expliqué à ses auditeurs les avantages du "Cercle des Philanthropes", société ayant pour but d'aider l'épouse d'un membre décédé.

Comm.

—:o:—

AUTRE EPOUSEE DE GUERRE ATTENDUE ICI

Au nombre des nombreuses épousées de guerre devant arriver à Halifax d'ici quelques semaines, nous remarquons le nom de Mme Louis-Julia-Irma Beaulac, de Saint-Hyacinthe, dont l'époux a servi dans l'aviation canadienne au cours de la dernière guerre.

—:o:—

MME D. LAPLATNE MEURT A L'AGE DE 84 ANS

Mme Vve Delphis Laplante (Marguerite Cotnoir) est décédée en notre ville, samedi le 16 mars, à l'âge de 84 ans. Lui survivent, cinq fils, MM. Jean-Baptiste, de Woonsocket, R. I.; Narcisse, de Montréal; Arthur, de Saint-Aimé; le Frère Emilien (Ephrem), de Montréal; Alphonse, de Central Falls, R.I.; trois filles, Mme Aimé Perreault (Emma), de cette fille; la R. S. Marguerite-du-Sacré-Coeur, de Montréal, et Mme Eddie Desrosiers (Rosée), de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 19 mars, en l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison Bienvenue & Mongeau Enrg. L'inhumation a eu lieu à Saint-Aimé. Le service a été chanté par M. l'abbé Lemieux, assisté des RR. PP. Germain Rondeau et Georges Beauregard, o.m.i., comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Alphonse Girard, curé, et Paul Ménard. Les porteurs étaient MM. Charles Bouchard, Alexandre Frappier, Joseph Desrosiers, Horace Desrosiers, Paul Beauregard et J.-B. Gervais.

—:o:—

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Cinq emplacements appartenant à la Corporation Episcopale C.R. de Saint-Hyacinthe, situés rue Bourdages, vendus à l'O. et Fab. Paroisse du Très Saint Sacrement pour la somme de $1.00

Un terrain appartenant à la Corporation Episcopale C. R. de Saint-Hyacinthe, situé sur la rue Laframboise, vendu à O. et Fab. Paroisse du Sacré-Coeur de Jésus pour la somme de $1.00.

—:o:—

INCENDIE A ST-CYRILLE

Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi dernier à la scierie Champagne à Saint-Cyrille de Wendover et les pompiers de Drummondville ont été appelés à la rescousse.

Le vaste moulin à scie de Saint-Cyrille était une proie facile pour les flammes et on craignait sa destruction complète. La brigade de Drummondville y dépêcha huit hommes et une pompe mais à leur arrivée les citoyens de Saint-Cyrille avaient déjà réussi à maitriser le commencement d'incendie et tout danger était heureusement disparu.

—:o:—

GAGNANT

M. Elphège Giasson, détenteur du billet No 1087, a été le gagnant d'un tirage récemment organisé à Saint-Thomas d'Aquin.

—:o:—

A MONTREAL

Mme Valmore Ledoux, ainsi que sa fille Pauline, ont assisté, au récital de Pierrette Alarie, à l'Auditorium, du Plateau, à Montréal.

LE COIN DES propositions

pour le service téléphonique rural

UN ABONNÉ ÉCRIT:

"Inventez quelque moyen d'empêcher nos voisines de discuter à n'en plus finir la confection des tartes au chocolat, la saveur d'un pot-au-feu, etc."

NOUS craignons qu'il n'existe pas de moyen d'empêcher les gens de suivre la coutume vieille comme le monde de bavarder avec leurs voisins.

Mais nous savons tous combien les lignes rurales sont encombrées et nous vous engageons à abréger le plus possible vos "visites" amicales par téléphone. Vous favoriserez de la sorte l'amélioration du service téléphonique en général.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

C'est bien Samedi, 23 mars, au STADE, a 8.00 heures du soir
LE GRAND GALA DE PATINAGE ARTISTIQUE
Occasion exceptionnelle de voir "chez nous" plus de 60 brillants exécutants.
RÉSERVEZ VOS BILLETS IMMÉDIATEMENT A LA PHARMACIE BRODEUR

LE CLAIRON

DEUXIEME SECTION

L'Opinion des Autres

PAS DE HAUT-PARLEUR POUR M. DUPLESSIS

L'incident qui vient de se produire dans la salle du conseil l'hôtel de ville pour la possession d'un microphone dans lequel M J.-Edouard Jeannotte cherchait à parler, afin de donner à so éloquence le poids de l'amplification, démontre le danger d'erne le Parlement provincial d'un instrument de cette nature, selon l voeu récent d'un député nationaliste.

"Les deux conseillers parlent en même temps, écrit à ce sujet le reporter d'un journal, mais comme M. le président a le privilèg d'avoir un micro près de son bureau, il a le dessus sur M. Jeannott qui ne parvient pas à se faire comprendre. Soudain M. Jeannotte s trouve près de M. Asselin. Sans que ce dernier ait eu le temps de prévoir ce qui allait se produire, M. Jeannotte s'était emparé du micro et le tirait à lui, afin de s'adresser aux conseillers dan l'amplificateur. En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter le président Asselin saisissait le micro d'une main et de l'autre, poussait le commutateur de sorte que le courant électrique fut interrompu, empêchant ainsi le conseiller Jeannotte de profiter de l'usage du microphone."

Que se passerait-il à Québec lorsqu'un député libéral et MM Chaloult, Laurendeau et Dupiessis chercheraient à obtenir en même temps du président Alexandre Taché le microphone désiré? Croyez vous que M. Taché, l'ancien président de l'infâme tribunal de Comptes Publics, sous le premier gouvernement Duplessis, éprouverait bien des scrupules à faire noyer par son chef, dans un flo sonore d'"à base de" et de "plus grand ministre depuis la Confédération" les protestations de l'opposition émises "magnavox"?

On sait qu'à Ottawa M. Arthur Beauchesne, greffier de l Chambre des Communes et notre plus grande autorité en usage parlementaires, vient de s'opposer à l'introduction d'un pareil système d'amplification au Parlement.

("Le Canada")

* * *

LE TOURISME

La saison du printemps s'annonce hâtive et bientôt nos routes seront ouvertes à la circulation. Nous espérons que, cette année, les autorités du ministère de la Voirie feront en sorte que les automobiles pourront circuler facilement et sans danger, sur nos grandes routes, sans être forcés de passer par des chemins continuellement en réparation ou en construction.

Les experts du tourisme cherchent déjà à calculer le nombre approximatif de touristes que le Canada recevra au cours de 1946 la première année complète de paix. A la conférence de l'Association canadienne des Offices du tourisme et de la publicité tenue récemment à Toronto, des observateurs avertis ont prédit la venue de vingt millions de touristes cette année. On est à faire des préparatifs afin d'en accueillir un grand nombre dans les parcs nationaux et un peu partout.

A tous les lieux d'entrée afflueront les touristes qui se disperseront en direction du nord vers leurs endroits favoris du vaste intérieur du pays formé de lacs, de forêts et de rivières. Beaucoup d'entre eux rechercheront un site où, pendant quelques jours ou quelques semaines, ils pourront jouir des beautés de la nature fraîche et vierge, loin des bruits du trafic et des sons des sifflets d'usines.

Les touristes arrêteront ici et là en cours de route et chaque ville bénéficiera de leur passage. Il convient donc de se préparer et de faire toute la publicité possible pour attirer ces visiteurs étrangers dans notre province. Nous avons l'avantage de posséder ce caractère français, de vieux souvenirs historiques, une nature magnifique et une réputation d'hospitalité qui charme le touriste. Que nos hôtels s'efforcent de se mettre à la page, d'offrir un gite confortable, une cuisine bien canadienne et, de grâce, cessons de démolir nos vieilles maisons historiques, ces vieux souvenirs que l'étranger recherche et qu'il ne trouve plus dans ses grandes villes.

("L'Autorité")

* * *

POPULARITE DU CINEMA

Le peuple canadien continue de fréquenter le cinéma avec une ardeur jamais assouvie, presque enfantine. En effet, la statistique fédérale atteste que le cinéma a été ce que l'on pourrait appeler l'amusement public numéro un durant toutes les années de guerre et que la popularité de cet amusement, ou de cette distraction, a constamment augmenté au lieu de décroître. On en aura une juste idée par la simple opposition de quelques chiffres, souvent plus éloquents que les mots.

Ainsi, selon la statistique officielle, les admissions au cinéma qui s'étaient chiffrées par 137,899,000 en 1939 ont atteint 205,167,034 pour l'année 1944, et les recettes totales de ces admissions ont passé de $34,010,000 en 1939 à $53,173,000 en 1944. Le cinéma, qui, déjà, coûtait à chaque Canadien $2.70 en 1936, a fait déboursser une moyenne de $3.61 à chaque habitant du pays en 1944. C'est dans la province de la Colombie britannique que la population dépense le plus pour le cinéma, soit $3.15 par tête, contre $3.84 en Ontario, $3.73 en Nouvelle-Ecosse, $3.35 en Alberta, $4.93 au Manitoba, $4.5 au Nouveau-Brunswick, $4.26 dans le Québec et $3.54 en Saskatchewan.

("La Tribune")

* * *

NOTRE FUTUR DRAPEAU

Le député vagabond s'en est pris au Très Honorable Louis Saint-Laurent au sujet du futur drapeau canadien, dans une motion devant l'Assemblée législative. M. Chaloult ne pardonne donc pas à ceux qui l'ont laissé, à sa guise, abuser de la liberté de parole dans le temps où il fréquentait certains jeunes gens... Il sait que dans la petite chapelle où ils se rencontraient, on leur avait appris à saluer à la fasciste alors que les nôtres tombaient déjà sur les champs de bataille pour mettre un terme à une forme de barbarie qui a inventé des moyens de torture dont l'Inquisition espagnole aurait été jalouse.

Un drapeau est avant tout un emblème national, un attribut de la souveraineté. A notre sens il doit et peut sans inconvénient témoigner des étapes de notre histoire. Il doit et peut sans honte pour qui que ce soit unir dans des signes extérieurs les origines des deux grandes races qui constituent la nation. Or la nation, au Canada, c'est l'esprit commun de neuf provinces de former un but commun, la grandeur de notre pays. Ces neuf provinces ne jouissent pas de la souveraineté absolue. Cette souveraineté nécessaire à la réalisation du but commun appartient, et à lui seul, à l'Etat Canadien, représenté dans le monde par le gouvernement fédéral. Il convient donc à ce dernier de doter le pays d'un drapeau sur lquel les peuples de la terre, appelés à le voir, pourront lire les signes d'une belle histoire et la détermination de la continuer dans le respect des droits de tous, des aspirations légitimes de tout le pays.

L'histoire du Canada n'est plus celle d'une petite patrie, rapetissée par un chauvinisme déplorable. Pourquoi faut-il que le talent serve à des équivoques, à des provocations qui n'ont d'autre objet que d'entretenir d'inutiles haines, ferments de guerres ou de révolutions? Nous allons finir par croire que le fascisme n'est pas encore éteint dans certains esprits plus fiers de n'être rien dans le royaume de la Laurentie que d'être quelque chose dans la glorieuse patrie canadienne.

("Le Canadien")

Les Nouvelles Agricoles

LE BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme et les cotes se sont maintenues au plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie en entrepôt au Canada le 1er mars 1946, se totalisaient à 9,870,366 livres, comparativement à 20,687,984 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 10,817,618 livres sur 1945.

En février 1946, la production canadienne s'est établie à 1,927,885 livres de moins qu'en 1945.

Lundi matin, le 18 mars, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 36c la livre.

* * *

L'AVICULTURE

Le nombre d'oeufs inspectés au Canada en 1945 a atteint l'immense total de 1,482,226,200 oeufs, soit 4,117,295 caisses contenant chacune 30 douzaines d'oeufs. La quantité de 1945 dépassait de 27 p. c. celle de 1944 et de 96.1 pour cent celle de 1939.

* * *

LES MOUTONS AU CANADA

Les cultivateurs canadiens et particulièrement ceux de l'Est du Canada ne manifestaient que peu d'intérêt dans l'élevage des moutons au commencement de la guerre, dit M. H. K. Leckie dans l'"Economiste agricole", mais l'industrie s'est bientôt ranimée grâce à une campagne active entreprise par les ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture et en 1944 le dénombrement annuel de juin révélait une population ovine totale de 3,725,000 têtes, soit près d'un million de têtes de plus qu'en 1940. Le dénombrement annuel de juin 1945 a révélé une légère diminution, à 3,621,300 têtes.

* * *

L'APICULTURE

Pour diverses raisons résultant de l'économie de guerre, il est devenu de plus en plus difficile aux apiculteurs d'importer des abeilles en paquets des Etats-Unis. Pour obvier à ce contretemps, la Division apicole du Ministère de l'Agriculture de Québec a incité un groupe de propriétaires de ruchers commerciaux à pratiquer l'élevage des reines et des abeilles afin d'être en état de fournir des colonies complètes aux apiculteurs débutants et autres ayant besoin de ruches complètes hivernées dans la province.

Dès le printemps dernier, ces producteurs de miel pouvaient disposer d'un millier de colonies qui ont donné entière satisfaction. Ce printemps, les éleveurs qui ont donné dans ce mouvement disposent d'environ 2,000 colonies. La division de l'Apiculture a préparé une liste des vendeurs indiquant le nombre de ruches dont chacun peut disposer ainsi que le prix de vente. Les acheteurs éventuels peuvent se procurer cette liste sans frais en s'adressant à M. Jules-R. Méthot, apiculteur en chef, au Ministère de l'Agriculture de Québec.

Vu la rareté du sucre au pays il ne peut être octroyé de permis de sucre pour nourrir les paquets d'abeilles; on estime que les colonies d'abeilles complètes provenant de nos producteurs de miel sont généralement assez fortes et suffisamment pourvues de nourriture pour attendre la première récolte des fleurs.

* * *

LA FOURRURE SERA A LA HAUSSE L'AN PROCHAIN

Si l'on en juge par les résultats du dernier encan de fourrures tenu à Montréal, dit M. N. Ritchie, chef du service d'inspection et de classement des fourrures au Ministère fédéral de l'Agriculture, les dames qui achèteront un nouveau manteau de fourrure pour l'hiver de 1946 devront y mettre plus d'argent. La plupart des peaux offertes ont fait des prix plus élevés qu'aux ventes précédentes, à l'exception des renards argentés qui étaient en baisse de 3 à 16 pour cent.

Les peaux de castor, au nombre de 13,400, ont fait une moyenne de $54.55, représentant une hausse de 35 à 40 p.c. Le prix fort était de $100.50. Il y a eu hausse de 65 p.c. sur les peaux d'hermine, (belette canadienne), dont le prix le plus élevé a été de $6.50, et de 30 p.c. sur les peaux de visons. Le prix moyen était de $23.40 pour les visons d'élevage et de $37.75 pour les visons sauvages; le prix fort, de $40.50 et de $71.50 respectivement.

Les peaux de rats musqués, dont les meilleures servent à faire des manteaux "Hudson seal", ont remonté de 20 pour cent; le prix fort était de $5 et le minimum de 20 cents. Les peaux de martre offertes étaient au nombre de 2,200, mais la demande était languissante et il ne s'en est vendu que 51 pour cent pour lesquelles le prix le plus élevé a été de $225 et le plus bas de $5. Il avait un millier environ de peaux de loutres, toutes vendues au prix moyen de $41, soit une hausse de 60 pour cent.

Les peaux d'écureuils canadiens ont fait en moyenne 57 cents, avec un prix fort de $1.50, représentant une hausse générale de 65 pour cent. La demande de peaux de raton-laveurs (chats sauvages) était plutôt faible; sur les 4,420 offertes, 45 pour cent seulement ont trouvé acquéreur, et les prix ont subi une dépréciation de 30 pour cent; le prix moyen était de $2.77, et le prix fort de $7.00.

Les peaux de renards argentés, au nombre de 42,680, ont fait en moyenne $34.77; le prix moyen des peaux de qualité spéciale a été de $68.77, et celui des peaux de qualité inférieure, de $9.04.

En ce qui concerne les nouveaux types de renard, les platines ont fait une moyenne de $100.78, les platine argentés, de $106.02, et, les platines perle, de $75.94. Ces prix représentent une légère augmentation sur ceux réalisés à la vente des mêmes peaux en janvier 1945.

M. W. M. Ritchie, chef du Service d'inspection des fourrures au Ministère fédéral de l'Agriculture, dit que la demande actuelle porte sur les fourrures à poil ras, et que la Grande-Bretagne est pour le moment un marché très actif. Ces fourrures à poil ras sont recherchées pour la confection des manteaux, et l'offre est inférieure à la demande.

La plupart des peaux offertes à l'encan de Montréal ont été vendues à des acheteurs des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud, de la Grande-Bretagne et d'autres pays. Il se tiendra d'autres encans à Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, avant le mois de juin, et M. Ritchie dit qu'il est à prévoir que les prix des peaux de bonne qualité seront encore plus élevés qu'en 1945.

———— : o : ————

Annoncez dans Le Clairon

Il faut de 30 à 40 gallons d'eau d'érable pour faire un gallon de sirop d'érable.

* * *

Un chameau peut porter des fardeaux deux fois plus lourds qu'un boeuf.

Le caoutchouc naturel était utilisé pour plus de 35,000 usages différents avant la guerre.

S'il faut en croire certains auteurs, le jeu de balle au mur est né en Irlande il y a un millier d'années.

Savourez
RED ROCK
COLA

Vendeur autorisé :
LA CIE D'EAU MINERALE DE ST-HYACINTHE
H. Fontaine, Prop.

Quoi de neuf à la Metropolitan?

PLUSIEURS postes du bilan que la Metropolitan Life Insurance Company produit pour 1945 donneront de la satisfaction aux assurés.

Les sommes versées aux détenteurs et aux bénéficiaires des polices, au Canada et aux Etats-Unis, ont atteint le chiffre sans précédent de $623,000,000. Abstraction faite des décès dus à la guerre, la mortalité parmi les assurés a été la plus faible qui ait jamais été enregistrée. Les capitaux placés ont donné un rendement conforme à la tendance d'ensemble et quelque peu réduit. La Compagnie avait réalisé des accroissements d'actif qui lui ont permis d'apporter aux réserves des polices et rentes un remaniement faisant état des recettes d'intérêt réduites. Les barèmes en usage pour l'attribution des dividendes aux assurés ont été maintenus, et il se présente des cas où ces barèmes ont été quelque peu rehaussés.

Les fonds de surplus libres, en fin d'exercice, se chiffraient à $448,600,000. En outre, la Compagnie détenait un fonds de surplus spécial de $109,400,000, dont $95,100,000 affectés à une réserve spéciale pour dépréciation ou fluctuation éventuelle de la valeur des placements, et $14,300,000 en réserve pour parer aux épidémies, etc., à la Branche-Groupe. Ces fonds créent une marge de sécurité additionnelle pour les assurés.

Dans son compte rendu aux assurés Canadiens et Etatsuniens, pour 1945, la Metropolitan fait réponse à nombre de questions que poserait vraisemblablement un assuré visitant les bureaux de la Compagnie. A titre d'indication, voici quelques-unes des questions auxquelles il est répondu:

A-t-il été payé bien des sinistres additionnels, l'an dernier, par suite de la guerre?

Une meilleure longévité chez les assurés réduirait-elle le prix de l'Assurance-Vie?

Quels genres de placements la Compagnie a-t-elle pratiqués?

Outre qu'il répond à ces questions et à bien d'autres, le compte rendu donne un aperçu du résultat financier des opérations de la Compagnie, au cours de 1945. Que vous soyez ou non assuré auprès de la Metropolitan, vous trouverez ce compte rendu intéressant et instructif. Pour en obtenir un exemplaire, il suffit d'écrire à la Direction Générale au Canada, à Ottawa, et de demander le compte rendu annuel de la compagnie, compte rendu intitulé: "Quoi de neuf à la Metropolitan?"

ÉTAT DE LA SITUATION POUR 1945

ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICAIRES, ET AUTRES

Réserves statutaires des polices	$6,400,302,374.47
Ce montant, augmenté des primes futures et de l'intérêt, est nécessaire pour assurer le règlement futur de tous les bénéfices prévus dans les polices.	
Montants d'assurance et dividendes conservés à intérêt	342,073,866.83
Poste de fonds laissés par devers la Compagnie pour être payés dans l'avenir.	
Réserve pour dividendes attribués aux assurés	123,338,706.00
Mis de côté pour être versé, en 1946, aux détenteurs de polices appelés à toucher ces dividendes.	
Autres obligations découlant des polices	67,108,358.06
Réclamations en cours de règlement, montant estimatif des réclamations en instance de présentation, primes touchées d'avance, etc.	
Impôts courus	20,019,592.00
Ce poste comprend le montant estimatif d'impôts payables en 1946 sur les opérations de 1945.	
Réserve de prévoyance pour prêts hypothécaires	21,000,000.00
Diverses obligations	29,587,557.57
TOTAL DES OBLIGATIONS	$7,003,930,454.93

ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS

Valeurs gouvernementales	$3,901,918,692.03
Gouvernement du Canada et Gouvernement des Etats-Unis.	
Autres valeurs	1,729,338,186.57
Provinces, Etats particuliers et municipalités — $ 92,780,754.21	
Chemins de fer — 584,361,368.30	
Services publics — 656,189,313.34	
Industries et divers — 396,006,750.12	
Actions	114,550,034.03
Toutes privilégiées ou garanties, sauf $4,076,225.49.	
Premières hypothèques sur immeubles	870,363,554.77
Propriétés agricoles — $ 86,606,570.02	
Autres propriétés — 783,756,984.75	
Prêts aux assurés	343,512,038.44
Garantis par les polices.	
Immeubles	259,557,120.45
Y compris $39,300,334.74 en immeubles sous contrat de vente et $147,436,299.08 en constructions à usage d'habitation et en immeubles à l'usage de la Compagnie.	
En caisse	175,687,154.11
Fonds en banque, en circulation ou en mains.	
Autres valeurs actives	167,070,489.96
Primes échues et différées, intérêt et loyers échus et courus, etc.	
TOTAL DE L'ACTIF ASSURANT L'EXECUTION DES ENGAGEMENTS	$7,561,997,270.37

C'est ainsi que l'actif excède de $558,066,815.44 les obligations. Cette marge de sécurité, qui est d'environ 8 pour 100 du montant des obligations, sert de tampon contre des imprévus défavorables, et donne une plus grande certitude que les bénéfices garantis par les polices seront payés en entier, lors de leur échéance. Cette marge de sécurité comprend:

Un fond de surplus spécial (dont fait partie la somme de $95,112,000.00 destinée à parer à la dépréciation ou à la fluctuation éventuelle de la valeur des placements)	$109,422,000.00
Des fonds non attribués (surplus)	$448,644,815.44

N.B. —Parmi les valeurs actives ci-dessus se trouvent $360,747,351.78 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.

RÉSULTATS DE 1945 MÉRITANT UNE MENTION PARTICULIÈRE

Assurances-Vie en cours à la fin de 1945 $31,261,969,317 **Assurances-Vie, à prime encaissée, émises au cours de 1945** $2,143,423,150

Payé aux détenteurs de polices au cours de 1945 . . $623,443,185.86

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

FREDERICK H. ECKER, *Président du Conseil* — **SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK** — **LEROY A. LINCOLN**, *Président*

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

EDWIN C. McDONALD, *Vice-Président Administrateur*

QUELQUES DÉTAILS SUR LES OPÉRATIONS DE LA METROPOLITAN AU CANADA

Nouvelle Émission d'Assurance-Vie.

En 1945, des Canadiens de toutes les classes sociales se sont assurés la vie, auprès de la Metropolitan, pour $172,446,469.

Assurance-Vie en Cours.

A la fin de 1945, le chiffre total de la garantie fournie par la Metropolitan, au Canada, à 2,300,000 détenteurs de polices, atteignait $1,775,471,638. De ce montant, 57 pour 100 était détenu par des assurés à l'Ordinaire, 9 pour 100 par des assurés au Groupe et 34 pour 100 par des assurés à l'Industrielle.

Total des Placements au Canada.

Le total des placements de la Compagnie, au Canada, atteignait, à la fin de 1945, $425,255,484. De ce montant, 49 pour 100 sont des Bons Canadiens de Guerre et de la Victoire. Les autres placements comprennent des obligations provinciales et municipales, des valeurs de chemins de fer, d'établissements industriels et d'utilités publiques et des hypothèques.

Paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires.

La Metropolitan a payé, en 1945, à ses Assurés Canadiens et à leurs bénéficiaires, $32,328,059 en règlements de décès, en polices parvenues à échéance, en dividendes et en d'autres versements. De cette somme, 66 pour 100 ont été payés à des assurés vivants.

Oeuvres d'hygiène et de Bien-être.

Au cours de 1945, 219,299 visites furent faites par des infirmières, au Canada, à des assurés de la Metropolitan à l'Industrielle et au Groupe. En plus, plus de 1¾ millions de brochures sur l'hygiène et la sécurité ont été distribuées par les Agents, au cours de l'année dernière.

Les versements faits par la Metropolitan à des Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus les placements qu'elle a actuellement au Canada, dépassent de plus de $270,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.

LE GRAND FESTIVAL DU CLUB DE PATINAGE DE FANTAISIE

Aura lieu demain soir, samedi le 23 mars, à l'aréna. — De nombreux artistes du patin de l'extérieur y prendront part. — Un mouvement sportif qui mérite l'encouragement de tous.

Le club de Patinage de Fantaisie de Saint-Hyacinthe a tenu hier ses derniers exercices avant le grand Festival qui aura lieu demain soir, samedi le 23 mars, à l'aréna de cette ville, à huit heures. Plusieurs trophées seront décernés à nos meilleurs partineurs au cours de cette soirée qui promet de remporter un franc succès; l'organisation d'un tel spectacle est tout à l'honneur du club de patinage de Fantaisie local, une organisation sportive naissante qui a fait d'énormes progrès dès sa première année d'existence et que tous se doivent d'encourager.

De nombreuses vedettes du patin de l'extérieur, triées sur le volet, participeront également à ce festival qui promet de faire époque. Il y aura en outre plusieurs prix de présence ainsi que quelques numéros-surprises du meilleur goût. Il reste encore quelques bons billets pour cette soirée et l'on pourra s'en procurer à la Pharmacie Brodeur, rue des Cascades. Encore une fois, qu'on ne manque pas d'encourager nos jeunes artistes du patin en assistant à ce festival qui en vaut réellement la peine, nous assure-t-on.

—— : o : ——

ST-HYACINTHE BAT LACHINE, 9-6, ET EGALE LES CHANCES

Les Saints se rallient à la troisième en comptant cinq buts.— Bastien et B. Lauzon déjouent Ménard deux fois chacun.

Un ralliement de cinq points à la troisième période a permis aux Saints de Saint-Hyacinthe de transformer une défaite imminente en une brillante victoire, mardi soir dernier, à l'aréna local, alors que les locaux l'ont emporté par 9-6 sur les Rapides de Lachine, égalisant par le fait même les chances des deux équipes dans leur série spéciale. Chaque clan a donc une partie gagnée, à date.

Le trio B. Lauzon-Bastien-Gravel a brillé pour les vainqueurs en comptant 5 de leurs 9 buts; Lauzon et Bastien en ont réussi deux chacun pour leur part. Les membres du trio Knox, Bourcier et Archambault ont compté chacun un but tandis que la ligne composée de F. Lauzon, Maher et Savary a fait du beau travail.

Dans le clan des visiteurs, Bob Morin a compté deux buts et le trio Perron, Paulsen et Ramsay a constamment été dangereux. Phillips a également brillé avec deux francs buts.

Voici le sommaire de cette rencontre:

Lachine. — Buts, Ménard; défenses: Broderick et Hamel; centre, Paulsen; ailes, Ramsay et Perron; subs.: Hamel, B. Morin, Desroches, Phillips, Claude, Boileau, Champagne, Costignan et McCurry.

St-Hyacinthe. — Buts Leclerc; défenses: Ménard et C. Blanchard; centre, Bastien; ailes, B. Lauzon et Gravel; subs.: F. Lauzon, C. Bourcier, Maher, Archambault, Bessette, Savary et Knox.

Arbitres: Barrette et Carter.

1ère période

1-Lachine: Perron (Paulsen, Ramsay) 19.35
Pun.: Hamel.

2ième période

2-Lachine: Phillips (McCurry) ..... .56
3-Lachine: B. Morin 1.07
4-Lachine: Hamel (Desroches, Claude) 10.37
5-Saints: Knox (Archambault, Bourcier 11.18
6-Saints: B. Lauzon 15.18
7-Lachine: B. Morin-Claude 18.47
8-Saints: Gravel-B. Lauzon 19.39
Pun.: Phillips.

3ième période

9-Saints: Archambault (Bourcier, Knox) 2.18
10-Saints: B. Lauzon (Gravel, C. Blanchard) .. 2.44
11-Saints: Bastien (Blanchard, Gravel) 10.34
12Saints: F. Lauzon-Ménard 14.03
13-Lachine: Phillips 14.26
14-Saints: Bourcier Archambault) 17.01
15-Saints: Bastien-B. Lauzon 18.00
Pun.: Costigan, Perron, Maher, Blanchard, Maher et B. Morin.

—— : o : ——

JEAN-PAUL GLADU EST DE RETOUR DE ST-LOUIS

Jean-Paul Gladu, habile hockeyiste professionnel de cette ville, est de retour à Saint-Hyacinthe après avoir connu une bonne saison avec les Flyers de Saint-Louis. Jean-Paul a débuté avec les Bears de Hershey et il est ensuite passé à Saint-Louis à sa propre demande. Jean-Paul a compté son 20ième franc but dimanche soir dernier lors de la dernière rencontre de la saison, alors que les Flyers ont battu Providence par 3-1. Jean-Paul a obtenu 20 buts et 25 assistances en 37 parties et il s'est particulièrement signalé depuis un mois alors qu'il a évoiué avec Morrie Rimstad et Pat McCreavy. Nul doute que s'il avait joué plus souvent au début de l'hiver et s'il avait eu des coéquipiers de la trempe de Rimstad et McCreavy, Gladu aurait terminé la saison parmi les premiers compteurs de l'Américaine.

EN QUELQUES MOTS... "DANS LE SPORT"

Morrisseau avec les Saints

Après avoir obtenu les services de Déragon, solide voltigeur de Granby, le Saint-Hyacinthe vient de faire signer Roland Morrisseau, du même club... Morrisseau est un excellent troisième-but et il a conservé une moyenne de .309 au bâton avec Granby l'an dernier... Comme on peut le constater, la direction du club local ne néglige rien pour organiser une puissante équipe en vue de la prochaine saison...

★ ★ ★

Ici et là

Notre équipe d'étoiles de la Provinciale: buts, Nadeau, Victoriaville; déf., Heindl et Gagnon, Sherbrooke; aile gauche, H. Carnegie, Sherbrooke; aile droite, T. Demers, St-Hyacinthe; centre, M. Bastien, St-Hyacinthe; coach, F. Currie, Drummondville...

Fernand Gladu a terminé la saison en septième place chez les compteurs de la ligue Junior du Forum avec 15 buts et 12 assistances... Fernand n'a passé que 2 minutes au frigidaire... Oscar Aubuchon a fait un retour au jeu pour les Bears de Hershey, dimanche soir, et il a obtenu une assistance alors que Buffalo l'a emporté par 10-6...

★ ★ ★

René Loiselle brille

René Loiselle a brillé, dimanche dernier, alors que le Concordia a triomphé du Verdun, au Forum... René a obtenu un but et une assistance et il n'a visité le frigidaire qu'une seule fois... Fernand Gladu a compté un but pour le club de Sylvio Mantha au cours du même duel... Dans l'autre partie, Joe Lépine et Reynald Bonin ont brillé à la défense du Canadien Jr pour permettre au club de Wilfrid Cude d'annuler, 3-3, avec le National... Fernand Perreault, qui joua quelques parties pour le Saint-Hyacinthe l'an dernier, a compté deux buts pour le National...

★ ★ ★

Lachine-St-Hyacinthe

"Sinatra" Gravel a fait des siennes en se faisant une "chanson" de déjouer Ménard à volonté! Nous espérons toutefois que certaines de nos "recrues" feront mieux à l'avenir... Si le côté offensif a été satisfaisant, la défensive a laissé totalement à désirer; il faut admettre que nous n'avions que deux joueurs de défense, Ménard et Blanchard... Savary, Gravel et Archambault ont effectué de magnifiques passes pour les Saints... Charlie Phillips a été l'étoile des vainqueurs...

★ ★ ★

Le tennis

La belle température ne peut manquer de rappeler à nos sportifs que la saison du tennis s'en vient à grands pas; il est déjà grand temps de commencer les préparatifs en vue de la prochaine saison... Et Dieu sait si l'on a besoin de préparatifs dans le domaine du tennis en notre ville où (et nous en savons quelque chose) l'on ne compte pas, depuis quelques années, un seul jeu de tennis **convenable**... Les propriétaires et organisateurs des quelques terrains font toujours de grandes promesses, le printemps, mais le tout s'envole avec les abonnements... Saint-Hyacinthe, qui possédait autrefois une douzaine de bons joueurs, n'a plus maintenant que trois joueurs de calibre un peu supérieur et qui, s'ils persistent à jouer, ne le font certes pas parce qu'ils sont encouragés! Alors que la vogue de ce sport grandit ailleurs, le tennis périclite en notre ville; le seul moyen de redonner au tennis sa vogue d'antan, sera d'encourager les jeunes à s'adonner à ce sport magnifique... Contrairement au hockey, au baseball et à beaucoup d'autres sports, les joueurs de tennis sont heureux de jouer pour "la gomme" et ils ne demandent qu'une chose: un terrain convenable... Incidemment, nous avons rencontré, cette semaine, un directeur du club de Golf qui nous a appris qu'il était question de rénover la surface des courts de ce club et que la chose sera discutée lors d'une prochaine assemblée... Bravo messieurs!

★ ★ ★

Le Golf

En parlant de Golf, disons que la prochaine saison au club local sera très fructueuse et qu'elle réserve même des surprises... Plusieurs de nos adeptes locaux se sont en effet "formé le bras" sur un jeu miniature, sis au Manège militaire, et l'on nous assure en outre que bien des tapis de salon ont fait office de "greens" durant la mauvaise saison! Cela peut en faire sourire quelques-uns, mais nous y voyons plutôt une preuve de l'engouement qu'ont certains de nos amateurs pour cet autre sport de premier plan, le golf... Possédant un chalet capable de soutenir toute comparaison, doté d'un terrain qu'on améliore tous les ans, le club de golf local connaîtra sans doute une expansion considérable d'ici quelques années... Les portes ouvriront dans environ un mois.

ALDEI LORD BRILLE DANS LA LIGUE DE QUILLES MIXTE

Il réussit un simple de 217 et un triple de 513. — Le Lalime & Cadorette défait le J.-B. Lefebvre.

Le Lalime & Cadorette, confortablement installé dans la cave de la ligue de quilles Mixte, n'en a pas moins défait le J.-B. Lefebvre, leader de ce circuit, cette semaine. Bien plus, le Lalime & Cadorette a servi une "claque" retentissante aux marchands de chaussures en leur faisant subir les avatars du blanchissage. Le Studio Hébert a pris la mesure du Magasin Moderne, 3-1, et le Salon Méthode a eu raison du Berg's par un score identique.

Aldéi Lord, un vétéran du jeu de quilles, a décroché les honneurs de la semaine avec un simple de 217 et un triple de 513. Mlle J. Morin a roulé un simple de 154 et Mlle G. Bergeron a réussi un triple de 383.

Voici la position des équipes de cette ligue ainsi qu'un rapport détaillé de ces rencontres.

Position des équipes

	Points
J.-B. Lefebvre	65
B.-J. Hébert	48
Salon Méthode	42
Magasin Moderne	41
Berg's Limited	38
Lalime & Cadorette	27

STUDIO HEBERT

Mlle Morin	104	80	154	338
R. Brodeur	106	104	185	395
Mlle Fournier	86	73	94	253
R Théberge	154	117	187	458
Mlle Johnson	72	85	91	248
G. Fréchette	195	131	145	471
Totaux	717	590	856	2163

avons-nous appris cette semaine...

★ ★ ★

Saint-Hyacinthe gagne

Maher, qui s'aligne pour les Saints depuis quelques parties ne se fait certes pas justice car il n'a pas joué depuis trois semaines, c'est-à-dire depuis que Drummondville a cessé ses activités... Maher a été l'une des vedettes du Drummondville au cours de la dernière saison et il représenterait certes une belle acquisition pour l'équipe locale l'automne prochain... "Sinatra" Gravel a conquis les amateurs locaux par sa rapidité et son astuce autour des filets adversaires... Charlie Phillips reprend graduellement sa forme de jadis et il est de plus en plus solide à la ligne bleue et à l'attaque... Ménard a été fort brillant pour les Rapides à la première période... Paul Leclerc s'est lui-même "repris" avec éclat dans la troisième...

DERAGON JOUERA POUR LE SAINT-HYACINTHE CET ETE

Le solide voltigeur de Granby patrouillera probablement le champ droit. — Runge déjà à la recherche de nouveaux joueurs. — Assemblée dimanche, à Farnham.

La ligue de baseball Provinciale a tenu une autre assemblée à Farnham dimanche dernier, M. Louis-Marie Morin, populaire sportsman local, y représentait le Saint-Hyacinthe. Plusieurs importantes questions ont été étudiées et l'on a considéré les demandes d'admission de quelques autres clubs; aucune décision finale n'a toutefois été prise en ce sens. Les clubs ont également reçu leur "quota" de cartes d'amateurs; M. Louis-Marie Morin a fait un réel coup de maître en signant immédiatement Henri Déragon, un solide voltigeur qui s'alignait pour le Granby l'an dernier et qui a terminé la saison avec la redoutable moyenne de .376, pour se classer parmi les meilleurs cogneurs du circuit Durivage. En outre, Déragon couvre beaucoup de terrain dans le champ extérieur et il devrait former avec Bazinet et Clover un trio qui fera parler de lui au cours de la prochaine saison. Un autre joueur de cette ville, Roland Flibotte, peut également rendre d'excellents services dans le champ extérieur.

Eddie Runge et M. L.-M. Morin nous ont appris, il y a quelques jours, qu'ils ont actellement les yeux sur plusieurs bons joueurs et qu'ils auront d'autres excellentes nouvelles à nous annoncer d'ici une couple de semaines.

MAGASIN MODERNE

Mme Payette	61	116	106	283
Mlle Bergeron	126	125	132	383
Mlle Bizaillon	107	97	108	312
R. Frappier		128	144	272
S. Payette	117	124	169	410
Dummy	75			75
Dummy	106	104	145	355
Totaux	592	694	804	2090

★ ★ ★

LALIME & CADORETTE

Dummy	92	83	87	262
O. Houle	145	120	167	432
Mlle M. Cadorette	90	74	50	214
A. Lord	142	217	154	513
Mlle P. Cadorette	81	81	122	284
E. Riendeau	132	140	191	463
Totaux	682	715	771	2168

J.-B. LEFEBVRE

Mlle Y. Milette	103	83	124	310
M. Beauchemin	99	152	128	379
Mlle L. Cordeau	104	102	87	293
P. Bergeron	98	113	101	312
Mme H. Barré	92	104	113	309
H. Barré	183	131	125	439
Totaux	679	685	678	2042

★ ★ ★

BERG'S LIMITED

Mlle Chicoine	88	131	86	305
Mlle Rousseau	111	110	79	300
P. Gazaille	137	135	146	418
Mle R. Chicoine	149	79	99	327
Y. Rho	116	108	156	380
Totaux	601	563	566	1730

SALON METHODE

Mme Flibotte	116	114	85	315
Mlle Laplante	119	123	104	346
R. Turcotte	148	197	147	492
Mlle Boudreau	88	105	101	294
O. Rousseau	115	104	153	379
Totaux	586	643	590	1819

LACHINE GAGNE LA PREMIERE, 12-7

"Sinatra" Gravel est l'étoile des Saints avec 4 buts et 2 assistances. — Bob Morin est le meilleur des gagnants.

Les Rapides de Lachine ont triomphé du Saint-Hyacinthe par 12-7, dimanche dernier, à Lachine, lors de la première rencontre de leur série de 4 dans 7 pour un enjeu de $500. Le club du président Lalime a pris les devants, 4-3, à la première période; au second engagement, Lachine porta le score à 7-5 en sa faveur pour compter à cinq reprises dans l'engagement final tandis que les Saints ne parvenaient à déjouer Ménard que deux fois. Les locaux n'avaient que deux joueurs de défense et ce handicap leur a nui considérablement.

Gerry "Sinatra" Gravel a été l'étoile du Saint-Hyacinthe avec 4 francs buts et deux assistances. Il a formé une effective combinaison avec Savary et Archambault. Savary, Maher et Bernie Lauzon ont compté les autres buts des Saints. Bastien a évolué entre les frères Bernard et Fernand Lauzon tandis que Bourcier a joué entre Maher et Bessette. Bob Morin a compté trois buts pour les Rapides et Phillips, deux.

—— : o : ——

La petite ville de Southwold, Angleterre, a été isolé de toute civilisation quand une crue des eaux coupa toutes les voies donnant accès à la ville.

LE FARNHAM EST LE NOUVEAU CHAMPION DE LA YAMASKA

Le club de hockey Farnham a défait le Chambly par 6-5, dimanche dernier, à l'aréna de St-Hyacinthe, pour s'assurer le championnat de la ligue Yamaska. C'était la quatrième partie d'une série de trois de cinq.

C'est la première fois depuis 11 ans que le Farnham remporte cet honneur. Laforest fut l'étoile du Farnham en enregistrant le but qui devait donner le championnat à son club après 8 minutes de jeu dans la 1ère période supplémentaire. Latour et Reed furent les vedettes du Chambly en participant à trois buts chacun. Une foule d'environ 1,300 spectateurs fut témoin de cette joute décisive.

Soyez Fiers de VOTRE MAISON

TAPISSEZ, PEINTUREZ

CONSULTEZ

DONAT BOUCHARD

PEINTURE, TAPISSERIE, QUINCAILLERIE

TEL. 1064 EDIFICE "LA MASKOUTAINE"

(A l'arrière de chez Cusson & Cusson)

Vendeur des fameuses Peintures RAMSAY'S des Papiers-tenture SUN-TESTED

Agent pour les Papiers-tenture de Luxe

EMPIRE WALL PAPERS

DANS LES PREMIERS JOURS DE JUIN

LA MAISON

J.-E. ST-ONGE

réintégrera son ancien local, aux numéros

1871-1895 rue des Cascades

dans un édifice des plus modernes.

Notre clientèle est priée, pour quelques semaines encore, de bien vouloir continuer de s'adresser par téléphone aux numéros

775 ou 918

ou de se rendre, pour tous renseignements, au numéro

2480 rue Sicotte, St-Hyacinthe.

LA MAISON J. E. ST-ONGE

La nouvelle FORD est arrivée!

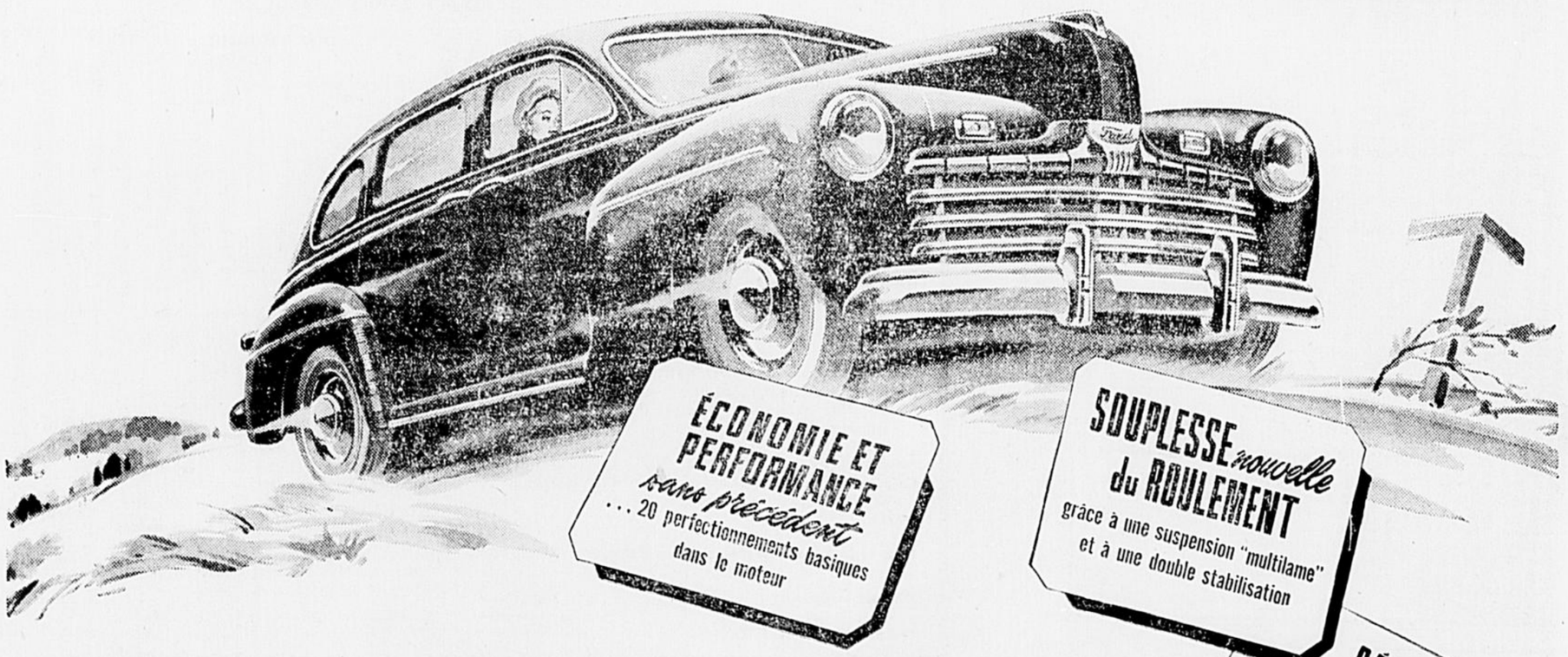

POUR LA PREMIERE FOIS depuis quatre longues années, nous mettons en montre aujourd'hui une nouvelle Ford, dotée par surcroit de plus de perfectionnements que n'en offraient la plupart des modèles annuels d'avant-guerre.

Au double point de vue de la *performance* et de son caractère *économique*, le moteur V-8 Ford de 1946 présente *vingt* améliorations basiques. Vilebrequin, bielles et pistons nouveaux . . . carburation et distribution nouvelles . . . système de graissage à haute pression, épurateurs et filtres d'huile nouveaux . . . tous ces perfectionnements et bien d'autres encore diminueront les frais d'emploi de nos véhicules et vous apportent à meilleur compte que jamais une puissance d'une souplesse et d'une docilité insoupçonnées jusqu'ici. L'*élasticité du roulement* est assurée par un nouveau mode de suspension, dit "multilame", et des stabilisateurs agissant dans les deux sens maintiennent la parfaite horizontalité du véhicule. La Ford de 1946 est aussi plus sûre que ses devancières, grâce à de nouveaux freins hydrauliques autocentrés—silencieux et obéissant à la moindre pression sur la pédale (volumineux et très durables, ils sont extrêmement simples à régler). Enfin, puisqu'une *apparence agréable* a aussi son importance, la nouvelle V-8 est traitée en plusieurs couleurs du meilleur goût, les intérieurs sont luxueux, les tentures savamment coupées, et les accessoires et garnitures chromés ou en compo-plastique concourent à la réalisation magistrale d'une voiture qui défie toute concurrence dans le domaine des prix vraiment modérés.

Autre considération à laquelle les circonstances d'après-guerre donnent une valeur particulière, vous trouverez—en quelque endroit que vous voyagiez—un poste de "service" Ford officiellement autorisé. De concours avec le plus proche dépositaire Ford, fixez la date à laquelle vous pourrez essayez la nouvelle V-8 Ford.

DIVISION FORD ET MONARCH
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Demain vous réserve une Ford

VENEZ LA VOIR SAMEDI CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE "FORD ET MONARCH"

ECHOS MONDAINS

Déplacements:

M. et Mme Jean Berthiaume et Mme René Monette, d'Outremont, étaient de passage en fin de semaine chez Mlle Marie-Ange Dufresne.

Mlle Luce Archambault et Mme Madeleine Deland, de Montréal, ont passé la fin semaine à Saint-Hyacinthe les invitées de M. et Mme J.-R. Bail.

M. Carson P. Eddy, de Toronto, était de passage dans notre ville au cours de la semaine dernière.

Mme Roger Bisson, des Trois-Rivières, était l'invitée ces jours derniers de M. et Mme Albert Morin.

M. et Mme Henri Saint-Jacques, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

Le docteur Roméo Dufresne, de Montréal, a passé la dernière fin de semaine dans sa famille.

M. et Mme Charles-A. Vallée et leurs enfants Billy et Laurent, de St-Eustache-sur-le-Lac, étaient de passage dimanche dernier chez M. et Mme Lucien Vallée.

Le docteur et Mme Thomas Giard sont retournés à Québec après avoir été pendant quelques jours les invités de M. et Mme Alphonse Richer.

M. J.-H. Gagnon, de Montmagny, était à Saint-Hyacinthe au cours de la semaine dernière.

Le lieutenant et Mme Jean-Paul Rousseau, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

Mlles Olympe Birtz et Adèle Larocque ont passé la fin de semaine à Iberville, les invitées de M. et Mme Adrien Larocque.

Mme Rodrigue Boisvert, de Sherbrooke, était de passage dans notre ville au début de la semaine.

Mlle Simonne Lussier est actuellement à Québec pour quelque temps l'invitée de sa soeur Mme F. Flynn.

M. et Mme R. Desaulniers et M. Roland Amyot, de Montréal, étaient les invités en fin de semaine de Mme Arthur Ledoux.

M. Eric Miller, de Toronto, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

M. et Mme Jacques Berthiaume et leurs enfants Pierre et Louise, de Montréal, étaient à St-Hyacinthe en fin de semaine.

M. Auguste Hébert est retourné à Détroit après avoir passé quelque temps dans sa famille.

M. Henri Saint-Germain, de Montréal, a passé la fin de semaine dans notre ville.

Mme J. Lawson, de St-Eustache-sur-le-Lac était l'invitée de M. et Mme Lucien Vallée en fin de semaine.

M. Marcel Julien, de Chicoutimi, était dans notre ville au milieu de la semaine.

M. Yvan Blanchard était à Montréal au cours de cette semaine.

M. et Mme Marcel Béland, de Longueuil, étaient les invités en fin de semaine de Mlles Alice et Albertine Larivière.

Mlle Suzanne Boisvert, de Sherbrooke, a fait un court séjour dans notre ville au début de la semaine.

Mme Tancrède Bengle et son fils Claude, de Montréal, étaient les invités en fin de semaine de Mme Eugène Lamarche.

M. Pierre Langlois, de Montmagny était à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

M. et Mme J.-D. Berthiaume, M. et Mme Paul-Emile Berthiaume, M. Maurice Berthiaume, tous de Farnham, étaient les invités en fin de semaine de M. et Mme Arthur Denault.

Mlle Rachel Bourgeois, de Montréal, était à Saint-Hyacinthe dernièrement.

Mlle Françoise Chamard, de Montréal, propagandiste générale de la J.E.C.F. était l'invitée en fin de semaine de Mlle Marthe Lavallée.

M. Armand Fournier, de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

M. J. Edmund Farrell, de Ville Mont-Royal, était de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

M. et Mme Jean Lenoir, de ville Saint-Laurent, étaient à St-Hyacinthe en fin de semaine.

Mlle Jeannette Gosselin, M. L. Gosselin, Mlles Audette et Côté, M. Robitaille, tous de Montréal, étaient de passage en fin de semaine chez M. et Mme S. Ménard.

M. Joseph Hébert, étudiant à Oka, a passé la semaine dans sa famille.

La rédactrice se fera un plaisir de publier, sans frais, toutes nouvelles concernant les Echos Mondains. — Tél. 370.

———— : o : ————

TRANSACTION

Une ferme appartenant à Ovila Chartier, située au Grand-Rang, St-Thomas d'Aquin, vendue à Aulydor Chartier pour la somme de $2,250.

———— : o : ————

Le Brésil est plus grand que les Etats-Unis par environ 250,000 milles carrés.

Comment êtes-vous aujourd'hui?

Moyen sûr d'aider la "nature!"

Qualité sans Egale

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

"Plus Savoureux" grâce à des ingrédients convenablement mélangés et à une cuisson au four parfaite!"

Christie's PREMIUM SODA CRACKERS

Biscuits Christie's

CB-246f

Bonne Nouvelle Pour Les Enrhumés Du Cerveau!

Un soulagement rapide des éternuements, de l'enchifrènement, de l'obstruction dus au rhume—voilà ce que vous cherchez. Essayez le Va-tro-nol—quelques gouttes dans chaque narine. Vous serez enchanté du soulagement! Employé à temps, il aide aussi à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

VICKS VA-TRO-NOL

LA BONNE CUISINE

LA CUISSON DES CEREALES

Vous ne songeriez jamais à faire fonctionner une automobile sans essence. Mais bien des gens essaient de travailler une demi-journée avec un estomac presque vide. Vous avez sans doute déjà entendu dire: "Vous ne pouvez manger comme un oiseau et travailler comme un cheval". Il est nécessaire chaque matin de faire son plein d'essence avec un déjeuner substantiel.

Pas un autre repas reçoit aussi peu d'attention et de préparation. Quoiqu'ils se ressemblent beaucoup jour après jour, la variété ne devrait pas être oubliée.

Les techniciennes en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture vous suggèrent de servir des céréales chaudes. Elles sont économiques et offrent de la variété tout en fournissant l'énergie nécessaire au succès. Afin de toujours servir une céréale chaude appétissante et bonne, il faut observer quelques règles bien simples.

La section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture, réalisant que des expériences devaient être faites sur les méthodes de cuisson des diverses céréales canadiennes pour obtenir toujours de bons résultats, a demandé à cet effet aux facultés de Sciences Ménagères des Universités Canadiennes de coopérer avec elle; six de ces facultés ont pu le faire.

Les expériences furent nombreuses et les proportions d'eau et de céréale variées, ainsi que la durée de cuisson et la quantité de sel. En plus, tous les modes de préparation communément utilisés dans les foyers canadiens furent essayés et les méthodes suivantes furent acceptées comme étant les meilleures pour faire cuire la farine d'avoine roulée ordinaire et celle à cuisson rapide.

Gruau à la farine d'avoine roulée (cuisson lente)

1 tasse de farine d'avoine roulée
3 tasses d'eau bouillante
¾ c. à thé de sel

Commencer la cuisson de la céréale directement sur le feu dans le dessus du bain-marie. Saupoudrer graduellement la céréale dans l'eau bouillante salée en brassant constamment pour prévenir les grumeaux. L'eau doit continuer à bouillir afin d'empêcher la céréale de devenir collante. Faire bouillir directement sur le feu pendant 5 minutes, puis faire cuire couvert pendant une heure au bain-marie en brassant de temps à autre. Donne environ 3 tasses.

Afin de réduire le temps de cuisson au bain-marie, faire tremper la céréale dans la quantité d'eau requise toute la nuit puis amener au point d'ébullition et faire cuire directement sur le feu pendant 5 minutes et continuer la cuisson au bain-marie pendant 30 minutes. Si du germe de blé est ajouté, utiliser 2 c. à table de germe de blé par tasse de céréale crue.

* * *

Gruau à la farine d'avoine roulée (cuisson rapide)

1 tasse de farine d'avoine roulée à cuisson rapide
3½ tasses d'eau bouillante
1 c. à thé de sel

Saupoudrer la céréale graduellement dans l'eau bouillante salée en brassant constamment pour éviter les grumeaux. L'eau doit continuer à bouillir pour empêcher la céréale de devenir collante. Faire bouillir directement sur le feu pendant trois minutes, puis faire cuire couvert pendant 10 minutes au bain-marie. Donne 3½ tasses.

* * *

Casserole de blé concassé

1 tasse de blé concassé
2½ tasses d'eau bouillante
1 c. à thé de sel
½ tasse d'oignons tranchés minces
1 c. à table de graisse
2 tasses de tomates en conserve ou
1¾ tasse de jus de tomate
¼ c. à thé de sel
Pincée de poivre de cayenne
1½ c. à thé de catsup
1 tasse de fromage râpé

Saupoudrer graduellement le blé concassé dans l'eau bouillante salée en brassant constamment jusqu'à épaississement. Faire cuire pendant 2 heures au bain-marie. Pendant ce temps, faire cuire les oignons dans la graisse jusqu'à ce que tendre. Ajouter les tomates, couvrir, et faire mijoter pendant 10 minutes. Ajouter le sel, le poivre de cayenne et le catsup. Dans un plat graissé, déposer en alternant des rangs de céréales, de tomate et de fromage râpé en terminant par le fromage. Faire cuire dans un four modérément chaud, 375°F. pendant 30 minutes. Servir avec des haricots verts ou une salade au chou. Six portions.

SERVEZ VOS LÉGUMES DE CONSERVE AVEC CETTE BONNE SAUCE

SAUCE À LA CRÈME SURE

1 tasse de crème sure
1 oeuf
¼ tasse de Vinaigre de Cidre Heinz
2 cuillerées à thé de sel
2 cuillerées à thé de sucre
2 cuillerées à thé de Moutarde Jaune Préparée Heinz
⅛ cuillerée à thé de poivre

Réunissez les ingrédients, dans l'ordre donné, dans la partie supérieure d'un bain-marie, et mélangez-les à fond. Faites cuire 10 minutes au-dessus d'eau bouillante, en remuant constamment. Servez sur du brocoli au beurre chaud ou sur d'autres légumes. Recette pour environ 1½ tasse.

C-6NF

Sauce Moutarde SANS AUCUN BEURRE

MAGASINS D'ALIMENTATION

SELF A&P SERVICE FOOD STORES

APPARTENANT ET GÉRÉS PAR The Great ATLANTIC & PACIFIC Tea Co., Ltd.

PRIX SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES ACHATS

FEVES LIBBY'S BRUN FONCÉ lbtes 12¢
SOUPE AUX TOMATES—CLARK Bte 7¢
FROMAGE VIEILLI lb 32¢
SAVON PALMOLIVE 2 pains reg. 11¢ 3 Gros pains 23¢
SUPER SUDS Lorsque disponible Pqt 24¢
MASTER BISCUITS POUR CHIENS OU "TERRIER KIBBLES" 2 Btes 1 lb 25¢
SOUPE AUX LEGUMES—CAMPBELL Bte 11¢

FARINE PURITY Sac 7 lbs 23¢ Sac 24 lbs 73¢
FARINE D'AVOINE Pqt 18 ozs 18¢

PAIN AU LAIT ANN PAGE FRAIS CUIT 2 PAINS DE 24 OZS 15¢

Pourquoi payer plus...

PIEDS DE CELERI de Floride — grosseur 72 — frais et délicieux 2 pour 15¢
CAROTTES EN BOTTES de Californie 2 lbs 15¢
SALADE "ICEBERG" de Californie —grosses pommes 2 pour 29¢
OGNIONS pour la cuisine — jaunes No. 1 du Canada 4 lbs 29¢
PAMPLEMOUSSES de Floride — juteuse — grosseur 96 5 pour 25¢
CHOUX du Texas — têtes fermes et vertes lb 7¢

Le contrôle de la fraicheur A. & P. protège la qualité.

ARM & HAMMER Cristaux pour lessive 2 PQTS 15¢

SAUCE C & B MENTHE Bout. 18¢
SAUCE C & B WORCESTER Bout. 27¢
FROMAGE ERMITE TYPE ROQUEFORT lb 70¢
'PIC' PAIN DE VIANDE (PORC) EN BOITE 12 ozs 29¢
MARMELADE C & B ORANGE Jarre 24 ozs 31¢
ARACHIDES SALEES—FRAICHES Pqt 8 ozs 19¢
SOUPES ASSORTIES — HEINZ 2 Btes 25¢
FEVES IMPORTEES "RED KIDNEY 2 lbs 31¢
DINER KRAFT Pqt 16¢

LORSQUE DISPONIBLE, EMPLOYEZ

OXYDOL 2 Gros pqt 45¢ Pqt géant 64¢
CHIPSO Gros pqts 22¢ Pqt géant 51¢
SAVON CAMAY 3 pains 17¢

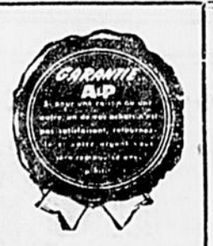

Le cafe à son meilleur
CAFÉ A&P MOULU AVEC SOIN
BOKAR LB 35¢ VIGOUREUX ET FORTIFIANT
8 O'CLOCK LB 31¢ DELICIEUX ET DOUX

MAGASINS A&P

Prix sujets aux changements du marché—Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Propriété de The Great Atlantic & Pacific Tea Co. Ltd.

Qualité sans Egale

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Feuilleton du "Clairon"

Le Bonheur des autres

Roman inédit
de PIERRE DHAEL

18 (Suite)

Le jeune officier ne fut pas dupe des raisons invoquées. Il se retira, en exprimant poliment ses regrets au maitre d'hôtel, le visage impassible, mais le coeur peiné.

Michelle lui laissait clairement entendre qu'il manquait à cette réserve qu'il avait juré d'observer. Elle se tenait strictement fidèle à sa propre consigne et lui donnait l'exemple.

Jean-Marc, à pas lents, descendit le perron; il s'éloigna sans se douter que là-haut, sous la mousseline des vitrages, à deux fenêtres éloignées, il était suivi du regard.

D'un côté, Michelle, le coeur lourd, devinait sa déception et sa detresse; de l'autre, Mme Victoire l'épiait avidement, derrière des lunettes, et cherchait à interpréter ses gestes et son attitude.

X

Les chagrins avaient prématurément usé la comtesse de Sauverte. Depuis son veuvage, elle avait peu à peu abandonné le monde, qui la fatiguait et l'ennuyait.

Dans sa mélancolie, que la gaité naturelle de Solange ne parvenait pas à dissiper, l'avenir se colorait de couleurs sombres.

Néanmoins, les deux femmes vivaient à l'aise de rentes assez belles, fruit de la vente du château; mais poussée au pessimisme par ses épreuves, la veuve s'inquiétait à l'excès du bonheur futur de Solange.

Mme de Sauverte savait sa seconde fille trop fine, trop vibrante, trop brillamment douée pour accepter un mari médiocre.

Michelle s'y était résolue par héroïsme, la mère s'en était lentement rendu compte.

Cette découverte, à mesure que la veuve connaissait mieux son gendre et Mme Victoire, contribuait à l'accabler de tristesse et à user sa fragile santé.

Dans le mariage de sa fille aînée, Mme de Sauverte n'avait vu que le dénouement d'une situation affreuse et qui semblait sans issue. L'énergique jeune fille avait pris sa décision avec une fermeté qui rassurait sa mère.

"Après tout, s'était dit tout d'abord la pauvre femme, pourquoi Michelle ne trouverait-elle pas le bonheur près de son mari, qui semble bon et très épris? Comment ne serait-elle pas heureuse, dans le château de ses ancêtres, embelli au cours des siècles par des générations de Sauverte?"

Mais peu à peu au cours des trois années, des signes divers, parfois espacés, avaient inspiré à la mère des doutes pour le bonheur de sa fille.

Michelle ne s'était jamais plainte, mais l'expression souvent mélancolique de son regard, contrastant avec l'effort constant d'une gaité factice, les brusques boutades qui échappaient à son mari, quelques réflexions désabusées de la jeune femme, et sa façon trop grave de juger la vie; tout inquiétait beaucoup l'excellente femme.

Elle ne pouvait s'habituer, non plus, à la belle-mère de Michelle, et ressentait, en sa présence, une gêne pénible.

Souvent, la rudesse épaisse de Mme Victoire ayant blessé la comtesse, celle-ci en avait auguré bien des blessures cachées, supportées par sa fille.

La mère de Michelle ne pouvait s'accoutumer à la façon dont Mme Victoire, quand elle recevait, imposait son autorité à ses hôtes, et s'efforçait de reléguer sa belle-fille au second plan.

Autoritaire à l'excès, elle brisait net toute orientation de la conversation vers des considérations élevées ou simplement intelligentes. Sans culture, elle ne supportait ni les esprits fins et instruits, ni les âmes d'élite.

La façon pénible dont la traitait Mme Victoire, et les traits méchants dont cette femme se plaisait à la cribler, éloignaient la comtesse du château.

Le contraste, pour elle, était trop douloureux avec le temps où, châtelaine de Roc-les-Bois, elle vivait si heureuse entre son mari et ses deux enfants.

"Ces peines achèveront de ruiner ma santé", pensait Mme de Sauverte.

Le mal qui la minait en secret devait avoir raison de ce frêle organisme.

"Viens vite, écrivit un jour la comtesse à sa fille, viens, je suis très souffrante et ne puis me lever".

Une tuberculose généralisée la clouait sur sa chaise-longue. Le jour vint où elle ne quitta plus son lit; elle était admirablement soignée, d'ailleurs, par l'intelligent dévouement de Solange.

Ce furent des heures cruelles pour Michelle, désireuse d'accourir fréquemment au chevet de sa mère.

Mme Victoire s'ingéniait à trouver mille prétextes pour retenir sa belle-fille au logis. Elle commandait le chauffeur pour des courses imaginaires, dès que Michelle manifestait l'intention de se rendre à Saint-Viran. S'en allant seule à Loches en voiture, Mme Victoire tournait sans nécessité pendant deux heures dans les rues de la ville, pour l'unique plaisir de priver la jeune femme de l'automobile.

Ayant compris ces manoeuvres, Michelle dissimula.

—Faites seller ma jument Doria, commanda la jeune femme. Si Monsieur me demande, vous répondrez que je suis chez Mme la comtesse.

Michelle montait à merveille; elle n'avait qu'à regret renoncé, depuis son mariage, à ses habitudes d'équitation, son mari ne paraissant pas les approuver.

—Les promenades équestres sont onéreuses pour la bourse et dangereuses pour la conduite, répétait Mme Victoire.

Raoul trouvait ces réflexions sages.

Quand Mme Victoire vit sa belle-fille se mettre en selle et s'éloigner au trot dans l'avenue, elle entra dans une véritable rage.

—Je suis jouée! murmura-t-elle. Michelle ira désormais voir sa mère quand bon lui semblera!

Furieuse, elle invectiva la jeune femme derrière ses fenêtres, lui montra le poing, la menaça de sa vengeance, gronda, tempêta, et renversant une sellette, cassa une statue en faux Saxe, très laide, à laquelle elle tenait énormément.

Elle bouscula sa femme de chambre, accourue au bruit, descendit à l'office, fit une scène en règle à la cuisinière et, finalement, calma ses nerfs sur son fils.

—Comment! Vous laissez votre femme courir les routes, seule, à cheval, à toute heure! Vous perdez la tête, mon ami!

Elle tombait mal, car il venait de payer la note d'essence du mois.

Raoul répondit sèchement.

—Il est fort naturel que Michelle aille à cheval voir sa mère, puisque l'automobile est prise par vous.

—Comment! Que voulez-vous dire?

Froidement, Raoul répliqua:

—Vous devez me comprendre! J'ajouterai tout simplement que la dépense d'essence provoquée par vos "très fréquentes sorties" est trop é-le-vée.

Il s'inclina, partit sans ajouter un mot, laissant Mme Victoire furieuse, exaspérée.

Elle résolut de se venger et d'enlever à son fils un amour et une confiance qu'elle raillait et ne cessait de critiquer.

. . . . . .

Les tendres visites de Michelle à sa mère ne devaient pas durer longtemps. Mme de Sauverte s'éteignait doucement, sans souffrir.

Peu de jours avant de quitter ce monde, la mourante fit prier son gendre de venir la voir; elle désirait s'entretenir avec lui, en tête à tête.

—Je vous recommande ma fille Solange, lui dit-elle avec une touchante insistance; je vous supplie de la protéger, de veiller sur elle comme ferait un frère aîné.

Guidée par un tact des plus fins, Mme de Sauverte s'adressait au coeur de Raoul comme si elle n'avait pas douté qu'il n'eût su rendre sa jeune femme parfaitement heureuse.

Fils faible d'une mère dominatrice, Daubry n'était pas dépourvu de bons sentiments. Il avait été trop gâté.

Non seulement Mme Victoire n'avait su former ni son esprit, ni son coeur, mais encore, accomplissant la tâche inverse, elle avait développé en lui l'égoïsme, la vanité, le culte des biens matériels, au détriment de tout le reste. Les bons germes étouffés vivotaient au fond de son âme, d'une pauvre vie larvaire que l'influence de cette femme réduisait à peu près au néant.

La confiance de Mme de Sauverte toucha l'orgueil masculin de Daubry, et il fut ému par cette mourante qui s'oubliait en cet instant suprême pour ne songer qu'à l'isolement futur de sa fille.

—Je vous promets, répondit Raoul dans un sincère élan, d'être le protecteur de Solange je vous jure de la garder à Roc-les-Bois jusqu'à son mariage.

Mme de Sauverte ferma les yeux et pressa doucement la main de son gendre.

—Merci, mon ami, murmura-t-elle. Grâce à vous, je puis m'en aller en paix maintenant.

. . . . . .

L'installation de Solange au château mit naturellement en fureur l'irascible Mme Victoire.

—Tu n'es qu'un maître sot! criait-elle à son fils, la dupe de ta femme et de ta belle-soeur!

Elle le menaça de lui rendre les rênes du ménage, de ne s'occuper plus de rien et de laisser désormais ce soin à "cette incapable de Michelle, qui le mènerait directement à la ruine".

Elle eût été bien désespérée qu'il acceptât cette démission, car elle tenait à courber tout le monde sous sa férule. Raoul tint bon:

—Solange restera au château!! —Il ne te suffit pas de m'avoir imposé ta femme? Il me faut encore supporter sa soeur!

—J'ai donné ma parole à Mme de Sauverte. J'ai juré sur le lit de la mourante de protéger Solange. Personne ne me fera faillir à serment.

Prudente, Mme Victoire changea de tactique. Elle se tut. Il y avait mieux à faire que de parler, puisque c'était en pure perte. Elle se vengerait. Sa mauvaise tâche, menée avec opiniâtreté, ne pourrait manquer de réussir. Déjà, elle tenait les premières mailles du filet où elle prendrait Michelle.

Les circonstances ne lui manquaient pas pour ourdir son complot. Mais une aide était indispensable. Il lui fallait, sous la main, un espion adroit et sans scrupule, qui fût son âme damnée. Elle ne tarda pas à le trouver.

Véronique, sa femme de chambre, prenait de l'âge; ce service brusqué, heurté, exigeant, la fatiguait si fort qu'elle n'aspirait qu'à s'en aller. Mme Victoire, la devançant, lui signifia son congé.

Elle avait jeté les yeux, pour la remplacer, sur la lingère qui venait deux fois par semaine au château: Une Allemande aux cheveux filasse, aux yeux pâles, au teint trop vif, strié de veinules rouges.

Venue de Bruxelles avec son mari, chauffeur d'une vieille dame bruxelloise, dont la fille s'était mariée en Touraine, elle avait vu mourir le pauvre homme d'une attaque, causée peut-être par les scènes de ménage dont elle le gratifiait.

Installée comme repasseuse et lingère à Saint-Viran, très habile à son métier, elle était employée dans les châteaux du voisinage où elle se rendait à bicyclette.

Ce matin, Mme Victoire semblait prendre un plaisir particulier à la conversation de Pierrine. Assise au coin de la table de repassage, les pieds sur un tabouret, la matrone la questionnait et les potins fleurissaient sur les lèvres de la lingère.

Toutes les querelles de ménage, toutes les brouilles, toutes les histoires d'argent, toutes les laideurs et tous les dessous d'existences enviées, sortaient de la bouche de Pierrine, comme sortaient vipères et crapauds de la bouche des sorcières dans les contes du vieux temps.

Tel était le festin épicé dont se régalait Mme Victoire.

—Voulez-vous prendre la succession de la vieille Véronique? demanda la grosse dame.

L'adroite lingère se fit prier.

—Je gagne gros, expliqua-t-elle, et ne veux rien perdre à changer de métier.

A force de ruses, elle obtint des gages supérieurs à ceux des autres serviteurs du château, qui en furent vexés et mécontents.

Ils ne l'aimaient pas, car elle prenait de grands airs à leur égard, et, par ses propos pleins de fiel, tentait de semer entre eux la discorde.

Ils sentirent que leur bonne entente prenait fin, que cette fille aurait toutes les faveurs de Mme Victoire et qu'elle allait en profiter pour leur "empoisonner" l'existence.

(A suivre)

SOUVENIRS DU PASSE

CE QUE PUBLIAIT "LE CLAIRON" EN 1918

DECEMBRE le 27. — L'échevin Gobeille vient d'ouvrir un magasin de jouets et de nouveautés sur la rue Cascades.

CATHEDRALE. — Naissances: Marie-Bernadette, Rollande, fille de H. Côté et Anna St-Pierre. Parr. et marr.: Albert Dufresne et Joséphine Côté. — Joseph-Gérard-Thomas-Marcel, fils de O. Provost et Alice Codère. Parr. et marr.: Alméda et Anna Codère. — DECES: J. A. S. Millette, 5 ans; Tachel Laperle, 5 mois; Ernest Bouvier, époux de Marie-Anne Leblanc, 37 ans; Emile Millette, 18 ans; Joseph Labrecque, 47 ans; Agathe Bouchard, 11 mois; Marie-Louise Larivière, épouse de feu Frs Pépin, 75 ans; Stanislas Langelier, époux de Anna Lafleur, 38 ans.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE. — Naissances: Marie-Blanche-Eugénie-Madeleine, fille de J. Bonin et E. Lagacé. Parr. et marr.: l'abbé E. Lagacé et R. A. Bonin; Marie-Thérèse-Denise, fille de Art. Péloquin et Hél. Houle. Parr. et marr.: Henri Péloquin et Rosalie Tarte; Marie-Lucie-Elizabeth, fille de Ls Morier et Olvina Bergeron. Parr. et marr.: J.-H. Morier et Hermine Morier .— DECES: Graziella Plouffe, 1 mois; Juliette Blanchard, 4 mois; Aldéa Côté, 4 ans et 6 mois; Dara Houle, 14 ans; Jos. Bélanger, époux de feu Adéline Archambault, 79 ans.

1919

JANVIER le 3. — Au cours de la dernière année la Société légale Phaneuf & Poirier a enregistré 301 causes tant en demande qu'en défense.

—Le maire de notre ville, M. T.-D. Bouchard, a été nommé membre du comité chargé de la formation d'une union des municipalités canadiennes dans le but de développer le bien-être des municipalités urbaines ou rurales de la province.

—On annonce pour le 9 janvier le mariage de M. Nap. Patenaude, de Beloeil, à Mlle Ernestine Bienvenue, de St-Thomas d'Aquin.

—M. Wilfrid Bolduc, âgé de 28 ans et père de famille, domicilié rue Saint-Joseph et employé à la cour de la réparation des chars à Sainte-Rosalie, a été victime d'un accident. Une grosse pièce d'acier lui tomba sur la jambe droite. Conduit à l'hôpital le docteur J.-E.-A. Collette lui prodigua les soins nécessaires.

—Des cambrioleurs ont pénétré dans le magasin de M. Henri Brousseau, rue Saint-François, et s'emparèrent d'une somme de $200 et des marchandises.

JANVIER le 10. — Le jeune Henri Lalime, fils de M. B. Lalime, principal de l'école de ce nom, été victime d'un accident. Il était à jouer avec un petit compagnon quand ce dernier s'empara d'une arme à feu. Pressant la détente le coup partie et la balle alla se loger dans la jambe droite du jeune Lalime. Conduit à l'hôpital Saint-Charles le Dr J.-A. Viger lui prodigua les premiers soins.

—Mercredi matin, vers 2 heures, l'ancien hôtel C.P.R., village Saint-Joseph, propriété de Mlles Laurier, de Montréal, a été complètement détruit par un incendie.

—M. Victor Phaneuf, corroyeur depuis plusieurs années chez Duclos & Payan, est tombé en bas de l'escalier de sa maison. Cette chute provoqua une hémorragie cérébrale qui a causé la mort en quelques minutes. Il était âgé d'environ 57 ans.

CATHEDRALE. — Naissances: Germaine - Jacqueline - Suzanne, fille de Rodolphe Robert et Célina Choquette. Parr. et marr.: J.-H. Choquette et Germaine Choquette; . Marie - Rolande-Alice-Imelda, fille de Alb. Senécal et Alice Beaudoin. Parr. et marr.: Arthur Senécal et Arz. Jubinville; Jos.-Aimé-Philippe, fils de Jos. Fournier et Emma Richer. Parr. et marr.: Ovila Fournier et Antoinette Dozois; Eugène-Jean-Louis, fils de A. Lagacé et Graziella Cadorette. Parr. et marr.: l'abbé Eug. Lagacé et Alph. Fournier; Marie-Antoinette-Simonne, fille de Romulus Brodeur et Palmina Cadorette. Parr. et marr. Isidore Dutilly et Ant. Brodeur; Marie-Jeanne-Dolorès, fille de Wilf. Chapdelaine et Georgianna Phaneuf. Parr. et marr.: Ulderic Phaneuf et Obéline Chaume. — MARIAGES: Entre Jules-Emile Adam et Yvonne Savard; Entre Louis Aimé Racicot et Marie-Vitaline Ravenelle. — DECES: Marie-Madeleine Beaudry, 8 mois; Paul-Gérard Jetté, 2 mois; Irène Duquette, 10 ans; Victor Phaneuf, époux de Célina Brault 57 ans; Geo.-Gaston Lambert, 18 mois; Théophile Jubinville, époux de Delphine Isabelle, 74 ans

NOTRE-DAME DU ROSAIRE — Naissances: Marie-Paule-Rita fille d'Emile Lemoine et Roselda Provençal. Parr. et marr.: Ls Provençal et Julie Berthiaume.— MARIAGES: Entre Antonio Houle et Emma Foisy; Entre Joseph Lussier et Délima Grégoire.—DECES, Alexina Guyon, épouse de Wm Bousquet, 55 ans; Fidélin Plouffe, 4 mois.

JANVIER le 17. — M. Anthime Lamoureux, comptable de la Cie d'Orgues Canadiennes, est allé s'établir dans l'ouest.

—Aline, fille de M. Hormisdas Gosselin, est décédée à l'âge de 17 ans et 3 mois.

—Samedi dernier est décédé M. Dominique Ledoux. Il laisse son épouse et huit enfants. Ses funérailles ont eu lieu en la cathédrale. Les porteurs étaient MM. Arthur Senécal, Ferdinand Provençal, L.-A. Bernier, Geo. A. Oliver, Hervé Brault et G. Beaubien.

—Le département du feu vient de faire l'acquisition d'une nouvelle voiture à boyaux. Elle est l'ouvrage de la maison Lessard & Frère, de notre ville.

—M. Ferdinand Girouard est engagé comme pompier volontaire.

———— : o : ————

TRANSACTION

Un lot vacant appartenant à Rolland Lafleur, situé à l'angle de la rue Turcotte et de l'avenue Bernier, vendu à P.-E. Jodoin pour la somme de $900.00.

———— : o : ————

Un bon chameau de course peut parcourir 150 milles par jour.

CAMARADES!

(Chronique hebdomadaire de la Légion Canadienne, Succursale No 2, et du Comité Civique du Rétablissement des Anciens Combattants)

Installation

Plus de cent vingt-cinq invités ont assisté samedi soir, le 16, à l'installation du nouveau Comité Exécutif de la Légion Canadienne, Succursale No 2, de Saint-Hyacinthe. Les officiers élus pour 1946 sont M. Georges Benoit, président, Lt-Col. Robert Hamel, premier vice-président, Me Adelstan Bouchard, deuxième vice-président, Dr P.-E. Simard, secrétaire-archiviste, M. Germain Beaulac, secrétaire-trésorier, le constable Jean Sainte-Marie, sergent d'armes, MM. Robert Morin, J. W. MacDonald, Sinaï Dufresne, Laurent Gendreau, Arthur Hébert, Laurent Lazure et Donat Vandal, directeurs.

Les succursales de Montréal ont délégué à cette fête MM. J. Gélinas, J.-A. Laferrier, A.-C. Chénier, J.-A. Lefebvre, W. Lecours, L.-S. Devost, O. Teasdale, Me Léon Pouliot, avocat des Pensions, et M. Wishart, deuxième vice-président du Conseil Provincial de la Légion Canadienne. M. J.-P. Lazure représentait les autorités civiles de Saint-Hyacinthe. Plusieurs invités ont exprimé, par lettres ou télégrammes lus à l'assemblée, leur regret de ne pouvoir assister à cette soirée.

A 9 heures les officiers sortant de charge prirent place à la table des délibérations et leur président, ayant appelé l'assemblée à l'attention, déclara la séance officiellement ouverte. Après que l'on eut observé deux minutes de silence en souvenir des camarades tombés sur les champs de bataille, le camarade A.-C. Chénier, présida à l'installation des nouveaux officiers. A tour de rôle ces derniers, conduits devant l'assemblée, s'engagèrent solennellement à bien et fidèlement remplir les devoirs de leur charge. Le camarade Wishart, revêtu de l'autorité du Conseil Provincial, les déclara alors officiellement élus. Les officiers sortant de charge ayant cédé leurs sièges à leurs successeurs, le nouveau président remercia ses camarades et les assura de son entier dévouement. A son invitation, MM. Pouliot, Gélinas, Laferrier et Lazure, ce dernier président de la Croix-Rouge de St-Hyacinthe, prononcèrent d'intéressantes allocutions.

Au nom du Conseil Provincial, le camarade Wishart remit la médaille de président sortant de charge au camarade Donat Vandal; le décoré promit aux légionnaires de continuer à travailler ferme pour leur cause. Le président déclara alors l'assemblée officiellement close et invita les assistants à prendre le café et à s'amuser. Ils n'y manquèrent pas si l'on en juge par l'animation et l'entrain qui régnèrent par la suite. Le Major Jean Berthiaume, chef du rétablissement des anciens combattants au District Militaire No 4, agissait comme Chef du Protocole.

A l'écran

La prochaine séance cinématographique donnée par notre succursale de la Légion Canadienne aura lieu à ses locaux, rue Saint-Antoine, vendredi soir le 22 mars 1946 à sept heures et demie. Tous les légionnaires et leurs dames, sont invités à venir voir le film magnifique qui sera présenté.

Le Légionnaire

NOUVEAU DIRECTEUR

Le major Sarto Marchand a été élu administrateur de Melchers Distilleries Limited à l'assemblée annuelle que vient de tenir cette compagnie à Montréal.

Le major Marchand, qui était autrefois à l'emploi de Melchers Distilleries, à l'usine de Berthierville, s'enrôla en 1939 et s'embarqua pour outre-mer en juillet 1940 avec les Fusiliers Mont-Royal. Il était alors lieutenant. Il passa six mois en Islande et deux ans en Angleterre, jusqu'au moment du raid de Dieppe où il fut fait prisonnier. Il a été détenu pendant près de trois ans dans des camps militaires d'Allemagne.

Auparavant, alors qu'il était en Angleterre, il fut promu au rang de capitaine. A Dieppe, il devint Major. De retour au Canada, il revint à Melchers Distilleries Limited, bureau de Montréal.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Un lot vacant appartenant à Gustave Mercure, situé sur l'avenue Sainte-Anne, vendu à Adélard Dutil pour la somme de $5,000.

Deux terrains à bois appartenant à Mme J.-Bte Cournoyer, situés à Saint-Jude, vendus à Hervé Phaneuf pour la somme de $1,000.

Un terrain à bois appartenant à Hervé Phaneuf, situé à Saint-Jude, vendu à Georges Levac pour la somme de $125.00.

Une lisière de terrain appartenant à Arcadis Chartier, située en la paroisse Notre-Dame, vendue à la province de Québec pour la somme de $129.52.

Trois terres appartenant à Noël Brodeur, situées à Saint-Damase, vendues à Armand Brodeur pour la somme de $6,800.

Une terre et un lopin de terre appartenant à Noël Brodeur, situés à Saint-Damase, vendus à Laurent Brodeur pour la somme de $7,000.

Un immeuble appartenant à Henri Gendreau, situé sur la rue Morison, vendu à Willy Désilets pour la somme de $14,500.00.

TOUJOURS UN BON SERVICE à la

Laiterie Maskoutaine

Antonin et René Lussier, props

Lait, crème, lait au chocolat

Produits pasteurisés

2456 LAFONTAINE TEL. 34

Pour Achat ou Réparation

LAVEUSES — BALAYEUSES — REPASSEUSES MOTEURS

Voyez

LUCIEN LALIBERTE chez THEO. GAUTHIER

Représentant

Laveuses BEATTY

247 rue Saint-Pierre La Providence Téléphone 1491-J

PARTIE DE SUCRE

DIMANCHE, LE 31 MARS 1946

A LA CABANE DE MME BENOIT, A ROUGEMONT

organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe.

Billets en vente par les directeurs :

Membres : $2.50 le couple. Public : $4.00 le couple.

Rapport et Règlement

IMPOT SUR LE REVENU

Assurance

VIE AUTOMOBILE FEU

LAFONTAINE & LAFONTAINE

Notaire Avocat

TEL. 1555 1677 GIROUARD ST-HYACINTHE

POUSSINS A VENDRE

Qualité CONTROLEE et CERTIFIEE

Races : Plymouth Rock barrée
New Hampshire rouge
Hybrides, P.R.B. & N.H.R.

Commandez immédiatement vos poussins au

COUVOIR ST-HYACINTHE CERTIFIÉ

Léon Chabot et Simon Matte, props.

375, Rue MONDOR, ST-HYACINTHE, Qué.

★ ★

Sachez partir du bon pied

LETTRE OUVERTE AUX VÉTÉRANS DU CANADA

Vous avez combattu pour la paix, la liberté et le bonheur que nous connaissons aujourd'hui.

A l'instar de tous les vrais Canadiens, nous estimons que vous devez recevoir une large part de la prospérité que votre victoire a rendu possible. Nous croyons en outre que si les démobilisés n'atteignent pas un niveau d'existence favorable, le Canada ne pourra pas réaliser entièrement la pleine mesure de prospérité sur laquelle nous comptons tous.

A La Banque de Montréal, nous mettons tout en oeuvre pour aider chaque vétéran à faire son chemin en ce Canada qui a retrouvé la paix, en lui aidant à obtenir un emploi agréable ou à lancer une entreprise qui lui permettra de mener une existence souriante et prospère.

Cette annonce illustre quelques-uns des points traités dans une brochure que nous avons publiée pour aider les vétérans à se rétablir dans la vie civile. Au moment où vous devrez résoudre le problème de "recommencer à neuf", nous espérons que cette brochure puisse vous être fort utile.

Nous vous invitons en outre cordialement à venir discuter votre cas avec n'importe lequel de nos gérants.

Nos gérants connaissent la situation actuelle, les conditions locales, les tendances commerciales et la vie économique de chaque centre. Ils peuvent donc vous aider considérablement par leurs conseils, leurs suggestions, ou encore par un prêt bancaire si vous projetez de vous lancer en affaires.

La brochure "Sachez partir du bon pied" est à votre disposition: il suffit de la demander . . . Voyez le gérant de la B de M la plus proche de chez vous dès aujourd'hui, ou écrivez-lui.

TEMPS ET ARGENT — Il faudra en tirer bon parti pour assurer votre avenir.

SOLLICITATION D'EMPLOI — Comment rédiger une sollicitation par lettre.

APPARENCE ET CONTACT — Soignez votre toilette, parlez avec confiance, exposez clairement vos ambitions.

FILOUS — Exemples typiques des escroqueries dont il faut vous méfier.

VALEURS — SANS VALEUR — Fuyez les beaux-parleurs qui vous promettent une fortune pour une chanson.

● BROCHURE GRATUITE AUX VÉTÉRANS . . . . . .

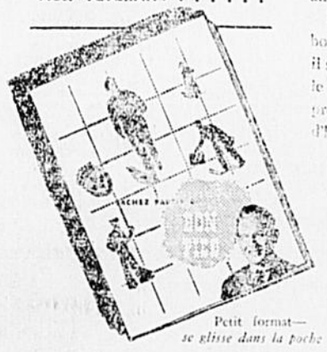

Petit format— se glisse dans la poche

"MA BANQUE" B de M

BANQUE DE MONTREAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Succursale de St-Hyacinthe: J. J. G. RICHARD, Gérant

POUR GAGNER SA VIE—L'expérience compte . . . c'est le spécialiste qui fait le plus d'argent.

ENTRÉE EN AFFAIRES—Ce qu'il faut "faire" et "ne pas faire" pour lancer et diriger votre entreprise.

CLAUSES VOILÉES — Lisez avant de signer! Les phrases ambiguës et les clauses cachées peuvent coûter une fortune!

PROBLÈMES D'AFFAIRES — N'hésitez pas à les discuter avec des hommes compétents, capables de bien vous conseiller.

DEMANDE D'AIDE — Le gérant de votre B de M voisine est toujours heureux d'étudier votre cas avec vous.

D59SF

GEORGES MICHON

TEINTURIER - NETTOYEUR - PRESSEUR

1045, rue Des Cascades, Tél. : Entrepôt 228, Rés. 609, Saint-Hyacinthe

annonce l'Ouverture Officielle de son **ENTREPOT-FRIGIDAIRE** *pour la Fourrure*

SAMEDI, LE 23 MARS

Le public est invité à venir visiter notre ENTREPOT-FRIGIDAIRE, afin de se convaincre lui-même que rien n'a été épargné pour assurer la sécurité aux Fourrures qui nous seront confiées.

Appareil-frigidaire, installé par la Maison J.-Ernest Saint-Onge.